PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-THÈCLE
MRC DE MÉKINAC

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle tenue le lundi 12 janvier 2015, à 20 heures, sous la présidence du maire Alain Vallée.

Sont présents:

Claudette Trudel Bédard, conseillère
André Beaudoin, conseiller
Caroline Poisson, conseillère
Jacques Tessier, conseiller
Bertin Cloutier, conseiller
Est absent :

Jean-François Couture, conseiller

Autres présences: Louis Paillé, Jean-Yves Piché et Julie Veillette

Rés. 2015
01-001: Ouverture de la séance

Il est proposé par Caroline Poisson, appuyé par Claudette Trudel-Bédard et il est résolu unanimement d'ouvrir la séance à 20 h 00.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2015
01-002 : Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Jacques Tessier, appuyé par Caroline Poisson et il est résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour suivant avec la mention de laisser ouvert le point Affaires nouvelles.

1. Ouverture de la séance.

2. Adoption de l'ordre du jour

3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 1 décembre et de la séance extraordinaire du 15 décembre 2014.

4. Correspondance

5. Comptes et état des revenus et dépenses

6. Questions de l'assistance

7. Adoption du règlement numéro 321-2015 fixant les taux des taxes et des tarifs pour l'exercice financier 2015 et les conditions de leur perception.

8. Certificat de fonds disponibles pour dépenses incompressibles projetées lors de l'adoption du budget 2015/résolution autorisant le secrétaire-trésorier à effectuer le paiement.

9. A) Demande de permis d'intervention pour des travaux exécutés dans l'emprise des routes entretenues par le Ministère des Transports.
B) Offre de contrat de fauchage des abords de routes du Ministère des Transports

10. Demande de dérogation mineure pour le 151 Carré Cloutier.

11. A) ADMQ/Cotisation 2015.

B) Colloque sur la sécurité civile et incendie 2015
C) COMAQ/Atelier conférence

12. A) Engagement du nouveau directeur du service d'incendie.
B) Programme d'aide financière pour la formation de pompiers volontaires
C) Adoption des prévisions budgétaires 2015 de l'entente intermunicipale relative à l'application du schéma de couverture de risques en incendie

13. Camille Moreau/déneigement du conteneur de déchet du chemin Saint-Pierre Sud.

14. Réseau Biblio/Nomination des représentants officiels 2015

15. Entente avec la Croix-Rouge Canadienne.

16. SBM Dijitec/Proposition pour une plieuse

17. Demande d'aide financière pour l'ouverture d'un bureau de comptable

18. Location des bâtisses municipales/date du tirage au sort

19. Remboursement d'assurance au Club de Ski Fond le Geai Bleu

20. FADOQ/demande de don pour les jeux de Pétanque Atout

21. Contrat d'entretien des logiciels de PG Solutions

22. Jean-Louis Lajoie/Réparation d'une chaudière de chauffage de l'Hôtel de Ville

23. Période de questions de l'assistance

24. Affaires nouvelles :

25. Ajournement ou levée de la séance

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2015
01-003 : Adoption du procès-verbal des séances du mois de décembre 2014

Il est proposé par Bertin Cloutier, appuyé par Claudette Trudel Bédard et il est résolu unanimement d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 1 décembre et de la séance extraordinaire du 15 décembre 2014, tel que rédigé.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Correspondance reçue en décembre 2014

Ministère des Transports

Le MTQ nous informe qu'un montant de 32 000$ sera déposé à notre compte. Ce montant correspond à la subvention amélioration du Chemin Saint-Michel Nord et rue Charles Audy.

Ministère de la sécurité publique

Le Ministre nous informe d'un nouveau programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaire ou à temps partiel.

Ministère des affaires municipales et de l'Occupation du territoire du Québec

Le MAMROT nous informe qu'un virement de 42 000$ sera effectué dans

notre compte bancaire. Ce montant correspond au projet de revitalisation d'un site multifonctionnel dans le fonds conjoncturel de développement.

L'AFEAS

L'AFEAS invite un représentant de la municipalité à venir déposer un ruban dans l'arbre de la paix lors de la messe le 7 décembre dernier.

L'AQDR de Mékinac

L'AQDR nous envoie bulletin d'automne 2014 intitulé Rayonnement.

L'Association des Personnes Handicapées Actives de Mékinac

L'APHA nous remercie d'avoir amélioré l'éclairage dans leur bureau.

Carrefour Jeunesse Emploi

La CJE nous remercie pour notre implication au séjour Place aux jeunes. Cela a permis aux jeunes de l'extérieur de Mékinac de passer un séjour parmi nous et de faire rayonner la région.

Commission de Protection du Territoire Agricole du Québec

La CPTAQ nous envoie le compte rendu de la demande et l'orientation préliminaire pour le dossier de Monsieur Camil Tessier. Selon les observations énoncées et après pondération de l'ensemble des critères, la CPTAQ considère que l'autorisation demandé pourrait être accordée.

La CPTAQ nous envoie le compte rendu de la demande et l'orientation préliminaire pour le dossier de Monsieur Michel Proteau. Selon les observations énoncées et après pondération de l'ensemble des critères, la CPTAQ considère que cette demande devrait être autorisée.

LA CPTAQ nous envoie un avis de conformité pour le lot 5 599 192. Ce lot fait maintenant l'objet d'une vérification.

Communication Plamondon

CP nous souhaite de belle Fêtes et nous remercie de la confiance que nous leur avons accordée.

Fonds Jeunesse CDJL

LE FJCDJL nous informe que le don pour l'améliorer les collections jeunesse de leurs bibliothèque a été émis au nom de la Municipalité de Murdochville et de Danville.

Formation Prévention Secours Inc.

FPS nous envoie les cartes de secourisme de Madame Julie Veillette et Monsieur Yves Vallée.

Hydro-Québec

H-Q nous informe qu'il changera les compteurs de nouvelle génération situé au Pavillon Desjardins et à la caserne

La Mutuelle des Municipalités du Québec

La MMQ nous envoie le Plani-conseil MMQ 2015. Ce Plani-conseil nous offre des conseils mensuels en travaux publics, sécurité incendie, en urbanisme et environnement sports et loisirs. De plus, il nous informe des dates de formations et d'événement spéciaux de chaque mois.

Le MMQ nous informe qu'elle remboursera de 50% les frais d'inscription à la formation intitulée (Règlement sur le prélèvement des eaux et leur protection) pour les 320 premiers membres sociétaires à s'inscrire.

Mini-Scribe

Le Mini-Scribe nous informe de quelques dates et informations à retenir pour le Projet 3 (régime de retraire).

MGC-Mauricie Génie Conseils

MGC-Mauricie nous offre leurs services professionnels en Génie-civil et nous demande une rencontre afin de discuter des besoins que nous avons.

M.R.C. de Mékinac

La M.R.C. nous informe que le tarif pour une demande de révision d'évaluation foncière augmente à 75 $ et ce, à compter du 1er janvier 2015.

La M.R.C. nous informe des dates de réunion du conseil pour l'année 2015.

Rés. 2015
01-004: Dépôt de la correspondance

Il est proposé par Jacques Tessier, appuyé par Caroline Poisson et il est résolu unanimement d'autoriser le dépôt de la correspondance du mois de décembre 2014.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2015
01-005: Approbation des comptes

Il est proposé par Claudette Trudel-Bédard, appuyé par Bertin Cloutier et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle adopte les comptes du mois de décembre 2014 au montant de 236 529.59 $

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Questions de l'assistance :

Jocelyne Gervais dit que la valeur de sa propriété a augmenté en 2014.
Herman Martel demande au conseil de municipaliser leur réseau d'égout privé sur la rue Saint-Jacques.

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-THÈCLE
MRC DE MÉKINAC

À une séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle tenue le lundi 12 janvier 2015, à 20 h 00, sous la présidence du maire Alain Vallée

Sont présents:
Claudette Trudel Bédard, conseillère
Caroline Poisson, conseillère
Bertin Cloutier, conseiller
André Beaudoin, conseiller
Jacques Tessier, conseiller

Règlement numéro 321-2015 pour fixer les taux des taxes et des tarifs pour l'exercice financier 2015 et les conditions de leur perception

ATTENDU QUE la Municipalité de Sainte-Thècle a adopté son budget pour l'année

2015 qui prévoit des revenus au moins égaux aux dépenses qui y figurent;

ATTENDU que le maire fait lecture du règlement 321-2015 pour fixer les taux de taxes et des tarifs pour l'exercice financier 2015.

ATTENDU QU'un avis de motion relatif au présent règlement a été donné à la séance du conseil tenue le 1 décembre 2014;

Rés. 2015
01-006 : À ces causes, il est proposé par Jacques Tessier, appuyé par Bertin Cloutier et résolu à l'unanimité que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle ordonne et statue par le présent règlement ainsi qu'il suit, savoir :

Article 1 Préambule

Le préambule du présent règlement en fait partie intégrante.

Article 2 Année fiscale

Les taux de taxes et de tarifs énumérés ci-après s'appliquent pour l'année fiscale 2015.

Article 3 Taxe foncière générale

Une taxe foncière générale est, par les présents, imposée et sera prélevée sur tous les immeubles imposables de la municipalité selon leur valeur telle qu'elle apparaît au rôle d'évaluation à un taux de 0,598 $/100,00$ d'évaluation.

Une taxe foncière spéciale est, par les présents, imposée et sera prélevée sur tous les immeubles imposables de la municipalité selon leur valeur telle qu'elle apparaît au rôle d'évaluation à un taux de 0,092 $/100,00$ d'évaluation pour la sécurité publique.

Une taxe foncière spéciale est, par les présents, imposée et sera prélevée sur tous les immeubles imposables de la municipalité selon leur valeur telle qu'elle apparaît au rôle d'évaluation à un taux de 0,140 $/100,00$ d'évaluation pour la réforme Ryan (voirie).

Article 4 Déchets

Aux fins de financer le service d'enlèvement et de disposition des déchets, il est imposé et sera exigé de chaque propriétaire d'un immeuble imposable situé sur le territoire de la municipalité, un tarif de compensation pour chaque immeuble dont il est propriétaire, tel qu'établi ci-après :

130,00 $ par logement;
100.00$ par chalet;
50.00 $ par camp forestier
100,00 $ par commerce catégorie no 1;
150,00 $ par commerce catégorie no 2;
250,00 $ par commerce catégorie no 3;
500.00 $ par commerce catégorie no 4;

Article 5 Collecte sélective

Aux fins de financer le service de collecte sélective des déchets, il est imposé et sera exigé de chaque propriétaire d'un immeuble résidentiel, commercial ou industriel imposable situé sur le territoire de la municipalité, un tarif de compensation pour chaque immeuble dont il est propriétaire, tel qu'établi ci-après :

50,00 $ par logement, par commerce et industrie

Article 6 Aqueduc

Aux fins de financer le service d'aqueduc, il est imposé et sera exigé de chaque propriétaire d'un immeuble imposable desservi par le réseau d'aqueduc municipal situé sur le territoire de la municipalité, un tarif de compensation pour chaque immeuble dont il est propriétaire, tel qu'établi ci-après :

AQUEDUC	**SERVICE**
Résidence et logement :	70.00
Ferme:	152.18
Garage commercial:	52.08
Bureau d'affaire/professionnel	34.25
Chalet (saison estivale)	35.00
Salon funéraire	42.13
Hôtel	152.18
Restaurant	76.34
Salon de coiffure/esthétique	76.34
Boulangerie	76.34
Atelier de couture	46.15
Magasin, dépanneur	34.25
Épicerie	91.28
Caisse ou Banque	49.64
Industrie	93.88
Industrie (Pierre Naud Inc.)	93.88
Roulotte à patate frite	31.26
Résidence pour personnes âgées (9 chambres = 1 logement/18 chambres = 2 logements, 27 chambres = 3 logements etc.)	
Camping (30 emplacements =1 logement, 60 Emplacements = 2 logements, 90 emplacements = 3 logements, etc.)	

Article 7 Égout et assainissement des eaux usées

Aux fins de financer le service d'égout et d'assainissement des eaux usées, il est imposé et sera exigé de chaque propriétaire d'un immeuble imposable desservi par le réseau d'égout municipal situé sur le territoire de la municipalité, un tarif de compensation pour chaque immeuble dont il est propriétaire, tel qu'établi ci-après :

95,00 $ par logement, commerce et industrie

Article 8 Vidange des fosses septiques

Aux fins de financer le service de vidange des fosses septiques, il est imposé et sera exigé de chaque propriétaire d'un immeuble non desservi par le réseau d'égout municipal situé sur le territoire de la municipalité, un tarif de compensation pour chaque immeuble dont il est propriétaire, tel qu'établi ci-après :

Fosse septique de 880 gallons ou moins	170.00 $ / évènement
Pour chaque gallon excédant les premiers 880 gallons	0.20 $ / gallon excédentaire par fosse
Tarif fixe applicable lors d'une seconde visite, d'une urgence et d'un déplacement inutile	100 $ / évènement
Supplément pour accessibilité restreinte (petit camion)	350 $ / évènement
Supplément pour accessibilité restreinte (par bateau)	500 $ / évènement
Supplément pour une modification de Rendez-vous	50 $

Lors d'une vidange de fosse septique dont l'accès est difficile pour un camion de vidanges conventionnel, le tarif prévu par règlement est substitué par le coût réel de

la dépense assumée par la Régie de gestion des matières résiduelles de la Mauricie pour effectuer ladite vidange.

Article 9 Entretien d'hiver du chemin Joseph St-Amant

Aux fins de financer le service d'entretien d'hiver du chemin Joseph St-Amant, il est imposé et sera exigé de chaque propriétaire d'un immeuble résidentiel, commercial, industriel, chalet et terrain vacant imposable situé sur le territoire desservie (usager du chemin) par le chemin Joseph St-Amant dans la municipalité, un tarif de compensation pour chaque immeuble dont il est propriétaire, tel qu'établi ci-après :

100,00 $ par logement; commerce, industrie et chalet
50.00 $ par terrain vacant
50.00 $ par logement, commerce, industrie, chalet et terrain vacant pour le secteur ayant un accès limité par les chemins secondaires du nord du lac des Jésuites. (Secteur de la baie besace et du lac du centre)

Article 10 Nombre et dates des versements

Toutes les taxes municipales peuvent être payées, au choix du débiteur, en un seul versement unique ou en trois versements égaux, lorsque dans un compte, le total de ces taxes est égal ou supérieur à 300,00 $.

La date ultime où peut être fait le premier versement des taxes municipales est le trentième (30) jour qui suit l'expédition du compte de taxes et tout versement postérieur au premier doit être fait respectivement le quatre-vingt-dixième (90) jour où peut être fait le versement précédent

Pour les suppléments de taxes municipales découlant d'une modification du rôle d'évaluation peuvent être payées, au choix du débiteur, en un seul versement unique ou en deux versements égaux, lorsque dans un compte, le total de ces taxes est égal ou supérieur à 300,00 $. La date ultime où peut être fait le premier versement de tout suppléments des taxes municipales est le trentième (30) jour qui suit l'expédition du compte de taxes et tout versement postérieur au premier doit être fait respectivement le trentième (30) jour où peut être fait le versement précédent .

Article 11 Paiement exigible

Les versements doivent être faits selon les échéances prescrites. Le versement devient exigible lorsqu'un versement n'est pas fait à son échéance. L'intérêt et la pénalité fixés dans les articles 13 et 14 s'appliquent alors à ce versement.

Article 12 Autres prescriptions

Les prescriptions des articles 10 et 11 s'appliquent également à toutes les taxes ou compensations municipales perçues par la municipalité.

Article 13 Taux d'intérêt sur les arrérages

À compter du moment où les taxes deviennent exigibles, tout solde impayé porte intérêt au taux annuel de 10%.

Ce taux s'applique également à toutes les créances impayées avant l'entrée en vigueur du présent règlement.

Article 14 Pénalité sur les taxes impayées

En plus des intérêts prévus à l'article 13, une pénalité de 5% l'an, est ajouté sur le montant des taxes exigibles.

Article 15 Frais d'administration

Des frais d'administration de 20,00 $ sont exigés de tout tireur de chèque ou d'un

ordre de paiement remis à la municipalité dont le paiement est refusé par le tiré.

Article 16 Entrée en vigueur

Le présent règlement entre en vigueur conformément à la loi.

_____ _____

Secrétaire-trésorier Maire

ADOPTÉ LE 12 JANVIER 2015

Rés. 2015
01-007: Certificat de fonds disponibles pour dépenses incompressibles projetées lors de l'adoption du budget 2015/résolution autorisant le directeur général/Secrétaire-trésorier à effectuer le paiement

Il est proposé par Claudette Trudel-Bédard, appuyé par Caroline Poisson et il est résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle autorise le directeur général et le Secrétaire-trésorier à payer les charges et factures et à effectuer les écritures comptables pour les objets mentionnés dans le certificat suivant:

Je soussigné, Louis Paillé, certifie qu'il y a des fonds disponibles dans les postes budgétaires suivants tels qu'adoptés par le conseil à la séance extraordinaire 15 décembre 2014:

Rémunération des élus
Salaire des employés: permanents et temporaires
Contributions de l'employeur
Service de la dette et frais de financement
Licences et permis pour véhicules
Les contrats: ordures, récupération, déneigement
Toutes autres dépenses jugées nécessaires telles que le chauffage, l'électricité, le téléphone, etc.

_____
Louis Paillé

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2015
01-008 : Demande de permis d'intervention pour travaux exécutés dans l'emprise des routes entretenues par le Ministère des Transports

ATTENDU QUE la Municipalité de Sainte-Thècle peut effectuer ou faire effectuer divers genres de travaux (excavation, enfouissement, passage ou réparation de tuyaux d'aqueduc et d'égout, etc.) pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2015;

ATTENDU QUE ces travaux seront effectués dans l'emprise des routes entretenues par le Ministère des Transports;

ATTENDU QUE la Municipalité de Sainte-Thècle doit obtenir préalablement un permis d'intervention avant d'effectuer chacun des travaux;

ATTENDU QUE la Municipalité de Sainte-Thècle doit remettre les lieux dans l'état où ils étaient avant les travaux, et ce chaque fois qu'un permis d'intervention est émis par le Ministère des Transports;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par André Beaudoin, appuyé par Jacques Tessier et il est résolu unanimement que la Municipalité de Sainte-Thècle demande

au Ministère des Transports de n'exiger aucun dépôt de garantie pour tous les travaux dont les coûts estimés de remise en état des éléments de l'emprise n'excèdent pas dix mille dollars (10 000 $) puisque la municipalité s'engage à respecter les clauses du permis d'intervention.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2015-01-009 : Offre de contrat de fauchage des abords de routes du Ministère des Transports

CONSIDÉRANT que le Ministère des Transports nous offre de faire le fauchage des abords de routes sous leur juridiction;

CONSIDÉRANT qu'il nous offre un montant de 380.31 $ par année pour trois ans afin de faucher les abords de la route 153 sur une longueur de 9.05 kilomètres des deux côtés de cette route;

CONSIDÉRANT que le conseil municipal juge que cette offre ne couvre pas la dépense encourue;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par Bertin Cloutier, appuyé par Caroline Poisson et il est résolu unanimement que la Municipalité de Sainte-Thècle décline l'offre du Ministère des Transports pour le fauchage des abords de la route 153.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2015 01-010 : Demande de dérogation mineure pour le 151 Carré Cloutier

CONSIDÉRANT la demande de dérogation mineure de Monsieur Guy Abel consistant à autoriser la construction d'un garage (28x40) et la superficie de l'ensemble des bâtiments complémentaires serait de 132.36 mètres carrés lorsque le règlement de zonage no. 8-90 prescrit 75 mètres carrés;

CONSIDÉRANT que le comité consultatif en urbanisme a étudié cette demande et nous recommande de l'autoriser;

Il est proposé par Claudette Trudel-Bédard, appuyé par André Beaudoin et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle autorise la dérogation mineure suivante pour le 151 Carré Cloutier à Sainte-Thècle :

- Pour la construction d'un garage et que suite au projet, la superficie pour l'ensemble des bâtiments complémentaires sera de 132.36 mètres carrés pour une dérogation de 57.36 mètres carrés.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2015 01-011 : Cotisation ADMQ 2015

Il est proposé par Caroline Poisson, appuyé par Jacques Tessier et il est résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle paie à l'Association des directeurs municipaux du Québec la cotisation 2015 et l'assurance pour le directeur général au montant de 673.00 $ plus les taxes.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2015 01-012 : Formation colloque sur la sécurité civile et incendie 2015

Il est proposé par Caroline Poisson, appuyé par Bertin Cloutier et il est résolu unanimement que la Municipalité de Sainte-Thècle autorise le directeur général à assister au Colloque sur la sécurité civile et incendie 2015 les 16, 17 et 18 février 2015, les dépenses d'inscription et de séjours seront à la charge de la municipalité.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2015
01-013 : COMAQ/Atelier de conférence

Il est proposé par Jacques Tessier, appuyé par Claudette Trudel-Bédard et il est résolu unanimement que la Municipalité de Sainte-Thècle autorise le directeur général à assister à l'atelier de conférence de la COMAQ le 15 janvier 2015, les dépenses d'inscription et de séjours seront à la charge de la municipalité.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2015
01-014 : Entériner l'embauche du directeur incendie dans le cadre de l'entente intermunicipale en incendie Lac-aux-Sables, Notre-Dame-de-Montauban et Sainte-Thècle

CONSIDÉRANT le processus d'embauche réalisé par le comité de suivi de l'entente intermunicipale en incendie de Lac-aux-Sables, Notre-Dame-de-Montauban et Sainte-Thècle;

CONSIDÉRANT l'évaluation des tests techniques réalisée par une ressource formée et qualifiée en supervision d'un service de sécurité en incendie;

CONSIDÉRANT les entrevues et tests administratifs effectuées;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité de suivi de l'entente intermunicipale;

CONSIDÉRANT le règlement régissant l'entente intermunicipale # 2013-307;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par Claudette Trudel-Bédard, appuyé par Bertin Cloutier et résolu que dans le cadre de l'entente intermunicipale relative à l'application du schéma de couverture de risques en incendie que la municipalité de Sainte-Thècle entérine :

- l'embauche de monsieur Christian Paré à titre de directeur incendie pour les municipalités de Lac-aux-Sables, Notre-Dame-de-Montauban et Sainte-Thècle;
- la signature du contrat de travail débutant le 19 janvier 2015;
- les conditions du contrat de travail demeurent les mêmes qu'antérieurement pour ce poste.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2015
01-015 : Programme d'aide financière pour la formation de pompiers volontaires

Attendu que le *Règlement sur les conditions pour exercer au sein d'un service de sécurité incendie municipal* prévoit les exigences de formation pour les pompiers des services de sécurité incendie afin d'assurer une qualification professionnelle minimale;

Attendu que ce règlement s'inscrit dans une volonté de garantir aux municipalités la formation d'équipes de pompiers possédant les compétences et les habiletés nécessaires pour intervenir efficacement en situation d'urgence;

Attendu qu'en décembre 2014, le gouvernement du Québec a établi le Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel;

Attendu que ce programme a pour objectif principal d'apporter aux organisations municipales une aide financière leur permettant de disposer d'un nombre suffisant de pompiers qualifiés pour agir efficacement et de manière sécuritaire en situation d'urgence;

Attendu que ce programme vise également à favoriser l'acquisition des compétences et des habiletés de base requises par les pompiers volontaires ou à temps partiel qui exercent au sein des services de sécurité incendie municipaux;

Attendu que la municipalité de Sainte-Thècle désire bénéficier de l'aide financière offerte par ce programme;

Attendu que la municipalité de Sainte-Thècle a formé 4 pompiers volontaires comme opérateur de pompes pour notre service d'incendie

Attendu que la municipalité de Sainte-Thècle prévoit la formation de 5 pompiers au cours de la prochaine année pour répondre efficacement et de manière sécuritaire à des situations d'urgence sur son territoire;

Attendu que la municipalité doit transmettre sa demande au ministère de la Sécurité publique par l'intermédiaire de la MRC de Mékinac en conformité avec l'article 6 du Programme.

Il est proposé par Jacques Tessier et appuyé par Caroline Poisson et résolu de présenter une demande d'aide financière dans le cadre du Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel au ministère de la Sécurité publique et de transmettre cette demande à la MRC de Mékinac

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2015
01-016 : Adoption des prévisions budgétaires 2015 de l'entente intermunicipale relative à l'application du schéma de couverture de risques en incendie

CONSIDÉRANT que le budget de l'entente intermunicipale relative à l'application du schéma de couverture de risques en incendie pour l'année 2015 s'élève à 92 771.12 $;

CONSIDÉRANT que le partage de ce budget est réparti en part égale entre les trois municipalités soient Lac-aux-Sables, Notre-Dame-De-Montauban et Sainte-Thècle;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Jacques Tessier, appuyé par André Beaudoin et il est résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle les prévisions budgétaires de l'année 2015 pour l'entente intermunicipale relative à l'application du schéma de couverture de en incendie. La quote-part de la municipalité de Sainte-Thècle sera de 30 923.71$ pour l'année 2015.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2015
01-017 : Camille Moreau/Déneigement des conteneurs de déchet et récupération du chemin Saint-Pierre Sud

CONSIDÉRANT que Camille Moreau fait l'entretien d'hiver des conteneurs de déchet et de récupération à l'intersection du chemin Saint-Pierre Sud et du le chemin du lac Moreau ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Bertin Cloutier, appuyé par Claudette Trudel-Bédard et il est résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle accorde une compensation de 185.00 $ à Monsieur Camille Moreau pour le déneigement des conteneurs de déchet et de récupération pour la saison hivernale 2014-2015 situés à l'intersection du chemin Saint-Pierre sud et du chemin du lac Moreau.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2015-
01-018: Réseau Biblio : nomination des représentants officiels 2015

Il est proposé par Jacques Tessier, appuyé par Caroline Poisson et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle nomme comme représentants officiels 2015 de la bibliothèque municipale de Sainte-Thècle pour le Réseau Biblio CQLM soit :

- Claudette Trudel-Bédard : représentante (répondant) – élu municipal
- Diane Proulx comme coordonnatrice de la bibliothèque municipale

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2015
01-019 : La Croix-Rouge Canadienne/Contribution annuelle

CONSIDÉRANT que la municipalité a signé une entente avec la Croix-Rouge Canadienne;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Bertin Cloutier, appuyé par Jacques Tessier et résolu à l'unanimité que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle paie sa contribution annuelle à la Croix Rouge Canadienne au montant de 379.35$ pour l'année 2015.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2015
01-020 : SBM Dijitec/Proposition pour une plieuse

CONSIDÉRANT que l'offre de SBM Dijitec pour l'achat d'une plieuse pour le bureau municipal;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Claudette Trudel-Bédard, appuyé par André Beaudoin et résolu à l'unanimité que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle achète une plieuse Idéal 93M de SBM Dijitec au montant de 595.00 $ plus les taxes applicables

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Demande d'aide financière pour l'ouverture d'un bureau de comptable

Cette demande est reportée afin de vérifier diverses informations.

Rés. 2015-
01-021: Locations des bâtisses municipales/tirage au sort

CONSIDÉRANT que différentes familles désirent louer le Pavillon Desjardins durant la période des fêtes;

Il est proposé par Caroline Poisson, appuyé par Jacques Tessier et il est résolu unanimement que la Municipalité de Sainte-Thècle demande de faire paraitre une annone dans le bulletin municipal pour demander à la population, s'ils sont intéressés à louer le Pavillon Desjardins pour la période des fêtes 2015, de donner leur nom au bureau municipal avant **le 27 février 2015 à** 12 heures et qu'un tirage au sort aura lieu lors de la réunion ordinaire du conseil du lundi 2 mars 2015.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2015
01-022 : Remboursement d'assurance au Club de ski de fond le Geai Bleu

CONSIDÉRANT que notre assurance ne peut couvrir le club de ski de fond le Geai Bleu, il a été convenu lors du transfert du bâtiment que la municipalité rembourserait les assurances du club;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Caroline Poisson, appuyé par Claudette Trudel-Bédard et résolu à l'unanimité que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle rembourse les assurances dues au Club de ski de fond le Geai Bleu considérant que le bâtiment appartient à la municipalité.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2015
01-023 : FADOQ demande d'aide financière

CONSIDÉRANT que ces jeux se dérouleront à la Salle Aubin de Sainte-Thècle le 4 février 2015;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Jacques Tessier, appuyé par André Beaudoin et il est résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle verse une aide financière de 100.00 $ au club FADOQ pour l'organisation des jeux de secteur «Pétanque Atout» qui aura lieu le mercredi 4 février 2015.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2015
01-024 : Contrat d'entretien des logiciels de PG Solutions

Il est proposé par Caroline Poisson, appuyé par Claudette Trudel-Bédard et il est résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle accepte le contrat d'entretien et de soutien des logiciels de PG Solutions pour l'année 2015 au montant de 9 445.20 $ taxes incluses.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2015
01-025: Jean-Louis Lajoie/Réparation d'une chaudière de chauffage de l'Hôtel de Ville

Il est proposé par Jacques Tessier, appuyé par Claudette Trudel-Bédard et il est résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle accepte l'offre de Jean-Louis Lajoie pour le remplacement du contrôleur Fireye pour une fournaise de l'Hôtel de Ville au coût d'environ 5 000 $ plus les taxes

ADOPTÉE UNANIMEMENT

.

Questions de l'assistance :

Aucune question

Affaires nouvelles :

Aucune affaire nouvelle

Rés. 2015
01-026 : Levée de la séance

À 20h26, il est proposé par Caroline Poisson, appuyé par Bertin Cloutier et résolu à l'unanimité de lever la séance.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

_____ _____

Maire Secrétaire-trésorier

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-THÈCLE
MRC DE MÉKINAC

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle tenue le lundi 2 février 2015, à 20 heures, sous la présidence du maire Alain Vallée.

Sont présents:

Jean-François Couture, conseiller
Claudette Trudel Bédard, conseillère
André Beaudoin, conseiller
Caroline Poisson, conseillère
Jacques Tessier, conseiller
Bertin Cloutier, conseiller

Autres présences: Louis Paillé, Jean-Yves Piché et Julie Veillette

Rés. 2015
02-027: Ouverture de la séance

Il est proposé par Caroline Poisson, appuyé par Bertin Cloutier et il est résolu unanimement d'ouvrir la séance à 20 h 00.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Le maire et tous conseillers déposent leur déclaration des intérêts pécuniaires des membres du conseil

Rés. 2015
02-028 : Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par André Beaudoin, appuyé par Jacques Tessier et il est résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour suivant avec la mention de laisser ouvert le point Affaires nouvelles.

1. Ouverture de la séance.
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 12 janvier 2015.
4. Correspondance
5. Comptes et état des revenus et dépenses
6. Questions de l'assistance
7. A) MMQ/assurance de la municipalité.
   B) MMQ/offre de protections additionnelles
8. Offre de service pour la fourniture et la levée du conteneur au garage municipal.
9. Avis de motion pour la municipalisation des conduites d'égout privé et la réfection des conduites d'aqueduc et d'égout sanitaire et pluvial ainsi que de la chaussée sur la rue Masson et un emprunt au montant de 1 348 602.24$.
10. Caisse Populaire/modification des signataires.
11. Bail de location avec Cédart-Tech au 631 rue Notre-Dame.
12. Demande de dérogation mineure pour le 251 rue Charles-Audy.

13. A) Demande d'aide financière de l'Association des personnes aidantes de la Vallée-de-la-Batiscan
B) Demande d'aide financière du Relais pour la vie de Hérouxville.
C) Demande d'aide financière pour démarrage d'entreprise.

14. A) Hydro-Québec/ Programme d'éclairage Public.
B) Hydro-Québec/Servitude pour hauban au club de ski de fond

15. Offre de service de Jacques Thibault pour le service d'incendie.

16. Nivelage des chemins d'été 2015

17. Soirée reconnaissance des bénévoles 2015

18. Réservation de la patinoire pour le hockey bottine féminin

19. Embauche d'un animateur pour la Maison des Jeunes
20. Remplacement de la toilette au Club de ski de fond

21. Modification de la résolution 2013-05-157 pour autoriser la signature du procès-verbal de bornage.

22. Demande d'aide financière à la MRC pour le rechargement du chemin du Tour du lac V'limeux.

23. Période de questions de l'assistance

24. Affaires nouvelles :

A) <u>Concours de Lypsing École Masson</u>
B) **<u>Circulation des motoneiges sur le chemin du lac du Jésuite</u>**
C) **<u>Embauche d'animateurs pour le camp de jour de la semaine de relâche</u>**

25. Ajournement ou levée de la séance

ADOPTÉE UNANIMEMENT

<u>Rés. 2015</u>
<u>02-029 :</u> <u>Adoption du procès-verbal des séances du mois de janvier 2015</u>

Il est proposé par Claudette Trudel-Bédard, appuyé par Caroline Poisson et il est résolu unanimement d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 12 janvier 2015, tel que rédigé.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Correspondance reçue en janvier 2015

Ministère des Affaires Municipales, des Régions et Occupation du Territoire du Québec

Le MAMROT nous informe du départ de M. Pierre Robert et nous présente Mme Carole Gaudet nouvelle directrice.

Ministère du Développement Durable, de l'environnement et de la Lutte contre les changements climatiques du Québec

Le MDDELCCQ nous envoie le certificat d'autorisation pour les travaux de stabilisation pour l'île du Parc Saint-Jean Optimiste.

Béton Crête Inc.

Béton crête nous envoie sa nouvelle liste de prix pour l'année 2015. Dans cette liste on remarque une augmentation de 2$ sur le prix du mètre cube ainsi que 1$ sur la surcharge environnementale et loi 82.

Chambre de commerce de Mékinac

La CCM invite les entreprises de Mékinac à l'Expo Mékinac commerciale et industrielle 2015. Cette Expo se tiendra du 10 au 12 avril 2015 au Sportium municipal de Saint-Tite.

Comité organisateur du noël des enfants 2014

Il nous remercie de notre commandite qui a permis à 115 enfants de profiter de cette merveilleuse après-midi.

Commission de Protection du Territoire Agricole du Québec

La CPTAQ nous informe de la décision pour le dossier de Camil Tessier. Elle autorise l'aliénation en faveur de M. Mercier et Mme Laplante pour l'utilisation autre que l'agriculture soit résidentielle, de la totalité d'un terrain de 9 627 mètre carré.

La CPTAQ nous envoie un avis de non-conformité pour le lot 4 757 800. Selon les informations, ce lot n'a pas été démontré qu'un droit acquis de nature résidentielle ait pris naissance à la date où les dispositions de la loi sont devenues applicable sur une partie du lot visé.

La CPTAQ nous informe qu'elle autorise l'aliénation en faveur de la Ferme Gravel et fils SENC, aux fins de remembrement avec terre de celle-ci, du lot 4 758 161.

La CPTAQ nous conforme de l'existence de droits réels sur le lot 4 756 298.

Conservatoire de musique et d'art dramatique du Québec

Le conservatoire nous invite à son événement-bénéfice au profit de la fondation du conservatoire le 18 avril prochain.

CSST

La CSST nous informe du nouveau taux de versement périodique qui passe à 1.80 $ pour l'année 2015.

Curriculum vitae

Monsieur Antoine Lavallée de Saint-Ubalde nous offre ses services pour les travaux de voirie.

Gémel Inc.

Monsieur Stéphane Isabel, ING Directeur infrastructure municipal pour la firme Gémel Inc. nous offre des services d'ingénierie principalement en structure, électricité, mécanique du bâtiment, gestion de projet et infrastructure urbaine.

Les Grands prix santé et sécurité du travail

La CSST nous invite à s'inscrite au Grand Prix Santé Sécurité du Travail.

LVM

La compagnie LVM nous offre leurs services dans le domaine du génie civil, des infrastructures urbaines et du bâtiment au Canada.

Maison des familles de Mékinac

La MFM nous remercie de notre collaboration pour leur projet Boîte à cadeaux. Cela a permis à 120 enfants défavorisées de profiter d'un moment magique lors de la période des fêtes.

Médial services-conseils-sst

La MSC nous informe de l'importance de valoriser l'assignation temporaire**.**

Mini-Scribe.

Le Mini-Scribe nous informe de la date limite pour déposer au MAMROT les déclarations pécuniaires. Il nous parle aussi de l'adoption d'un règlement relatif à l'épandage et des régimes de retraite.

Mutuelle des municipalités du Québec

La MMQ nous informe qu'un chèque de 6 754$ sera émis à notre nom. Ce montant correspond à notre part de la ristourne de 4 000 000$ versé aux membres sociétaires admissible pour l'exercice financier de 2014.

Régie de gestion des matières résiduelle de la Mauricie

La RGMRM nous envoie un exemplaire du nouveau calendrier 2015 ainsi que du nouveau dépliant concernant les écocentres qu'ils exploitent.

Sureté du Québec

La SQ nous demande de mettre en place des panneaux de signalisation pour motoneige dans le chemin Saint-Michel Nord.

Tétra Tech

TT nous offre la présentation du service d'assistance à la définition des travaux Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2014-2018.

Rés. 2015
02-030: Dépôt de la correspondance

Il est proposé par Jacques Tessier, appuyé par André Beaudoin et il est résolu unanimement d'autoriser le dépôt de la correspondance du mois de janvier 2015.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2015
02-031: Approbation des comptes

Il est proposé par Bertin Cloutier, appuyé par Claudette Trudel-Bédard et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle adopte les comptes du mois de janvier 2015 au montant de 441 235.77 $

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Questions de l'assistance :

Aucune question

Rés. 2015
02-032: MMQ/Assurance pour l'année 2015

CONSIDÉRANT que l'offre de la Mutuelle des municipalités du Québec pour le renouvellement des assurances de la municipalité;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Caroline Poisson, appuyé par Jean-François Couture et il est résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle accepte l'offre de la Mutuelle des municipalités du Québec pour le renouvellement de la police d'assurance de la municipalité pour la période du 15 février 2015 au 15 février 2016 au coût de 50 465.00 $.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2015
01-033 : PMA Assurance offre de certaines protections additionnelles

CONSIDÉRANT que PMA Assurance nous offre des protections additionnelles sur notre police d'assurance ainsi que les coûts reliés à cette offre;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Claudette Trudel-Bédard, appuyé par Jacques Tessier et résolu à l'unanimité que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle refuse l'offre de PMA Assurance pour les protections additionnelles suivantes : tremblement de terre, inondation, Umbrella, Assurance des frais de justice, Avenant C-21, pompiers et premiers répondants, cadres et dirigeants, bénévoles et brigadiers.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2015
02-034: Offre reçue pour la fourniture et la levée du conteneur au garage municipal

CONIDÉRANT l'offre reçue pour la fourniture et la levée du conteneur au garage municipal de :

- Transport J.Y. Martel Inc. au prix de 207.50 $ par levée plus les taxes

CONSIDÉRANT que ce contrat est de moins de 25 000 $, la municipalité n'a pas l'obligation de demander des soumissions à deux soumissionnaires;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Caroline Poisson, appuyé par Bertin Cloutier et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle accepte l'offre de Transport J.Y. Martel Inc. pour la fourniture et la levée du conteneur au garage municipal au montant de 207.50 $ par levée plus les taxes pour la période allant du 5 février au 31 décembre 2015.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Avis de motion :

Bertin Cloutier donne avis de motion à l'effet qu'il présentera à une séance ultérieur un règlement pour la municipalisation des conduites d'égout privé et la réfection des conduites d'aqueduc et d'égout sanitaire et pluvial ainsi que de la chaussée sur la rue Masson et un emprunt au montant de 1 348 620.23 $

Rés. 2015
02-035: Caisse populaire/modification des signataires

CONSIDÉRANT que Monsieur André Lacombe est encore signataire des chèques de la municipalité et il n'est plus membres du conseil municipal;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Jacques Tessier, appuyé par André Beaudoin et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle demande de retirer le nom de André Lacombe comme signataire pour le compte de la municipalité à la Caisse populaire Desjardins de Sainte-Thècle-Saint-Adelphe.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2015
02-036: Bail de location avec Cédart-Tech Inc. au 631, rue Notre-Dame

CONSIDÉRANT que Cédart-Tech Inc. démarre une entreprise au 631, rue Notre-Dame à Sainte-Thècle;

CONSIDÉRANT que Cédart-Tech Inc. a besoin d'un local pour ses bureaux et d'emplacements pour entreposer du bois;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Jacques Tessier, appuyé par Caroline Poisson et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle accepte de prêter un à Cédart-Tech Inc. différents les emplacements et bâtiments au 631, rue Notre-Dame à Sainte-Thècle à compter du 2 février 2015 et aux conditions :

- Prête le bureau du 631 rue Notre-Dame et l'électricité sera à la charge de Cédart-Tech Inc.; mais la municipalité se réserve le droit de diviser ce bureau pour ces besoins ou autres.
- Prête les emplacements A, B et C, tel qu'indiqué sur le plan selon les besoins de l'entreprise; mais la municipalité se réserve le droit de réviser le prêt de ces emplacements en tout temps.
- Prête la balance à la condition que la municipalité puisse y avoir accès gratuitement.
- Autorise le maire et le directeur général/secrétaire-trésorier à signer un bail pour et au nom de la municipalité avec Cédart-Tech Inc. pour une durée de 5 ans.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2015
02-037 : Demande de dérogation mineure pour le 251 rue Charles-Audy

CONSIDÉRANT la demande de dérogation mineure de Monsieur Sylvain Moisan consistant à autoriser l'implantation d'un bâtiment principal à 7,3 mètres de la ligne avant lorsque le règlement de zonage no. 8-90 prescrit 7,6 mètres;

CONSIDÉRANT que le comité consultatif en urbanisme a étudié cette demande et nous recommande de l'autoriser;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Claudette Trudel-Bédard, appuyé par André Beaudoin et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle autorise la dérogation mineure suivante pour le 251 rue Charles-Audy à Sainte-Thècle :

- Pour l'implantation d'un bâtiment principale à 7,3 mètres de la ligne avant pour une dérogation de 0,3 mètre.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2015
02-038: Demande d'aide financière de l'Association des personnes aidantes de la Vallée-de-la-Batiscan

COONSIDÉRANT que l'Association des personnes aidantes de la Vallée-de-la-Batiscan nous demande de bénéficier gratuitement de la salle Aubin pour une activité le 11 février 2015;

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Sainte-Thècle offre aux organises une aide financière plutôt que la gratuité de la salle Aubin;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Caroline Poisson, appuyé par Jean-François Couture et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle accorde une aide financière de 100 $ à l'Association des personnes aidantes de la Vallée-de-la-Batiscan pour l'organisation de leur Salon «Au cœur de l'inspiration» qui aura lieu le 11 février 2015 à la salle Aubin.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2015
02-039: Demande d'aide financière du Relais pour la vie de Hérouxville

CONSIDÉRANT que le groupe de 10 personnes représentant la municipalité de Sainte-Thècle à l'activité du Relais pour la vie de Hérouxville ont ramassé 850 $;

CONSIDÉRANT que le groupe doit payer son inscription (10$) et amasser un montant de 100 $ chacun pour un total de 1000 $;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Jacques Tessier, appuyé par Caroline Poisson et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle accorde une aide financière de 150 $ à l'équipe (les Geais bleus de Sainte-Thècle) représentant notre municipalité au relais pour la vie de Hérouxville.
.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2015
02-040: Demande d'aide financière pour le démarrage d'un bureau de service en comptabilité

CONSIDÉRANT la demande d'aide financière de Madame Nancy Cloutier pour l'ouverture d'un bureau de service en comptabilité;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Bertin Cloutier, appuyé par Jacques Tessier et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle versera, après trois (3) mois d'opération, une aide financière de 500.00 $ à Madame Nancy Cloutier pour l'ouverture d'un bureau de service en comptabilité au 324 rue Masson à Sainte-Thècle; car elle répond à la politique de la municipalité d'occuper un local vacant depuis plus d'an.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2015
02-041: Remplacement des lumières de rues par des luminaires au DEL

CONSIDÉRANT que la municipalité effectuerait des économies si elle remplaçait les lumières de rues par des luminaires au DEL;

CONSIDÉRANT qu'Hydro-Québec offre une aide financière pour remplacer les lumières de rues par des luminaires au DEL;

EN CONSÉQUECE, il est proposé par Claudette Trudel-Bédard, appuyé par Jean-François Couture et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle demande des soumissions par invitation à deux soumissionnaires pour le remplacement des lumières de rues par des luminaires au DEL.
.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2015
02-042: Hydro-Québec et Télus/Servitude pour hauban au club de ski de fond

CONSIDÉRANT la demande qui nous est par Hydro-Québec et TELUS d'avoir

une servitude sur le terrain du club de ski de fond;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par André Beaudoin, appuyé par Bertin Cloutier et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle autorise le maire et le directeur général/secrétaire-trésorier à signer pour et au nom de la municipalité le contrat de servitude pour permette un droit de placer, ajouter et exploiter sur, au-dessus et en dessous de l'assiette de servitude ci-après décrite, pour TELUS des lignes de télécommunication et pour **HYDRO** des lignes de distribution d'énergie électrique, soit aériennes, soit souterraines ou les deux, comprenant notamment les poteaux, haubans, câbles, fils, ancres, supports, conduits, piédestaux, puits d'accès et tous autres appareils ou accessoires qu'elles jugeront nécessaires ou utiles sur le terrain du club de ski de fond au 2501 chemin Saint-Michel Nord à Sainte-Thècle (lot 4 757 098).

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2015
02-043: Offre de service de Jacques Thibault pour le service d'incendie

Il est proposé par Claudette Trudel-Bédard, appuyé par Jacques Tessier et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle accepte l'offre de Jacques Thibault pour les services suivants :

Vérification annuelle pour autopompe et camion-citerne avec pompe intégrée au prix 300.00 $ chaque.
Autres tests par unité :
Pompes portatives : 50 $
Citerne avec pompe PTO : 150 $
Appareil d'élévation (parc d'échelle avec test de poids) : 850 $
Camion-citerne ou véhicule de service (test routier) : 75 $
Aucun frais supplémentaire de déplacement.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2015
02-044: Nivelage des chemins d'été 2015

Il est proposé par Bertin Cloutier, appuyé par Caroline Poisson et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle demande des prix pour la location d'une niveleuse avec opérateur pour faire l'entretien des chemins en graviers de la municipalité et le directeur des travaux publics fera le partage des chemins à niveler entre les trois entrepreneurs.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2015
02-045: Soirée reconnaissance des bénévoles 2015

CONSIDÉRANT que le Centre d'Action Bénévole de Mékinac organise un gala reconnaissance des bénévoles 2015;

CONSIDÉRANT que le conseil municipal désire souligner le bénévolat d'une personne de sa localité;

CONSIDÉRANT que cette personne œuvre sur plusieurs organises et s'implique dans la municipalité

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Jean-François Couture, appuyé par Claudette Trudel-Bédard et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle nomme Maryse Thivierge comme bénévole pour

participer au nom de la municipalité au Gala reconnaissance des bénévoles 2015 qui aura lieu le vendredi 17 avril à la salle des aînés de Saint-Tite et organisé par le Centre d'action bénévole de Mékinac.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2015
02-046: Réservation de la patinoire pour le hockey bottine féminin

Il est proposé par Caroline Poisson, appuyé par Jacques Tessier et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle autorise le club de hockey bottine féminin à utiliser la patinoire du Centre de Loisir Éric Bédard les jeudis soir de 18h à 19 h.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2015
02-047: Embauche d'animateur pour la Maison des Jeunes

CONSIDÉRANT que le comité de la Maison des Jeunes nous demande de régulariser l'embauche des animateurs;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Claudette Trudel-Bédard, appuyé par Jean-François Couture et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle entérine l'embauche de Nicolas Gervais et Kevin Ferron-Francoeur, tous deux étudiants, comme animateur de la Maison des Jeunes.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2015
02-048: Remplacement de la toilette du Club de ski de fond

Il est proposé par Bertin Cloutier, appuyé par Claudette Trudel-Bédard et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle accepte l'offre de Lafrance et Trudel Inc. pour le remplacement de la toilette du club de ski de Fond au montant de 488.00 $ plus les taxes et la main d'œuvre.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2015
02-049: Modification de la résolution 2013-05-157 pour autoriser la signature du procès-verbal de bornage

CONSIDÉRANT qu'il faut amender la résolution 2013-05-157;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Caroline Poisson, appuyé par Jacques Tessier et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle amende la résolution 2013-05-15 en ajoutant la mention suivante :

Alain Vallée, maire et Louis Paillé, directeur général/secrétaire-trésorier sont autorisés à signer pour et au nom de la municipalité le procès-verbal de bornage préparer par Yvan L'Heureux, arpenteur géomètre afin de régulariser l'assiette du chemin de la rue Lacordaire (Dossier Gervais Arsenault).

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2015
02-050: Demande d'aide financière à la MRC pour le rechargement du chemin du Tour du lac V'limeux

CONSIDÉRANT que la municipalité a construit la forme du chemin du Tour-du-lac-V'limeux reliant le lac Bouton au lac V'limeux;

CONSIDÉRANT que ce chemin desservira autant les propriétaires du lac V'limeux que les nouveaux terrains vendus sur ce lac par le ministère et sous la gestion de la MRC de Mékinac;

CONSDIRANT qu'il faudrait ajouter du gravier sur ce chemin pour faciliter l'accès aux propriétaires des nouveaux terrains afin qu'ils puissent y amener les matériaux nécessaires pour la construction de leur chalet;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par André Beaudoin, appuyé par Bertin Cloutier et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle demande à la MRC de Mékinac une aide financière de 20 000 $ dans l'enveloppe des baux de villégiature afin d'ajouter du gravier sur le chemin reliant le lac Bouton et le lac V'limeux.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Questions de l'assistance :

Marcel Tellier pose une question concernant la Coopérative de Solidarité Santé de Sainte-Thècle.

Gaston Groleau parle de l'installation des antennes cellulaires sur l'église.

Réjean Bédard demande de réparer le ponceau sur le chemin Saint-Joseph.

Claudette Trudel-Bédard explique son projet de réorganisation des photos des maires dans la salle municipale.

Affaires nouvelles :

a) Concours de Lypsing de l'école Masson
b) Modification au règlement pour la circulation de motoneige
c) Camp de jour durant la semaine de relâche.

Rés. 2015
02-051: École Masson demande la gratuité de la salle Aubin pour le concours de Lypsing

CONSIDÉRANT que le comité organisateur du concours de Lypsing des jeunes de l'école Masson se tiendra à la salle Aubin;

CONSIDÉRANT qu'il aimerait disposer de la salle Aubin gratuitement pour cette activité;

EN CONSÉQUECNE, il est proposé par Caroline Poisson, appuyé par Claudette Trudel-Bédard et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle accorde gratuitement la salle Aubin au comité organisateur du concours de Lypsing de l'école Masson pour cette activité qui se tiendra le 1 mai 2015.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Avis de motion :

Bertin Cloutier donne avis de motion à l'effet qu'il présentera à une séance ultérieure un règlement afin de modifier le règlement de circulation afin de permettre la circulation des motoneiges sur une partie du chemin du lac du Jésuite.

Rés. 2015
02-052: Camp de jour lors de la semaine de la relâche scolaire

CONSIDÉRANT que la municipalité organise un camp de jour durant la semaine de relâche scolaire;

CONSIDÉRANT que la municipalité bénéficie d'une aide financière du gouvernement du Québec pour organiser ce camp de jour;

EN CONSÉQUECNE, il est proposé par André Beaudoin, appuyé par Claudette Trudel-Bédard et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle

- Mandate Julie Veillette pour organiser le camp de jour municipal pour la semaine de relâche;
- Embauche les 2 candidates de Ste-Thècle ayant postulé comme animatrice du camp de jour soit Justine Malenfant et Mylène Hudon pour la semaine de relâche et elles seront rémunérées au taux du salaire minimum.
- Le tarif pour les enfants qui s'inscriront à ce camp de jour sera de 20 $ par enfant pour la semaine.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2015
02-053 : Levée de la séance

À 20h27, il est proposé par Caroline Poisson, appuyé par Jean-François Couture et résolu à l'unanimité de lever la séance.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

_____ _____

Maire Secrétaire-trésorier

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-THÈCLE
MRC DE MÉKINAC

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle tenue le lundi 2 mars 2015, à 20 heures, sous la présidence du maire Alain Vallée.

Sont présents:

Jean-François Couture, conseiller
Claudette Trudel Bédard, conseillère
André Beaudoin, conseiller
Caroline Poisson, conseillère
Bertin Cloutier, conseiller

Est absent : Jacques Tessier, conseiller

Autres présences: Louis Paillé, Jean-Yves Piché et Julie Veillette

Rés. 2015
03-054 Ouverture de la séance

Il est proposé par Caroline Poisson, appuyé par André Beaudoin et il est résolu unanimement d'ouvrir la séance à 20 h 00.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2015
03-055 Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Claudette Trudel-Bédard, appuyé par Jean-François Couture et il est résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour suivant avec la mention de laisser ouvert le point Affaires nouvelles.

1. Ouverture de la séance.

2. Adoption de l'ordre du jour

3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 2 février 2015.

4. Correspondance

5. Comptes et état des revenus et dépenses

6. Questions de l'assistance

7. Demande d'appui auprès de la CPTAQ de m. Yvon Landry et Mme. Josée Trépanier.

8. A) Adoption du règlement 322-2015 décrétant l'exécution des travaux d'aqueduc, d'égout sanitaire et pluvial ainsi que la chaussée dans la rue Masson ainsi qu'un emprunt au montant de 1 348, 602.23 $
B) Présentation d'une demande dans le cadre d'une programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2014 à 2018.
C) Demande de soumissions pour les travaux du règlement 322-2015.

9. Adoption du règlement 323-2015 pour permettre la circulation des véhicules hors route sur certains chemins municipaux (motoneige).

10. Plaisir d'hiver :
A) Concours de bonhomme de neige
B) Parc Saint-Jean-Optimiste.

11. A) Engagement d'un sauveteur pour la plage du parc Saint-Jean-Optimiste.
B) Engagement d'un animateur pour la maison des Jeunes

12. A) Soumissions reçues pour le remplacement des lumières de rues.
B) Avis de motion pour payer les travaux de remplacement des lumières de rues.

13. A) Dépôt du registre sur la gestion sécuritaire de l'amiante.
B) Dépôt du bilan annuel de la qualité de l'eau potable.

14. Tirage au sort pour la location du Pavillon Desjardins.

15. A) Demande d'aide financière pour le Théâtre des Poêles à Bois
B) Demande d'aide financière de la Fondation Institut de Cardiologie de Montréal.

16. A) Bibliothèque municipale/autorisation d'assister au Salon du Livre de Trois-Rivières.
B) Projet spéciaux /rencontre pour le développement social

17. Société Canadienne du cancer/proclamation d'Avril le mois de la jonquille.

18. Véloroute/Achat de panneaux et installation.

19. Pétition pour la réparation et l'entretien des chemins municipaux.

20. Association forestière de la vallée du St-Maurice/distribution d'arbres.

21. Demande de commandite de Promotion Sainte-Thècle pour le Festival 2015.

22. Appui au garage G. Champagne.

23. Don à la Coopérative de Solidarité Santé de Sainte-Thècle

24. Programme d'assistance financière au programme d'accompagnement en loisir pour les personnes handicapées.

25. Valérie Fiset/Cotisation à l'ordre des CPA

26. Période de questions de l'assistance

27. Affaires nouvelles :

A) PMA Assurance offre d'augmentation d'assurance
B) Engagement d'un technicien pour les travaux de la rue Masson

28. Ajournement ou levée de la séance

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2015
03-056 Adoption du procès-verbal des séances du mois de février 2015

Il est proposé par Bertin Cloutier, appuyé par André Beaudoin et il est résolu unanimement d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 2 février 2015, tel que rédigé.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Correspondance reçue en février 2015

Ministre du Québec et Ministre des Forêts, de la Faune et des parcs du Québec

Les Ministres nous informent d'un investissement de 450 millions de dollars en travaux sylvicoles pour les deux prochaines années, soit 225 millions de dollars en 2015-2016 et la même somme en 2016-2017.

Ministère des affaires municipales et de l'occupation du territoire du Québec

Le MAMROT nous informe qu'il on bien reçu les déclarations d'intérêts pécuniaires pour la période commençant 15 février 2015.

Le MAMROT nous informe qu'un paiement de 61 439.22 $ nous sera versé. Ce montant correspondant à un versement périodique pour le Programme de subvention PADEM.

Ministère des Transports

Le MTQ nous informe qu'il on bien reçu notre demande pour l'élargissement des accotements asphaltés sur les rue Saint-Jacques (route 153).

Le MTQ nous informe qu'un montant de 27 000$ sera déposé à notre compte. Ce montant correspond au premier versement de la subvention pour transport adapté 2015.

Héma-Québec

Héma-Québec nous informe de la prochaine collecte de sang qui aura lieu, lundi 16 mars 2015 à la Salle Aubin. L'objectif à atteindre est de 105 donneurs.

Les Journées de la persévérance scolaire

Il nous informe que les journées de la persévérance scolaire se dérouleront du 16 au 20 février 2015. Les journées offre une belle occasion de se mobiliser autour des jeunes et de leur signifier que leur réussite nous tiens à cœur.

M.R.C. Mékinac

La M.R.C. nous envoie un avis public pour nous informer qu'elle a adopté le Règlement 2015-160 concernant les modalités de dépôt d'une demande de révision de l'évaluation foncière à l'organisme responsable de l'évaluation.

Municipalité de Saint-Boniface

La Municipalité de Saint-boniface nous invite à inscrire un jeune âgé entre 13 et 17 ans au camp d'urgence 9-1-1. L'objectif principal est que le jeune puisse vivre l'expérience de la vie quotidienne des intervenants d'urgence.

Qualinet

Qualinet nous offre leur service dans le service de nettoyage après sinistre.

Régie des alcools, des courses et des jeux du Québec

Le Régie nous informe que le Casse-Croûte de Ranch à fait la demande de permis d'alcool. De plus, elle nous rappelle que nous pouvons s'opposer à cette demande dans les 30 jours de sa publication.

Rober Fer et Métaux

RFM nous informe de différents projets qui seront soumis au MDDELCC concernant la valorisation en agriculture des résidus mixtes de papetières de catégorie C2-P1-O2-E1 et de résidus calciques de catégorie C1-P1-O1-E1 au cours des prochaines années.

Société d'Habitation du Québec

La SHQ nous informe qu'il prenne note que notre municipalité n'a fait aucun débours ni aucun encaissement durant la période du 1er janvier au 31 décembre 2014.

Rés. 2015
03-057 Dépôt de la correspondance

Il est proposé par André Beaudoin, appuyé par Bertin Cloutier et il est résolu unanimement d'autoriser le dépôt de la correspondance du mois de février 2015.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2015
03-058: Approbation des comptes

Il est proposé par Caroline Poisson, appuyé par Jean-François Couture et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle adopte les comptes du mois de février 2015 au montant de 410 165.25 $

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Questions de l'assistance :

Jocelyne Gervais pose une question concernant le prêt du 631 rue Notre-Dame à la compagnie Cedart-Tech.

Rés. 2015
03-059 Demande d'appui auprès de la CPTAQ de M. Yvon Landry et Mme. Josée Trépanier

CONSIDÉRANT QUE M. Yvon Landry et Mme. Josée Trépanier nous désire construire une résidence sur leur terrain (lot 4 757 800)

CONSIDÉRANT QUE le terrain visé par la demande est dans un milieu agroforestier et le potentiel agricole de ses sols est majoritairement de classe 7 et les contraintes associées à ces sols sont très importantes en raison de leur caractère accidenté et très rocailleux;

CONSIDÉRANT QUE le terrain de M. Yvon Landry et Mme. Josée Trépanier est situé sur une portion du territoire de la Municipalité de Sainte-Thècle sur lequel la Commission a rendu une décision favorable en date du 14 mars 2014, Dossier #372957, en vertu de l'article 59 de la LPTAQ, soit une demande à portée collective;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Claudette Trudel-Bédard, appuyé par Jean-François Couture et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle appuie la demande présentée par M. Yvon Landry et Mme. Josée Trépanier auprès de la Commission de Protection du Territoire Agricole du Québec dans le but d'aliéner, de lotir et utiliser à une fin autre que l'agriculture le lot 4 757 800 et un chemin constitué des lots P.4 756 846, P.5 068 845, P.5 068 846 et P. 5 068 847 dans la municipalité de Sainte-Thècle.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2015
03-060 Adoption du règlement 322-2015 décrétant l'exécution des travaux d'aqueduc, d'égout sanitaire et pluvial ainsi que la chaussée dans la rue Masson ainsi qu'un emprunt au montant de 1 348, 602.23 $

Il est proposé par André Beaudoin, appuyé par Caroline Poisson et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle adopte le

règlement 322-2015 décrétant l'exécution des travaux d'aqueduc, d'égout sanitaire et pluvial ainsi que la chaussée dans la rue Masson ainsi qu'un emprunt au montant de 1 348, 602.23 $.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2015
03-061 Présentation d'une demande dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2014 à 2018.

Attendu que :

- La municipalité a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2014 à 2018;
- La municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire.

Il est proposé par Claudette Trudel-Bédard, appuyé par Bertin Cloutier et il résolu que :

- la municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle;
- la municipalité s'engage à être la seule responsable et à dégager le Canada et le Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2014-2018;
- la municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de la programmation de travaux jointe à la présente et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire;
- la municipalité s'engage à atteindre le seuil minimal d'immobilisations en infrastructures municipales fixé à 28 $ par habitant par année, soit un total de 140 $ par habitant pour l'ensemble des cinq années du programme;
- la municipalité s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2015
03-062 Demande de soumissions pour les travaux du règlement 322-2015

Il est proposé par Caroline Poisson, appuyé par André Beaudoin et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle demande des soumissions via le site SEAO pour les travaux d'aqueduc, d'égout sanitaire et pluvial ainsi que la chaussée sur la rue Masson

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2015
03-063 Adoption du règlement 323-2015 pour permettre la circulation des véhicules hors

route sur certains chemins municipaux (motoneige)

Il est proposé par Caroline Poisson, appuyé par André Beaudoin et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle adopte le règlement 323-2015 afin de permettre la circulation des véhicules hors route (motoneige) sur une partie du chemin du Lac-du-Jésuite à Sainte-Thècle.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Plaisir d'Hiver/Concours de bonhomme de neige et activités au parc Saint-Jean-Optimiste

Caroline Poisson procède au tirage du concours de bonhomme de neige dans le cadre des activités de Plaisirs d'hiver. Les gagnants sont : Claudie Hudon, Mia Hudon, Claudia Lefrancois Lapointe, Juliette Légaré, Zacari Marcotte et Jeanye Lefrancois Lapointe.

Elle remercie les gens qui ont participés à la journée plaisir d'hiver qui a eu lieu le dimanche 22 février 2015 au Parc Saint-Jean-Optimiste. Il y a eu 114 inscriptions à cette journée.

Rés. 2015
03-064 Engagement d'un sauveteur pour la plage du parc Saint-Jean-Optimiste

CONSIDÉRANT que Laurence Poiré nous a envoyé son Curriculum vitae et est intéressée au poste de sauveteur pour la plage du Parc Saint-Jean-Optimiste;

CONSIDÉRANT que la municipalité a toujours beaucoup de difficulté à trouver un sauveteur pour la plage du Parc Saint-Jean-Optimiste;

CONSIDÉRANT que la municipalité est heureuse qu'il y est une personne de sa localité qui a la formation de sauveteur;

EN CONSÉQUECNE, il est proposé par André Beaudoin, appuyé par Caroline Poisson et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle engage Laurence Poiré comme sauveteur à la plage du Parc Saint-Jean-Optimiste pour la saison estivale 2015. Son horaire sera du dimanche au samedi de 11h à 17h et son salaire sera de 17.00 $ l'heure avec une garantie de 30 heures par semaine.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2015
03-065 Engagement d'un animateur pour la maison des Jeunes

CONSIDÉRANT que Nicolas Gervais n'est plus intéressé à être animateur à la maison des Jeunes;

CONSIDÉRANT que la municipalité a besoin de remplacer cet animateur;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Claudette Trudel-Bédard, appuyé par Jean-François Couture et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle engage Jessy Jack Provost comme animateur de la maison des Jeunes. Son salaire sera de 10.85 $ l'heure.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2015
03-066 Soumissions reçues pour le remplacement des lumières de rues

CONSIDÉRANT les soumissions reçues pour le remplacement des lumières de rues :

Fourniture de 264 têtes de lumières de rues au DEL avec cellule photo :

Westburne au montant de 43 799.96 $ taxes incluses
Daniel Durocher Inc. au montant de 51 069.60 $ taxes incluses

Installation de 264 têtes de lumières de rues au DEL avec cellule photo :

Val-Mauricie électrique Inc. au montant de 11 837.83 taxes incluses
Daniel Durocher Inc. au montant de 14 826.03 taxes incluses

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Bertin Cloutier, appuyé par Caroline Poisson et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle accepte les soumissions les plus basses soient :

- Celle de la compagnie Westburne au montant de 43 799.96 $ taxes incluses pour la fourniture de 264 têtes de lumières de rues au DEL avec cellule photo.
- Celle de la compagnie Val-Mauricie électrique Inc. au montant de 11 837.83 $ taxes incluses pour l'installation de 264 têtes de lumières de rues au DEL avec cellule photo.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Avis de motion :

Claudette Trudel-Bédard donne avis de motion à l'effet qu'il présentera à une séance ultérieure un règlement pour le financement de l'achat et l'installation de 264 lumières de rues au DEL avec cellule photo.

Rés. 2015
03-067 Dépôt du registre sur la gestion sécuritaire de l'amiante

Il est proposé par Caroline Poisson, appuyé par Bertin Cloutier et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle a pris connaissance du registre sur la gestion sécuritaire de l'amiante préparé par le directeur des travaux publics et en accepte le dépôt.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2015
03-068: Dépôt du bilan annuel de la qualité de l'eau potable

Il est proposé par Claudette Trudel-Bédard, appuyé par André Beaudoin et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle Thècle a pris connaissance du bilan annuel de la qualité de l'eau potable pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2014 préparé par le directeur des travaux publics et en accepte le dépôt.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2015
03-069 Tirage au sort pour la location du Pavillon Desjardins

CONSIDÉRANT que plusieurs personnes désirent louer le Pavillon Desjardins du Parc Saint-Jean-Optimiste pour la période des fêtes de l'année 2015;

CONSIDÉRANT que le conseil municipal a décidé à une séance antérieure de faire un tirage au sort pour déterminer la personne qui pourra louer le Pavillon Desjardins durant la période des fêtes;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Jean-François Couture, appuyé par Bertin Cloutier et il est résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Sainte-

Thècle loue aux dates et aux personnes suivantes le pavillon Desjardins du Parc Saint-Jean-Optimiste suite au tirage au sort:

Le 24 décembre 2015 au soir :	Famille Johanne Magnan
Le 25 décembre 2015 au soir :	Famille Francine Roy
Le 26 décembre 2015 au soir :	Famille André Ébacher
Le 27décembre 2015 au midi :	Famille Denis Marchildon
Le 31 décembre 2015 au soir :	Famille Francine Ricard
Le 1 janvier 2016 au midi :	Famille Carole Magnan
Le 1 janvier 2016 au soir :	Famille Réjean Bédard
Le 2 janvier 2016 au soir :	Famille Henry-Paul Piché

Les gagnants devront payer la location du pavillon Desjardins avant le 31 mars 2015 et aucun remboursement ne sera effectué advenant l'annulation de la location.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2015
03-070 Demande d'aide financière pour le Théâtre des Poêles à Bois

CONSIDÉRANT que le Théâtre des Poêles à Bois a donné deux représentations à la salle Aubin en collaboration avec le comité culturel de Sainte-Thècle;

CONSIDÉRANT qu'il nous demande une aide financière pour la réalisation de ces activités;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Caroline Poisson, appuyé par André Beaudoin et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle accorde une aide financière de 150 $ à la troupe de Théâtre des Poêles à bois.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Demande d'aide financière de la Fondation de l'Institut de Cardiologie de Montréal

Le conseil ne donne pas suite à cette demande.

Rés. 2015
03-071 Bibliothèque municipale/autorisation d'assister au Salon du Livre de Trois-Rivières

Il est proposé par Claudette Trudel-Bédard, appuyé par Caroline Poisson et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle autorise Diane Proulx, responsable de la bibliothèque municipale, à participer au Salon du Livre de Trois-Rivières. Son inscription et ses frais de déplacement seront payés par la municipalité.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2015
03-072 Projets spéciaux/rencontre pour le développement social

Il est proposé par André Beaudoin, appuyé par Bertin Cloutier et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle autorise Julie Veillette, directrice adjointe à participer à la rencontre d'appropriation de l'outil «Développement du potentiel des communautés» dans Mékinac. Ses frais de repas seront payés par la municipalité.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2015
03-073 Société Canadienne du cancer/proclamation d'Avril mois de la jonquille

CONSIDÉRANT QUE le cancer est la première cause de mortalité au Québec;

CONSIDÉRANT QUE la Société canadienne du cancer travaille à sauver plus de vies;

CONSIDÉRANT QUE grâce à des milliers de Québécois, donateurs et bénévoles, la Société canadienne du cancer lutte pour prévenir plus de cancers, permettre aux chercheurs de faire plus de découvertes et aider plus de personnes touchées par la maladie;
CONSIDÉRANT QUE nous pouvons prévenir environ la moitié de tous les cancers en adoptant un mode de vie sain et des politiques qui protègent le public;

CONSIDÉRANT QUE près de la moitié de l'argent investi dans la recherche sur le cancer par les organismes de bienfaisance provient de la Société canadienne du cancer;

CONSIDÉRANT QUE les personnes touchées par le cancer peuvent se concentrer sur leur guérison et avoir une bonne qualité de vie grâce à l'aide offerte par la Société canadienne du cancer;

CONSIDÉRANT QUE le mois d'avril est le Mois de la jonquille, et qu'il est porteur d'espoir et d'activités qui feront une différence dans la vie des patients atteints de cancer et dans la lutte contre la maladie;

CONSIDÉRANT QUE la Société canadienne du cancer encourage les Québécois à poser un geste significatif pendant le Mois de la jonquille pour les personnes touchées par le cancer et à contribuer au combat contre cette maladie;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Claudette Trudel-Bédard, appuyé par Jean-François Couture et il est résolu à l'unanimité que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle

- Décrète que le mois d'avril est le Mois de la jonquille.
- Encourage la population à accorder généreusement son appui à la cause de la Société canadienne du cancer.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Véloroute/Achat de panneau et installation

Ce sujet est reporté ; car une demande doit être faite dans le cadre du Pacte rural pour défrayer ces dépenses.

Pétition pour la réparation et l'entretien des chemins municipaux

Le conseil municipal traite de la pétition reçue des citoyens pour la réparation et l'entretien des chemins municipaux. Le maire explique aux personnes présentes les priorités de la municipalité. Plusieurs personnes posent des questions sur ce sujet.

Rés. 2015
03-074 Association forestière de la vallée du St-Maurice/distribution d'arbres

CONSIDÉRANT que l'Association forestière de la vallée du Saint-Maurice nous invite à célébrer le mois de l'arbre et des forêts en mai ;

CONSIDÉRANT que l'Association forestière de la vallée du Saint-Maurice nous offre des plants pour distribuer à nos citoyens et citoyennes ;

CONSIDÉRANT que le conseil municipal organisera une journée pour distribuer ces plants à la population, supervisée par Madame Caroline Poisson, conseillère municipale ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Claudette Trudel-Bédard, appuyé par André Beaudoin et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle demande à l'Association forestière de la vallée du Saint-Maurice de nous fournir 1000 plants de bois feuillus et résineux qui seront remis aux gens de la

municipalité.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2015
03-075 Demande de commandite de Promotion Ste-Thècle Inc. pour le Festival 2015

CONSIDÉRANT QUE Promotion Ste-Thècle Inc. organise le festival des lacs et forêt 2015;

CONSIDÉRANT QU'il nous demande une commandite pour préparer ce festival;

EN CONSÉQUENCIE, il est proposé par Jean-François Couture, appuyé par André Beaudoin et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle accorde une aide financière de 5 000 $ à Promotion Ste-Thècle Inc. pour l'organisation du festival des lacs et forêt, édition 2015.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2015
03-076: Concessionnaire BRP Lax-aux-Sables

CONSIDÉRANT QUE BRP vient de confirmer au Garage G. Champagne Inc. qu'il n'est plus concessionnaire des produits SKI DOO au Lac-aux-Sables, à compter du 31 mars 2015

CONSIDÉRANT QUE dans l'immédiat de la MRC Mékinac, seul BRP n'aura plus de concession sur le territoire pour les motoneiges SKI DOO,

CONSIDÉRANT QUE dû au réchauffement climatique, la FCMQ, conjointement avec le Comité Sentiers Récréatifs de la Mauricie, a changé un sentier régional en sentier Trans-Québec Est-Ouest, passant dans le stationnement du Garage G. Champagne Inc. et du territoire de la MRC Mékinac,

CONSIDÉRANT QUE la MRC Mékinac a été déclarée par les maires des 10 municipalités «MRC Motoneige-Quad», dans le but de développer l'économie de ces sports,

CONSIDÉRANT QUE la MRC Mékinac est un lien naturel entre la région de Québec et Lanaudière, constituant un pays naturel pour le sport de la motoneige,

EN CONSÉQUENCE Il est proposé par André Beaudoin, appuyé par Caroline Poisson et résolu à l'unanimité que la municipalité de Sainte-Thècle demande à BRP de maintenir sa concession du Garage G. Champagne Inc., au Lac-aux Sables, de façon à assurer le développement de ce sport dans la région immédiate de Mékinac et de continuer d'assurer l'excellent service aux motoneigistes de passage sur la TQ 23.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2015
03-077: Don à la Coopérative de Solidarité Santé de Sainte-Thècle

CONSIDÉRANT que la Fondation de la Coopérative de Solidarité Santé de Sainte-Thècle a versé un montant de 50 000 $ à la municipalité pour investir dans la santé;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Bertin Cloutier, appuyé par Claudette Trudel-Bédard et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle accorde une aide financière de 50 000 $ à la Coopérative de Solidarité Santé de Sainte-Thècle pour poursuivre leur objectif dans le domaine de la santé.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2015
03-078 Programme d'assistance financière au programme d'accompagnement en loisir pour les personnes handicapées

Il est proposé par Caroline Poisson, appuyé par Jean-François Couture et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle demande une aide financière dans le cadre du Programme d'assistance financière au programme d'accompagnement en loisir pour les personnes handicapées pour la saison estivale 2015 et autorise Louis Paillé, directeur général, à signer la demande pour et au nom de la municipalité.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2015
03-079: CPA/Cotisation

Il est proposé par André Beaudoin, appuyé par Bertin Cloutier et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle paie la cotisation annuelle de l'ordre des comptables professionnels agréés du Québec au montant de 1 033.22 $ pour la directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe (Valérie Fiset).

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Questions de l'assistance :

Danielle Cadotte pose des questions concernant le garage G. Champagne et concernant le remplacement des lumières de rues.
Jean-Claude Cloutier demande de réparer les rangs.

Affaires nouvelles :

A) PMA Assurance offre d'augmentation d'assurance
B) Engagement d'un technicien pour les travaux de la rue Masson

Rés. 2015
03-080: PMA Assurance offre d'augmentation d'assurance

Il est proposé par André Beaudoin, appuyé par Claudette Trudel-Bédard et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle accepte les offres de PMA Assurance pour l'augmentation de couverture d'assurance pour les immeubles suivants :

- Emplacement #12 (Caserne d'incendie) : augmenter de 346 058 $ à 500 000 $ pour une prime additionnelle de 265 $.
- Emplacement # 17 (centre sportif Geai Bleu) : augmenter de 105 060 à 200 000 $ pour une prime additionnelle de 165 $.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2015
03-081: Stage de l'Université Laval pour un baccalauréat en génie civil

CONSIDÉRANT QUE Louis-Philippe Ratelle, étudiant à l'université Laval en génie civil, cherche un stage;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité aura besoin d'une personne pour coordonner des travaux d'infrastructure de rues avec égout sanitaire, égout pluvial et aqueduc de la rue Masson;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par André Beaudoin, appuyé par Caroline Poisson et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle

- accepte l'offre de stage SIGMA+ de l'Université Laval
- engage Louis-Philippe Ratelle, comme stagiaire en génie civile. Il sera sous la supervision du directeur des travaux publics et sera affecté aux travaux de la rue Masson.
- La période de stage sera du 4 mai 2015 au 14 août 2015 à raison de 40 heures semaines pour un salaire de 17.00 $ l'heure.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2015
03-082: Levée de la séance

À 21 h, il est proposé par André Beaudoin, appuyé par Claudette Trudel-Bédard et il est résolu unanimement de lever la séance.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

_____ _____

Maire Secrétaire-trésorier

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-THÈCLE
MRC DE MÉKINAC

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle tenue le lundi 13 avril 2015, à 20 heures, sous la présidence du maire Alain Vallée.

Sont présents:

Jean-François Couture, conseiller
Claudette Trudel Bédard, conseillère
André Beaudoin, conseiller
Caroline Poisson, conseillère
Jacques Tessier, conseiller
Bertin Cloutier, conseiller

Autres présences: Julie Veillette et Jean-Yves Piché.

Rés. 2015
04-083 : Ouverture de la séance

Il est proposé par Caroline Poisson, appuyé par Jean-François Couture et il est résolu unanimement d'ouvrir la séance à 20 h 00.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2015
04-084 : Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par André Beaudoin, appuyé par Bertin Cloutier et il est résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour suivant avec la mention de laisser ouvert le point Affaires nouvelles.

1. Ouverture de la séance.
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 2 mars 2015.
4. Correspondance
5. Comptes et état des revenus et dépenses
6. Questions de l'assistance
7. Demande d'appui auprès de la CPTAQ de la Ferme Piché Cadotte.

8. PMA Assurance/offre d'augmentation d'assurance.

9. ADMQ congrès 2015

10. Demande de dérogation mineure pour le 1890 chemin Saint-Michel Sud à Sainte-Thècle.

11. A) Rappel au travail des employés aux travaux publics.
B) Comité de sélection pour l'engagement des étudiants pour l'été 2015 et date du camp de jour et tarif.
C) Programme Desjardins Jeunes au travail.

12. Adoption des soumissions pour les travaux du règlement 322-2015 décrétant l'exécution des travaux d'aqueduc, d'égout sanitaire et pluvial ainsi que la chaussée dans la rue Masson.

13. Demande d'aménagement d'une voie de transbordement ferroviaire pour le 631 rue Notre-Dame à Sainte-Thècle.

14. Autorisation de présenter une demande au Pacte rural pour mettre à niveau les pistes de ski de fond et de raquette du club de ski de fond le Geai Bleu. (Enveloppe locale)

15. Demande d'aide financière à la Société Saint-Jean-Baptiste pour la Fête Nationale du Québec.

16. Camping Lac et Forêt délivrance d'une autorisation par le MDDELCC.

17. A) Aménagement de la salle du conseil municipal (Soumissions)
B) Aménagement des espaces verts et jardinières (Soumissions)

18. Réparation du jeu d'eau du parc Saint-Jean-Optimiste (Soumissions)

19. Versement de l'aide financière à la SIM.

20. Demande de commandite :
A) Demande d'aide financière de Bouge pour la Croix-Rouge.
B) Demande d'aide financière de l'Association des propriétaires de chalets du Lac du Jésuite.
C) Femmes de Mékinac demande de gratuité de la salle Aubin pour la Grande Fiesta Latino.
D) APHA demande de commandite pour la salle Aubin pour un souper bénéfice et invitation au souper bénéfice « Silence et Noirceur ».
E) CSSS de la Vallée-de-la-Batiscan demande la gratuité de la salle Aubin pour le Programme intégré d'équilibre dynamique P.I.E.D.
F) CDC de Mékinac demande la gratuité de la salle Aubin pour le projet «Une rentrée scolaire accessible à toutes les familles de Mékinac.
G) Le grand Bazar du printemps demande de commandite.
H) Rallye auto demande de commandite.
I) Demande de commandite, publicité pour le spectacle de fin d'année les Maestros.
J) Demande d'aide financière, Cabrioles de St-Tite pour gala reconnaissance, lauréats Kathleen Bouchard.

21. Le Nouvelliste annonce pour le mois de l'arbre.

22. Avis de motion pour les travaux d'aqueduc sur la 4ème Avenue du lac Croche Sud.

23. Achat d'un surpresseur pour épuration des eaux

24. Période de questions de l'assistance

25. Affaires nouvelles :

A) <u>Location de la Montagne Groleau pour fin acéricole</u>
B) **<u>Avis de motion pour modifier les tarifs des licences pour chiens et</u>**

fixer des amendes.

C) **Avis de motion pour adopter un règlement interdisant les chiens dans les certains parcs et endroits publics de la municipalité**

D) **Reconduction du camp de jour de la relâche et fixation des tarifs.**

26. Ajournement de la séance

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2015
04-085 : Adoption du procès-verbal de la séance du mois de mars 2015

Il est proposé par Bertin Cloutier, appuyé par Claudette Trudel-Bédard et il est résolu unanimement d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 2 mars 2015, tel que rédigé.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Correspondance reçue en mars 2015

Ministère du développement durable, de l'environnement et de la lutte contre les changements climatiques du Québec.

Le MDDELCC nous informe qu'il prendra en charge les frais exigé pour l'analyser de notre demande d'autorisation pour le Programme d'aide aux municipalités dévitalisées.

Le MDDELCC nous invite à consulter le plan directeur de l'eau (PDE) afin de savoir la problématique affectant, la qualité, la quantité et les usages de l'eau et propose des actions à mettre en œuvre par différents acteur de l'eau dans du bassin versant.

La MDDELCC nous informe que la performance de notre municipalité en matière de gestion des matières résiduelles, nous a valu une subvention de 21 452.70$ dans le cadre du programme sur la redistribution aux municipalités des redevances pour élimination de matières résiduelles.

Ministère des Affaire Municipales et de l'Occupation du Territoire du Québec.

Le MAMOT nous informe qu'un versement de 5 148.22$ sera déposé à notre compte. Ce montant représente le paiement d'un versement périodique pour le programme de subvention PADEM.

Le MAMOT nous informe qu'un versement de 3 239.67$ sera déposé à notre compte. Ce montant représente le remboursement des frais de refinancement du programme d'assainissement des eaux municipales.

Le MAMOT nous informe qu'un montant de 34 277.00$ sera déposé à notre compte. Ce montant correspond à la subvention PRECO sur les rues St-Gabriel et Lavoie.

Ministère des Transports du Québec

Le MTQ nous informe qu'un versement de 12 000 $ sera déposé à notre compte. Ce montant correspond à la subvention amélioration de Julie Boulet.

Agence de la santé et des services sociaux de la Mauricie et du Centre-du-Québec

L'Agence nous invite à participer au concours d'arrachage d'herbe à poux qui se tiendra du 1er au 14 juillet prochain.

L'AQDR de Mékinac

L'AQDR de Mékinac nous envoie leur bulletin du printemps et nous souhaite une Joyeuse Pâques.

Centre de Santé et des Services Sociaux de la Vallée de la Batiscan.

Le CSSSVB nous informe du nouveau programme PIED un outil efficace et disponible. Ce programme a pour but d'améliorer l'équilibre et la force des jambes afin de prévenir les chutes et garder les os en santé.

Chambre des Communes du Canada.

Mme Lise St-Denis demande à Bombardier de lui transmettre leurs motivations relatives à la décision de la fermeture de la concession du garage G. Champagne de Lac-aux-Sables.

CLD Mékinac

Le CLD de Mékinac nous envoie un communiqué concernant les 2 lauréats locaux gagnant du 17e concours québécois en entrepreneuriat pour le territoire de la MRC. Les deux gagnants sont dans la catégorie Exploitation, transformation, production : Cèdart-Tech Inc. et dans la catégorie Services aux individus : Escouade indépendance.

Comité Territorial de Développement Social de Mékinac

CTDSM nous envoie un communiqué nous informant de leur réaction face aux récentes décisions adoptées par le Gouvernement provincial concernant les coupures budgétaires dans les finances publiques.

Commission de Protection du territoire Agricole du Québec

La CPTAQ nous informe qu'elle a reçu la demande pour le lot 4 757 800 et qu'elle procédera à l'étude détaillée de cette demande.

Curriculum Vitae

Monsieur Louis-Philippe Lafrenière nous offre ses services comme chauffeur de véhicule lourd et pompier volontaire**.**
Monsieur Mathieu Paquin nous offre ses services comme pompier volontaire.
Monsieur Maurice Leduc nous offres ses services comme journalier**.**

Excavation Lac-aux-Sables et Terrassement Mékinac Inc.

Excavation Lac-aux-Sables et Terrassement Mékinac Inc. nous envoie leur liste d'équipement ainsi que le taux horaire de chaque équipement.

Fédération Québécoise des Municipalités

La FQM nous offre leur service en ressources humaines exclusif à ses membres.

Fondation Coop Santé de Sainte-Thècle

Fondation Coop Santé nous envoie leur état financier au 31 décembre 2014.

Gestar

Gestar nous offre le soutien en gestion des documents et archives.

Héma Québec

Héma Québec nous remercie pour le support offert lors de la dernière collecte de sang. De plus, il mentionne que 82 personnes ont fait don de sang.

Hydro-Québec

HQ nous envoie un aide-mémoire pour les coordonnateurs des mesures d'urgence.

Laboratoire Environex

Laboratoire Environex, nous informe qu'il on fait l'acquisition des activités de laboratoire de Biolab Inc., et le maintien des services.

L'Équipe des Geais bleus

L'Équipe des Geais Bleus nous remercie de notre appui et le soutien apporté lors de la marche Relais pour la vie qui a eu lieu le 28 février dernier.

Qualitas

Le groupe Qualitas nous offre leurs services professionnels en ingénierie des matériaux.

Régie des Gestions des Matières Résiduelles de la Mauricie

La RGMRM nous informe qu'un chèque de 12 795$ nous sera versé en février. Ce montant correspond à la redistribution de la compensation de l'année 2014 pour la collecte sélective.

Réseau Biblio

Réseau biblio nous informe de leur visite de soutien qui a eu lieu le, 17 mars dernier.

Robert Pronovost

Monsieur Robert Pronovost nous informe de sa nouvelle acquisition soit une débroussailleuse de marque Orsi muni d'une flèche « boom » d'une longueur de 24 pieds.

Société d'Habitation du Québec

La SHQ nous informe qu'un montant de 12 927.69$ sera déposé à notre compte. Ce montant correspond au Programme LAQ-volet privé.

Sureté du Québec

La SQ nous informe qu'à compter du 1 avril, il faudra s'adresser à des entreprises privées pour obtenir une vérification d'antécédent judiciaire.

Rés. 2015
04-086: Dépôt de la correspondance

Il est proposé par Claudette Trudel-Bédard, appuyé par Caroline Poisson et il est résolu unanimement d'autoriser le dépôt de la correspondance du mois de mars 2015 en modifiant cependant la date du 17 avril pour le 17 mars sous l'item Réseau Biblio**.**

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2015
04-087: Approbation des comptes

Il est proposé par Jacques Tessier, appuyé par Claudette Trudel-Bédard et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle adopte les comptes du mois de mars 2015 au montant de 234 179.20 $

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Questions de l'assistance :

Luc Lafrance demande ce qui arrive avec la lettre que lui et Renald Naud ont déposé au conseil le 19 mars en ce qui a trait à la reconnaissance officielle de citoyens éminents.

Renald Naud montre au conseil un article de journal paru il y a quelques temps au sujet de l'entreprise Pierre Naud (BMR).

Marcel Bacon trouve intéressant la suggestion de M. Naud et Lafrance de rebaptiser le parc St-Jean, parc Pierre Naud mais il ajouterait le mot Optimiste.

Rés. 2015
04-088 : Demande d'appui auprès de la CPTAQ de la Ferme Piché Cadotte.

CONSIDÉRANT que la FERME Piché Cadotte s'adresse à la Commission de Protection du Territoire Agricole du Québec afin d'acheter de M. Gervais Arseneault une partie du lot 4 758 157 qui est déjà utilisée par cette dernière pour la culture de l'avoine ;

CONSIDÉRANT que l'autre partie du lot 4 758 157 conservée par M. Arseneault est boisée et que le sol est rocailleux ;

CONSIDÉRANT que cette vente est conforme à la règlementation municipale;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Bertin Cloutier, appuyé par Jacques Tessier et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle appuie la demande présentée par la Ferme Piché Cadotte auprès de la Commission de Protection du Territoire Agricole du Québec afin d'obtenir l'autorisation d'acheter la partie visée du lot 4 758 157.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2015
04-089 : PMA Assurance offre d'augmentation d'assurance

Il est proposé par André Beaudoin, appuyé par Claudette Trudel-Bédard et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle accepte les offres de PMA Assurance pour l'augmentation de couverture d'assurance pour les immeubles suivants :

- Emplacement #1 (Garage municipal) : augmenter de 93 159 $ à 200 000 $ pour une prime additionnelle de 185 $.
- Emplacement # 9-10 (Hôtel de Ville) : augmenter de 1 817 628 à 3 000 000 $ pour une prime additionnelle de 2 045 $.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2015
04-090 : ADMQ congrès 2015

Il est proposé par Jacques Tessier, appuyé par Caroline Poisson et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle autorise le directeur général à assister au congrès de l'ADMQ. L'inscription et les autres dépenses seront à la charge de la municipalité.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2015
04-091 : Demande de dérogation mineure pour le 1890 chemin Saint-Michel Sud à Sainte-Thècle

CONSIDÉRANT la demande de dérogation mineure de Monsieur Jocelyn Tellier consistant à autoriser la construction d'un bâtiment complémentaire qui, avec l'ensemble des bâtiments totalisera une superficie de 104.05 mètres carrés, le tout en contravention à l'article 50 du 7 règlement de zonage 8-90 qui exige une

superficie maximale de 75 mètres carrés;

CONSIDÉRANT que le comité consultatif en urbanisme a étudié cette demande et nous recommande de l'autoriser;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Bertin Cloutier, appuyé par André Beaudoin et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle autorise la dérogation mineure suivante pour le 1890 chemin Saint-Michel Sud à Sainte-Thècle :

- Accepte la dérogation mineure de 29.05 mètres carrés pour la construction d'un bâtiment complémentaire (garage résidentiel).

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2015
04-092: Rappel au travail des employés aux travaux publics et les parcs

Il est proposé par Jean-François Couture, appuyé par Jacques Tessier et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle

- Entérine l'embauche de Sylvain Magnan et Normand Boutet, préposés aux travaux publics, pour le 20 avril 2015.
- Autorise l'embauche de Gilles Lamarre, préposé aux travaux publics, selon les besoins de la municipalité.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2015
04-093: Comité de sélection pour l'engagement des étudiants pour l'été 2015

Il est proposé par Jacques Tessier, appuyé par Bertin Cloutier et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle nomme Claudette Trudel-Bédard, Caroline Poisson et André Beaudoin pour former le comité de sélection pour passer les entrevues pour l'embauche des étudiants pour l'été 2015 et de faire leurs recommandations au conseil municipal.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2015
04-094: Participation animation et loisirs/ tarif 2015

CONSIDÉRANT que les localités de Mékinac chargent près de 200 $ par enfant pour le service d'animation (camp de jour);

CONSIDÉRANT que le conseil municipal désire charger un montant d'inscription pour ce service afin d'améliorer les équipements et les activités;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Claudette Trudel-Bédard, appuyé par Jean-François Couture, que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle établisse les tarifs suivants pour le service d'animation saison estivale 2015 :

1 ^{o} Les frais d'inscription pour les activités de 9h à 16h seront de 100 $ pour le premier enfant, 75 $ pour le deuxième enfant de la même famille, 50 $ pour le troisième enfant de la même famille et gratuit pour les autres enfants de la même famille pour l'été dont les parents sont résidents et/ou propriétaires à Sainte-Thècle et de les montants sont doublés pour les enfants dont les parents ne sont pas résidents et n'ont pas de propriété à Sainte-Thècle. Le camp de jour débutera le 25 juin 2015 jusqu'au 14 août 2015 soit pour une période de huit (8) semaines. (Même famille ou même adresse civique).

2 ^{o} offre de services au Parc Saint-Jean-Optimiste pour la saison estivale 2015, à savoir, un service de garde de 7h30 à 9h00 et de 16h00 à 17h30 moyennant sept (7 $) dollars par jour par enfant.

3 ^{o} Retard après 17h30, une pénalité de 1$ aux 5 minutes sera imposée aux parents

retardataires.

4 ^{o} Tarif journalier pour le service d'animation pour la saison estivale 2015 :

- Tarif journalier : 12,00 $ par jour
- Tarif à la semaine : 50.00 $ par semaine.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2015
04-095: Demande d'aide financière pour Desjardins – Jeunes au travail

Il est proposé par André Beaudoin, appuyé par Jacques Tessier et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle demande une aide financière au Carrefour jeunesse-emploi dans le cadre du programme Desjardins-Jeunes au Travail pour deux emplois d'étudiants pour le recensement des chiens et entretien des parcs.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2015
04-096: Adoption des soumissions pour les travaux du règlement 322-2015 décrétant l'exécution des travaux d'aqueduc, d'égout sanitaire et pluvial ainsi que la chaussée dans la rue Masson.

CONSIDÉRANT QUE les soumissions reçues pour les travaux de réfection des conduites d'eau potable, d'égouts et de la chaussée dans la rue Masson dans le cadre du programme TECQ 2014-2018:

TRAVAUX DE PULVÉRISATION ET PAVAGE

Construction & Pavage Portneuf Inc.	151 203.47$
Construction et Pavage Boisvert Inc.	151 930.26$
Pagé Construction div. De Sintra Inc.	202 637.69$
Maximo Construction Inc.	152 600.57$
Eurovia Québec Construction Inc.	161 240.92$

FOURNITURE DE PRODUITS DE BÉTON

Emco Corporation	86 769.52$

TROTTOIRS ET BORDURES DE BÉTON

Cimentier Laviolette Inc.	102 399.60$
B.M.Q. Inc.	95 935.14$

FOURNITURE DE CONDUITES ET ACCESSOIRES

Wolseley Canada Inc.	104 445.45$
Réal Huot Inc.	114 268.35$
Emco Corporation	99 098.92$

FOURNITURE MATÉRIAUX GRANULAIRES ET MACHINERIES

Excavation RMG Inc.	355 816.43$
Georges Paquin Excavation & Terrassement et Fils Senc.	323 948.83$
Les Entreprises Saint-Ubald	434 149.91$

FOURNITURE DE MATÉRIAUX GRANULAIRES

Maskimo Construction Inc.	100 904.94$
Georges Paquin Excavation & Terrassement et Fils Senc.	71 000.36$

FOURNITURE DES SERVICES DE NETTOYAGE, ÉSSAIS ET INSPECTION

Aucune soumission

CONSIDÉRANT que pour la fourniture de produits de béton nous avons reçu une seule soumission conforme;

CONSIDÉRANT que la soumission des Entreprises Saint-Ubald pour la fourniture de matériaux granulaires et machineries a dû être rejetée, car l'attestation de revenu Québec n'a pas été fournie avec les documents d'appel d'offres;

CONSIDÉRANT que les soumissions ont été vérifiées par Patrice Bédard, ingénieur du service d'ingénierie de la MRC de Mékinac, chargé de projets;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Caroline Poisson, appuyé par André Beaudoin et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle accepte les soumissions suivantes pour les travaux du règlement 322-2015 décrétant l'exécution des travaux d'aqueduc, d'égout sanitaire et pluvial ainsi que la chaussée dans la rue Masson.

Accepte la soumission la plus basse pour l'achat des conduites et accessoires de la compagnie Emco Corporation au montant de 99 098.52 $ taxes incluses.
Accepte la seule soumission pour les produits de béton de la compagnie Emco Corporation au montant de 86 769.52 $ taxes incluses.

Accepte la soumission la plus basse pour les trottoirs et bordures de béton de la compagnie B.M.Q. Inc. au montant de 95 935.14 $ taxes incluses.

Accepte la soumission la plus basse pour la pulvérisation et pavage de la compagnie Construction & Pavage Portneuf Inc. au montant de 151 203.47 $ taxes incluses.

Accepte la soumission la plus basse pour l'achat des matériaux granulaires et machineries de la compagnie Georges Paquin Excavation et Terrassement et Fils, S.E.N.C. au montant de 321 948.83 $ taxes incluses.

Accepte de retourner en appel d'offres sur invitation puisqu'une soumission n'a été reçue pour le nettoyage, essais et inspection. Le service d'ingénierie de la MRC de Mékinac est autorisé à effectuer cet appel d'offres sur invitation auprès des 2 entreprises suivantes : Test Tech et Véolia.

Les travaux de construction seront réalisés en régie par la municipalité.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2015
04-097 : Demande d'aménagement d'une voie de transbordement ferroviaire pour le site industriel du 631 rue Notre-Dame à Sainte-Thècle

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Sainte-Thècle a acheté les terrains de l'ancienne usine de Groleau Inc. afin de le réhabiliter pour accueillir des entreprises sur son territoire ;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Sainte-Thècle est une municipalité dévitalisée ;

CONSIDÉRANT QUE l'ancien site industriel de Groleau Inc. a déjà eu une voie de transbordement ferroviaire ;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Sainte-Thècle a vendu une partie de ce site à la SIM ;

CONSIDÉRANT QUE l'entreprise CEDART-TECH tirerait d'énormes avantages d'une voie de transbordement ferroviaire, dans le cadre de ses activités d'achat et vente de bois ;

CONSIDÉRANT QUE des investisseurs privés envisagent la mise en place d'une usine de production de granules de bois sur le site et qu'une voie de transbordement

ferroviaire devient un atout important pour l'implantation et le succès de cette entreprise ;

CONSIDÉRANT QUE cette voie pourrait également servir à des entreprises de la région pour le transbordement de bois et d'autres marchandises ;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Sainte-Thècle demande l'appui de toutes les autres municipalités de la MRC de Mékinac ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Jacques Tessier, appuyé par Claudette Trudel-Bédard et il est résolu unanimement que le conseil municipal de la municipalité de Sainte-Thècle demande à la MRC de Mékinac et au CLD de Mékinac de considérer l'aménagement d'une voie de transbordement ferroviaire pour le site industriel du 631 rue Notre-Dame à Sainte-Thècle.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Autorisation de présenter une demande au Pacte rural pour mettre à niveau les pistes de ski de fond et de raquette du club de ski de fond le Geai Bleu. (Enveloppe locale)

Ce point est reporté car le conseil a déjà une demande en attente pour le dossier du skate parc.

Rés. 2015
04-098: Fête de la Saint-Jean

CONSIDÉRANT que la Société Saint-Jean-Baptiste offre une aide financière pour célébrer la fête nationale;

CONSIDÉRANT que Promotion Ste-Thècle en collaboration avec le service d'incendie s'occuperont des activités de la fête de la Saint-Jean ;

CONSIDÉRANT que les revenus et dépenses de cette activité seront comptabilisés à même le fonds réservé pour la Fête Nationale;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par André Beaudoin, appuyé par Caroline Poisson et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle

- Demande une aide financière dans le cadre du programme d'assistance financière de la Fête nationale du Québec.

- Autorise Alain Vallée, maire, à signer pour et au nom de la municipalité tous les documents concernant cette demande d'aide financière.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2015
04-099 : Camping Lac et Forêt délivrance d'une autorisation par le MDDELCC.

CONSIDÉRANT qu'en vertu de l'article 32 de la Loi sur la Qualité de l'Environnement (LQE), une demande d'autorisation sera déposée à la direction régionale de la Mauricie du ministère du développement durable, de l'environnement et de la lutte contre les changements climatiques (MDDELCC) pour l'installation d'une conduite d'aqueduc qui raccordera le réseau d'aqueduc municipal au réseau privé du camping ainsi que d'un prolongement d'égout sanitaire afin d'ajouter quelques sites avec service d'égout au système de traitement des usées construit en 2014 et qui a déjà fait l'objet d'une autorisation ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Bertin Cloutier, appuyé par Jacques Tessier et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle ne s'objecte pas à la délivrance de l'autorisation déposée auprès du

MDDELCC pour le camping Lac et Forêt situé au 131, 12e avenue Lac-Croche sud, Sainte-Thècle.

Rés. 2015
04-100 : Aménagement de la salle du conseil municipal

CONSIDÉRANT que la municipalité a reçu des soumissions pour la peinture et la modification de l'éclairage de la salle du conseil municipal;

CONSIDÉRANT que la municipalité trouve ces dépenses trop onéreuses;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Jacques Tessier, appuyé par André Beaudoin et il est résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle accepte de faire effectuer les aménagements suivants pour la salle du conseil municipal :

- Le changement des luminaires.
- La peinture sera effectuée par les employés municipaux.
- La confection d'une mosaïque des maires de la municipalité pour un montant d'environ 300.00 $.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2015
04-101 : Aménagement des espaces verts et jardinières

CONSIDÉRANT que le conseil municipal désire embellir le village pour la saison estivale comme à chaque année ;

CONSIDÉRANT que le Luc Gravel, propriétaire de Centre Jardin Multi-Fleurs nous a fait parvenir une soumission pour l'aménagement paysager de différents emplacements dans la municipalité et pour l'ajout de jardinières ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Bertin Cloutier, appuyé par Claudette Trudel-Bédard et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle accepte l'offre de Luc Gravel du Centre Jardin Multi-Fleurs comme suit :

- Aménagement des espaces verts, fleurs, engrais et entretien au coût de 2 950.00 $
- Bacs à fleurs sur la Promenade Laurent Naud au coût de 300.00 $
- Bacs à fleurs sur le Pont du chemin Saint-Michel Nord au coût de 120.00 $
- Jardinières dans les rues et au parc Saint-Jean-Optimiste au coût de 2095.00 $

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2015
04-102 : Réparation du jeu d'eau du parc Saint-Jean-Optimiste (Soumissions)

CONSIDÉRANT que la municipalité doit remplacer l'automate du panneau de contrôle des jeux d'eau au Parc St-Jean -Optimiste ;

CONSIDÉRANT que la municipalité a reçu deux soumissions pour remplacer l'automate du panneau de contrôle des jeux d'eau :

Tessier Récréo-parc au montant de 4 707.08 $ avec les taxes ;
Pomplo au montant de 1 329.40$ avec les taxes.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Caroline Poisson, appuyé par Jacques Tessier et il est résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle accepte l'offre la plus basse soit celle de Pomplo au montant de 1 329.40 $ incluant les taxes pour le remplacement de l'automate du panneau de contrôle des jeux d'eau.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2015
04-103 : Versement de l'aide financière à la SIM.

CONSIDÉRANT que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle a vendu une partie de terrain avec bâtiment au 631, rue Notre-Dame à Sainte-Thècle à la Société d'Infrastructures Mékinac (Sim) **;**

CONSIDÉRANT que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle a adopté la résolution 2014-09-326 et par laquelle la municipalité s'engageait à verser à la Société d'Infrastructures Mékinac (Sim) une aide financière annuelle de 15 000.00 $ pour les 5 prochaines années **en autant qu'une usine soit en opération dans le bâtiment ci-haut mentionné ;**

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Jacques Tessier, appuyé par Caroline Poisson et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle :

- Autorise Julie Veillette, directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière à émettre un chèque d'aide financière de l'ordre de 15 000.00 $ à la Société d'Infrastructures Mékinac (Sim).

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2015
04-104 : Projet de financement «Bouge pour la Croix Rouge»

CONSIDÉRANT que la municipalité désire participer au projet de financement de la Croix Rouge;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Caroline Poisson, appuyé par Bertin Cloutier et résolu à l'unanimité que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle accorde un montant de 100.00 $ dans le cadre du projet de financement Bouge pour la Croix Rouge et Madame Claudette Trudel Bédard représentera la municipalité à l'activité qui aura lieu le 20 juin 2015 au Lac-à-la-Tortue.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2015
04-105: Demande d'aide financière de l'Association des propriétaires de chalets du Lac du Jésuite

CONSIDÉRANT que l'association des propriétaires de chalets du Lac du Jésuite cotise leurs membres pour ensemencer des poissons dans le lac;

CONSIDÉRANT que l'association nous demande une contribution financière pour réaliser cet ensemencement;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par André Beaudoin, appuyé par Jacques Tessier et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle accorde une aide financière de 500.00 $ à l'Association des propriétaires de chalets du Lac du Jésuite pour l'ensemencement de poissons dans le lac du Jésuite.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2015
04-106 : Femmes de Mékinac demande de gratuité de la salle Aubin pour la Grande Fiesta Latino.

CONSIDÉRANT que Femmes de Mékinac a organisé la Grande Fiesta Latino le Samedi 28 mars dernier ;

CONSIDÉRANT qu'il nous demande une aide financière pour aider à la réussite de cette soirée ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Claudette Trudel-Bédard, appuyé par Caroline Poisson et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle accorde une aide financière de 100.00 $ à l'organisme Femmes de Mékinac pour l'organisation de leur soirée La Grande Fiesta Latino du 28 mars 2015.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2014
04-107: APHA demande de commandite pour la salle Aubin pour un souper bénéfice et invitation au souper bénéfice « Silence et Noirceur ».

CONSIDÉRANT que l'APHA organise une activité d'éducation populaire et de sensibilisation à la différence, soit un souper bénéfice sous le thème « Silence et Noirceur » qui se tiendra le vendredi 5 juin 2015 à la Salle Aubin de Sainte-Thècle ;

CONSIDÉRANT que l'APHA demande une commandite pour la location de la Salle Aubin pour l'organisation de ce souper bénéfice ;

CONSIDÉRANT que l'APHA invite également tous les membres du conseil (accompagné ou non) à venir participer à cet évènement au coût de 35$ du billet, ou 270$ pour une table de huit personnes ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Jacques Tessier, appuyé par Jean-François Couture et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle accorde une aide financière de 100 $ à l'Association des Personnes Handicapées Actives de Mékinac pour l'organisation de leur souper bénéfice « Silence et Noirceur » et défrayera le coût des billets (35$) pour le maire et les conseillers qui participeront à la soirée.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2015
04-108 : CSSS de la Vallée-de-la-Batiscan demande la gratuité de la salle Aubin pour le Programme intégré d'équilibre dynamique P.I.E.D.

CONSIDÉRANT que le CSSS de la Vallée-de-la-Batiscan va offrir un programme d'exercices qui se veut un outil de prévention pour réduire les risques de chutes et qui vise à améliorer l'équilibre ainsi que la force des jambes des participants ;

CONSIDÉRANT que le CSSS de la Vallée-de-la-Batiscan souhaite offrir ce programme gratuitement et le plus près possible du lieu de résidences des participants ;

CONSIDÉRANT que le CSSS de la Vallée-de-la-Batiscan demande la gratuité de la Salle Aubin pour offrir le Programme intégré d'équilibre dynamique P.I.E.D, et ce pour une période de 12 semaines à raison de deux demi-journées par semaine ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Bertin Cloutier, appuyé par Caroline Poisson et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle loue la Salle Aubin au CSSS au coût de 20$ par demi-journée pour une période de 12 semaines.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2015
04-109 : CDC de Mékinac demande la gratuité de la salle Aubin pour le projet «Une rentrée scolaire accessible à toutes les familles de Mékinac ».

CONSIDÉRANT que la CDC Mékinac organise «Une rentrée scolaire accessible pour tous» qui contribue à alléger le stress occasionné par l'achat des fournitures scolaires des familles en proposant des ventes d'articles neufs et usagés;

CONSIDÉRANT qu'il nous demande de disposer de la salle Aubin gratuitement pour organiser cette activité;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Claudette Trudel-Bédard, appuyé par Jacques Tessier et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle accepte de prêter gratuitement la salle Aubin à la Corporation de développement communautaire de Mékinac pour la tenue de l'activité « Une rentrée scolaire accessible pour tous» qui se tiendra le 25 juin 2015.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2015
04-110 : Demande d'utilisation d'équipements de la municipalité du Grand Bazar du printemps

CONSIDÉRANT que le comité organisateur du grand Bazar nous demande de leur prêter certains équipements de la municipalité;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Bertin Cloutier, appuyé par André Beaudoin et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle

- Autorise le Grand Bazar à faire des lignes et numéros pour identifier les emplacements loués sur les rues Piché, Centenaire et Villeneuve ;
- Accepte de faire les photocopies de leurs formulaires et de publiciser cet événement ;
- Fournir le matériel nécessaire lors de la journée du Grand Bazar ;
- Accepte de demander un permis de boisson pour cet évènement, mais le coût du permis sera défrayé par le Grand Bazar.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2015
04-111: Rallye Lac-aux-Sable 2015 demande de commandite

CONSIDÉRANT que le comité organisateur du Rallye Lac-aux-Sables 2015 souhaite obtenir une commandite et l'appui de la municipalité de Sainte-Thècle pour la huitième édition de l'évènement qui aura lieu le Samedi 15 août 2015 :

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par André Beaudoin, appuyé par Bertin Cloutier et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle

- Autorise la fermeture à la circulation sur le tronçon du chemin St-Thomas en rouge (voir carte en annexe) pour une période de deux heures soit de 16h à 18h ;
- Avise les résidents affectés par la fermeture de la route ;
- Accorde une aide financière de 500.00$ pour le programme de visibilité suivant : - Portion du circuit au nom de Saint-Thècle;
  - Logo de la Municipalité sur tous les documents officiels;
  - Logo de la Municipalité sur tous les documents promotionnels;
  - Logo sur le site web de l'événement.

Rés. 2015
04-112: Demande de commandite, publicité pour le spectacle de fin d'année les Maestros.

CONSIDÉRANT la demande de commandite pour une publicité de l'école de musique Les Maëstros pour leur spectacle de fin d'année ;

CONSIDÉRANT que deux (2) jeunes de Sainte-Thècle font partie de cette école de musique ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Jacques Tessier, appuyé par Caroline Poisson et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-

Thècle accepte de payer une publicité format carte d'affaire au montant de 30.00 $ dans le programme de la soirée spectacle de fin d'année de l'école de musique Les Maëstros.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2015
04-113 : Demande d'aide financière, Cabrioles de St-Tite pour gala reconnaissance, lauréats Kathleen Bouchard

CONSIDÉRANT que le club de patinage artistique les Cabrioles sollicite une aide financière pour leur gala reconnaissance afin de souligner les lauréats Kathleen Bouchard parmi leurs patineurs et patineuses ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Bertin Cloutier, appuyé par Caroline Poisson et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle accorde une aide financière de 50.00 $ pour le gala reconnaissance du club de patinage artistique les Cabrioles.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2015
04-114 : Publicité – Le Nouvelliste /Mois de l'arbre et des forêts

Il est proposé par Claudette Trudel-Bédard, appuyé par Jacques Tessier et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle accepte de payer une publicité au montant de 255.00 $ plus les taxes dans le Nouvelliste dans le cahier spécial dans le cadre du mois de l'arbre et des forêts et la journée de distribution au garage municipal aura lieu le Samedi 16 mai 2015 de 9h à midi.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

AVIS DE MOTION :

Jacques Tessier donne avis de motion à l'effet qu'il présentera à une séance ultérieure un règlement pour le prolongement du réseau d'eau potable sur la 4e avenue du Lac Croche sud.

Rés. 2015
04-115 : Achat d'un compresseur pour épuration des eaux

Il est proposé par Bertin Cloutier, appuyé par Jacques Tessier et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle achète de la compagnie Hibon Inc. un surpresseur au coût de 6 041.35 $ plus les taxes applicables et les frais d'installation pour la station d'épuration des eaux.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Questions de l'assistance :

Réjean Bédard demande qui sont les autres soumissionnaires pour l'achat des matériaux granulaires et machineries pour les travaux à effectuer dans la rue Masson et le prix des autres soumissions.

Renald Naud demande quel sera la prochaine étape en ce qui a trait à la lettre que lui et Luc Lafrance ont déposé au conseil le 19 mars.

Luc Lafrance demande à la municipalité de rendre accessible le lac Pleau ou d'en faire la demande à la MRC de Mékinac.

Affaires nouvelles :

A) Location de la Montagne Groleau pour fin acéricole.
B) Avis de motion pour modifier les tarifs des licences pour chiens et fixer des amendes.
C) Avis de motion pour adopter un règlement interdisant les chiens dans les certains parcs et endroits publics de la municipalité
D) Reconduction du camp de jour de la relâche et fixation des tarifs.

Location de la Montagne Groleau pour fin acéricole.

Ce point est reporté à une séance ultérieure.

AVIS DE MOTION :

André Beaudoin donne avis de motion à l'effet qu'il présentera à une séance ultérieure un règlement pour modifier les tarifs des licences pour chiens et fixer des amendes.

AVIS DE MOTION :

Claudette Trudel-Bédard donne avis de motion à l'effet qu'elle présentera à une séance ultérieure un règlement interdisant les chiens dans certains parcs et endroits publics de la municipalité de Sainte-Thècle.

Rés. 2015
04-116: Reconduction du camp de jour de la relâche et fixation des tarifs.

CONSIDÉRANT le succès du projet S.O.S. Parents durant la semaine de relâche 2015 ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Claudette Trudel-Bédard, appuyé par Caroline Poisson et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle reconduit pour l'année 2016 le projet S.O.S. Parents pour la semaine de relâche et fixe les tarifs suivants : 35$ pour la semaine et 10$ par jour pour les enfants de Sainte-Thècle, 50$ pour la semaine et 15$ par jour pour les enfants de l'extérieur de la municipalité de Sainte-Thècle.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2015
04-117: Ajournement de la séance

À 20h55, il est proposé par Caroline Poisson, appuyé par Jean-François Couture et il est résolu unanimement d'ajourner la séance au lundi 20 avril 2015 à 20h.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

_____ _____
Maire Secrétaire-trésorier

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-THÈCLE
MRC DE MÉKINAC

Procès-verbal de la séance ajournée du conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle tenue le lundi 20 avril 2015, à 20 heures, sous la présidence du maire Alain Vallée.

Sont présents:

Jean-François Couture, conseiller
Claudette Trudel Bédard, conseillère
André Beaudoin, conseiller
Caroline Poisson, conseillère
Jacques Tessier, conseiller
Bertin Cloutier, conseiller
Autres présences: Louis Paillé, Jean-Yves Piché et Julie Veillette

Rés. 2015
04-118 : Ouverture de la séance

Il est proposé par Caroline Poisson, appuyé par André Beaudoin et il est résolu unanimement d'ouvrir la séance ajournée à 20 h 00.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2015
04-119 : Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Bertin Cloutier, appuyé par Jacques Tessier et il est résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour suivant avec la mention de laisser ouvert le point Affaires nouvelles.

1. Ouverture de la séance.
2. Adoption de l'ordre du jour

3. Adoption du rapport financier et rapport de l'auditeur indépendant pour la Municipalité de Sainte-Thècle au 31 décembre 2014

4. Lettre d'entente avec le Ranch et Monsieur Gilles Magnan

5. Achat de calcium pour les routes en gravier

6. Soumission Pierre Naud pour la porte arrière extérieure de la Salle Aubin

7. Rencontre du Regroupement régional de la Mauricie et du Centre-du-Québec

8. A) Demande d'aide financière, Coopérative Jeunesse de services de Sainte-Thècle
   B) Demande d'ajustement du tarif de la location de la Salle Aubin, Maison des familles de Mékinac

9. A) Municipalité du Lac-aux-Sables : Target 911
   B) Municipalité du Lac-aux-Sables : Pont du chemin du lac du Missionnaire

10. Période de questions de l'assistance

11. Affaires nouvelles :
    Demande de bail au Canadien National

12. Ajournement ou levée de la séance

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2015
04-120 : Rapport financier et rapport de l'auditeur indépendant pour la Municipalité de Sainte-Thècle au 31 décembre 2014

CONSIDÉRANT qu'un avis public a été publié lequel annonçait que le rapport financier de la municipalité sera déposé à la séance du 20 avril 2015;

CONSIDÉRANT la présentation du rapport financier de la municipalité a été fait

par Marilyn Proteau, CGA de la firme comptable Désaulniers, Gélinas et Lanouette, s.e.n.c.r.l. comptables agréés ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par André Beaudoin, appuyé par Jaques Tessier et il est résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle adopte le rapport financier et le rapport de l'auditeur indépendant pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2014 tel que présenté par Désaulniers, Gélinas et Lanouette, s.e.n.c.r.l. comptables agréés. Les revenus de fonctionnement et d'investissement se sont élevés à 3 729 191.00$, les dépenses de fonctionnement, les autres activités financières et les éléments de conciliations à des fins fiscales ont atteint 3 666 581.00 $ d'où un surplus de 62 610.00 $ pour l'année 2014. Un montant de 125 000.00$ du surplus accumulé a été affecté pour l'achat d'un terrain avec bâtisses. Le surplus accumulé au 31 décembre 2014 est donc de 79 044.00$ $ et un fonds réservé de 100 057.00$.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Lettre d'entente avec le Ranch et Monsieur Gilles Magnan

M. Gilles Magnan demande de prolonger le réseau d'égout sanitaire de la rue Vallée jusqu'au 780 la rue Saint-Jacques à Sainte-Thècle afin d'enlever une servitude sur son terrain et s'engage à payer les frais de ce prolongement d'égout sanitaire. La municipalité préparera un règlement pour le paiement relié à ces travaux.

AVIS DE MOTION

Bertin Cloutier donne avis de motion à l'effet qu'il présentera à une séance ultérieure un règlement pour la construction d'un réseau d'égout sanitaire de la rue Vallée jusqu'au 780 la rue Saint-Jacques à Sainte-Thècle et les conditions pour le paiement de ces travaux.

Rés. 2015
04-121 : Engagement de l'ingénieur de la MRC de Mékinac

Il est proposé par Claudette Trudel-Bédard, appuyé par Jacques Tessier et résolu à l'unanimité que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle mandate l'ingénieur du service d'ingénierie de la MRC de Mékinac pour préparer les plans et devis pour la construction d'un réseau d'égout sanitaire allant de la rue Vallée jusqu'au 780 de la rue Saint-Jacques à Sainte-Thècle.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2015
04-122 : Achat de calcium pour les routes en gravier

CONSIDÉRANT que la municipalité a demandé à deux soumissionnaires un prix pour l'achat de calcium pour les routes en gravier;

CONSIDÉRANT que la municipalité a reçu seulement une soumission pour l'achat de calcium pour les routes en gravier;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Bertin Cloutier, appuyé par Jean-François Couture et résolu à l'unanimité que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle accepte la seule soumission reçue soit celle de Marcel Guimond et Fils pour l'achat, le transport, le chargement et déchargement ainsi que l'épandage contrôlé électroniquement par système Dickie Johns, de 12 tonnes de chlorure de calcium au coût de 685.00 $ la tonne pour un total de 8 220.00 $ plus les taxes pour les routes en gravier de la municipalité.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2015
04-123 : Remplacement d'une porte à l'Hôtel de Ville

Il est proposé par Jacques Tessier, appuyé par Claudette Trudel-Bédard et résolu à l'unanimité que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle accepte l'offre de Pierre Naud Inc. au montant de 1 287.00 $ taxes incluses pour le remplacement d'une porte à l'arrière de l'Hôtel de Ville.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2015
04-124 : Rencontre du Regroupement régional de la Mauricie et du Centre-du-Québec

Il est proposé par Jean-François Couture, appuyé par André Beaudoin et résolu à l'unanimité que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle autorise le directeur des travaux publics à assister à la rencontre du Regroupement régional de la Mauricie et du Centre-du-Québec. Son inscription et les autres frais seront à la charge de la municipalité.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2015
04-125: Demande d'aide financière de la Coopérative Jeunesse de services de Sainte-Thècle

CONSIDÉRANT que la municipalité s'était engagée pour une période de trois afin de soutenir la Coopérative Jeunesse de services de Sainte-Thècle;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Caroline Poisson, appuyé par Claudette Trudel-Bédard et résolu à l'unanimité que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle autorise le versement d'un montant de 1 000.00 $ à la Coopérative Jeunesse de services de Sainte-Thècle pour l'année 2015.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2015
04-126: Demande d'ajustement de tarif de location de la salle Aubin de la Maison des familles de Mékinac

CONSIDÉRANT que la Maison des familles de Mékinac nous demande de leur louer la salle Aubin au coût de 50.00 $ pour une activité;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Jacques Tessier, appuyé par Bertin Cloutier et résolu à l'unanimité que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle accepte de louer la salle Aubin à la Maison des familles de Mékinac au tarif de 50.00 $ pour une activité qui aura lieu le 14 mai 2015 afin d'informer les familles du territoire de Mékinac, qui ont des enfants âgés entre 0 et 5 ans, des services et activités disponibles pour eux.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Municipalité du Lac-aux-Sables : Target 911

Ce sujet est reporté : car il y aura une rencontre de la SISEM le 28 avril prochain et des discussions porteront sur Target 911

Municipalité du Lac-aux-Sables : Pont du chemin du lac du Missionnaire

Des informations seront prises à la MRC de Mékinac pour savoir s'il y a de l'argent de disponible dans les baux de villégiatures pour la réparation de ce pont.

Période de questions de l'assistance

Aucune question

Affaires nouvelles

Demande bail avec le Canadien National

Rés. 2015
04-127: Demande au Canadien de location d'un terrain à Sainte-Thècle

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Sainte-Thècle a acheté le terrain et les bâtisses du 631 rue Notre-Dame;

CONSIDÉRANT qu'il y a une entreprise d'établie sur une partie de ce terrain;
CONSIDÉRANT que la municipalité désire attirer d'autres entreprises sur ce terrain;

CONSIDÉRANT que l'aménagement d'une voie de transbordement ferroviaire serait un attrait supplémentaire pour attirer de nouvelles entreprises;

CONSIDÉRANT que le terrain adjacent au 631 rue Notre-Dame est la propriété de la compagnie de chemin de fer Canadien National sur lequel il y a une voie ferrée et il y a déjà eu une voie de transbordement ferroviaire;

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Sainte-Thècle aimerait louer une partie de terrain du Canadien National afin d'y construire une voie de transbordement;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Jean-François Couture, appuyé par André Beaudoin et résolu à l'unanimité que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle demande à la compagnie de chemin de fer Canadien National de nous louer à long terme ou de nous céder une partie de terrain sur le lot 4 757 786 situé dans la Municipalité de Sainte-Thècle afin d'y aménager une voie de transbordement ferroviaire.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2015
04-128: Levée de la séance

À 20h25, il est proposé par Claudette Trudel-Bédard, appuyé par André Beaudoin et il est résolu unanimement de lever la séance.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

_____ _____

Maire Secrétaire-trésorier

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-THÈCLE
MRC DE MÉKINAC

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle tenue le lundi 4 mai 2015, à 20 heures, sous la présidence du maire Alain Vallée.

Sont présents:

Jean-François Couture, conseiller
Claudette Trudel Bédard, conseillère
André Beaudoin, conseiller
Caroline Poisson, conseillère
Jacques Tessier, conseiller
Bertin Cloutier, conseiller

Autres présences: Louis Paillé, Jean-Yves Piché et Julie Veillette

Rés. 2015
05-129: Ouverture de la séance

Il est proposé par Jean-François Couture, appuyé par André Beaudoin et il est résolu unanimement d'ouvrir la séance à 20 h 00.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2015
05-130 : Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Jacques Tessier, appuyé par Claudette Trudel-Bédard et il est résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour suivant avec la mention de laisser ouvert le point Affaires nouvelles.

1. Ouverture de la séance.

2. Adoption de l'ordre du jour

3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 13 avril et ajournée du 20 avril 2015.

4. Correspondance

5. Comptes et état des revenus et dépenses

6. Questions de l'assistance

7. Nomination du maire suppléant

8. Financement des travaux de la TECQ (2 résolutions)

9. Adoption du règlement 324-2015 concernant les animaux

10. Travaux de la rue Masson
A) Adoption des soumissions pour les travaux du règlement 322-2015 décrétant l'exécution des travaux d'aqueduc, d'égout sanitaire et pluvial ainsi que la chaussée dans la rue Masson.
B) Engagement de personnel pour les travaux de la rue Masson

11. Adoption du rapport financier de l'OMH de Sainte-Thècle

12. A) Prévision de travaux pour la voirie de l'année 2014
B) Demande d'aide financière au Ministre des Transports pour la voirie

13. Demande de dérogation mineure pour le 2901 Carré Cloutier

14. Soumission pour la levée de conteneurs à chargement avant

15. A) Demande d'aide financière de la Fabrique pour l'hommage à M. le curé
B) Demande d'aide financière de l'Association des Riverains du Lac Vlimeux Inc.
C) Demande d'aide financière de la Fondation québécoise du cancer.
D) Demande d'aide financière du Manoir Marie-Louise

16. Proposition d'entente de service de Maheu-Maheu

17. Demande d'installation d'un jeu de fer.

18. A) Formation autopompe pour d'un pompier
B) FQM introduction à la démarche d'analyse de vulnérabilité des sources d'approvisionnement en eau potable pour le directeur des travaux publics.
C) Formation pour les animateurs
D) SAMBBA offre de formation pour l'échantillonnage de l'eau des lacs

19. Publicité dans le Nouvelliste «cahier spécial sur la MRC de Mékinac.

20. A) Hébergement du logiciel Target 911 pour le service d'incendie de la SISEM.
B) Association des pompiers Ste-Thècle demande de remboursement d'une table de conférence et 14 chaises pour le local des pompiers.

21. Achat d'un amplificateur pour le comité culturel

22. La Municipalité de Saint-Adelphe demande d'être intégré à notre entente intermunicipale pour la cueillette des ordures ménagères.

23. Période de questions de l'assistance

24. Affaires nouvelles :
A) Cédart-Tech/Gicleur _____
B) **Achat du terrain de Groleau Inc.**
C) **Adoption du règlement 325-2015**
D) **Demande de Tourisme Mauricie**

25. Ajournement ou levée de la séance

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2015
05-131 : Adoption du procès-verbal des séances du mois d'avril 2015

Il est proposé par Bertin Cloutier, appuyé par Claudette Trudel-Bédard et il est résolu unanimement d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 13 avril et ajournée du 20 avril 2015, tel que rédigé.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Correspondance reçue en avril 2015

Ministère des Affaires Municipales et de l'Occupation du Territoire du Québec

Le MAMOT a le plaisir de nous informer que la programmation de travaux pour le TECQ a été acceptée. Un montant de 999 383$ nous sera versé en leur soumettant avant le 15 octobre de chaque année (2014 à 2018), le formulaire de présentation de la programmation de travaux révisée confirmant les travaux réalisés avant le 30 septembre, ainsi que la prévision de dépenses entre le 1er octobre et le 31 mars.

Le MAMOT nous informe de l'erreur qui s'est glissée dans le montant de la bonification 2013 ainsi des taux réels de compensation.

Le MAMOT nous informe que le règlement 322-2015 (Travaux rue Masson) décrétant un emprunt de 1 348 602$ a été approuvé.

Ministère de l'Éducation de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche du Québec

Le MEESRQ nous demande de poser des affiches pour souligner la tenue de la 10e édition de la journée nationale du sport et de l'activité physique et de ses 10 jours actifs.

Ministère des Transports

Le MTQ nous informe que Monsieur Claude–Fabien Bilodeau assurera le suivi de notre dossier pour le Programme de subvention au transport adapté.

Le MTQ nous informe qu'il procédera au rafraîchissement des lignes de rue entre le mois de mai et décembre et nous rappel des consignes à suivre lors des travaux.

Le MTQ nous informe qu'un montant de 27 200$ sera déposé à notre compte. Ce montant correspond au 2e versement pour le Programme de subvention au transport adapté.

Agence de Sécurité Accès

L'Agence nous offre un service de sécurité sur les lacs et les plans d'eau récréatifs.

Bombardier Produits récréatifs.

BRP nous informe qu'il on conclut une entente satisfaisante avec le Garage Gaston Champagne pour ne pas fermer la concession complétement.

BRT Balance pour camion routier et semi-remorques

BRT nous informe sur ses produits de balance pour camion.

Carrefour Jeunesse Emploi de Mékinac

Le CJE nous informe que les 2 postes demandés dans le cadre de Desjardins jeune au travail ont été acceptés.

Cheminée Pro

Cheminée Pro nous offre ses services dans les inspections et ramonages de cheminées sur notre territoire

Coalition Québécoise pour le contrôle du tabac

La CQCT nous invite à faire une motion similaire à celle adoptée par la Ville de Montréal dans le but d'appuyer la compagne 10 dans 10, afin d'obtenir une Loi provinciale forte qui protégera les jeunes du marketing de l'industrie du tabac et le s non-fumeur de la fumée secondaire.

Commission de Protection du Territoire Agricole du Québec

Le CPTAQ nous envoie une copie de la lettre adressé à Madame Thiffeault concernant la roulotte installée sur son lot situé en zone agricole.

Curriculum Vitae

Monsieur Benoît Banville nous offre ses services comme entraineur de tennis.

Monsieur Éric Brossard de Hervey-jonction nous offre ses services comme journalier.

Femmes de Mékinac

Les femmes de Mékinac nous envoient leur bulletin de liaison Autour d'elles. Dans ce bulletin on parle des différentes activités qui ont eu lieu ou qui auront lieu dans les prochaines semaines.

Hydro-Québec

Hydro Québec nous informe qu'il a installé des nouveaux luminaires dans le Carré Cloutier.

Le Théâtre des poêles à bois

Monsieur Serge Baril tiens à nous remercier pour notre aide financière lors de sa dernière pièce de théâtre à la Salle Aubin.

LVM

La compagnie LVM nous offre ses services professionnels dans la caractérisation et gestion de l'amiante

Maryse Thivierge

Madame Maryse Thivierge nous remercie de l'avoir choisi comme bénévole au Gala reconnaissance aux bénévoles.

Municipalité de la Paroisse de Lac-aux-Sables

La Municipalité de Lac-aux-Sables nous envoie la résolution : 2015-04-141 pour motion de remerciement pour les appuis au Garage G. Champagne.

SADC de la Vallée de la Batiscan

La SADC nous informe de leurs inquiétudes face au climat politique qui règne actuellement au sein du conseil des Maires de la MRC et nous informe de certaines suggestions qui leur apparaissent propices au développement de la MRC.

Société de l'Assurance Automobile du Québec

L'SAAQ nous demande de poser des affiches dans le but de sensibiliser les gens de porter une casque de vélo.

Sureté du Québec

La SQ rappelle que la saison estivale arrive à grand pas et que c'est le temps de sortir les belles voitures. De plus, il rappel à la population que les belles voitures doivent être sécuritaire et respecter les normes de la SAAQ.

Rés. 2015
05-132: Dépôt de la correspondance

Il est proposé par Jacques Tessier, appuyé par Caroline Poisson et il est résolu unanimement d'autoriser le dépôt de la correspondance du mois d'avril 2015.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2015
05-133: Approbation des comptes

Il est proposé par Bertin Cloutier, appuyé par Caroline Poisson et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle adopte les comptes du mois d'avril 2015 au montant de 258 846.12 $

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Questions de l'assistance :

Luc Lafrance et Renald Naud pose des questions concernant leur demande de changer le nom du parc Saint-Jean-Optimiste par Parc Pierre Naud.

Rés. 2015
05-134: Nomination du maire suppléant

Il est proposé par Jacques Tessier, appuyé par André Beaudoin et il est résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle nomme Caroline Poisson, conseillère au siège numéro 4,

a) maire suppléant pour les six (6) prochains mois.

b) substitut du maire, en cas d'absence, pour participer aux assemblées de la M.R.C. de Mékinac.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2015-05-13

IL EST PROPOSÉ PAR CAROLINE POISSON, APPUYÉ PAR BERTIN CLOUTIER ET **RÉSOLU UNANIMEMENT :**

QUE la Municipalité de Sainte-Thècle accepte l'offre qui lui est faite de la Financière Banque Nationale Inc. pour son emprunt par billets en date du 12 mai 2015 au montant de 403 200 $ effectué en vertu des règlements d'emprunt numéros 318-2014 et 292-2012. Ce billet est émis au prix de 98,33700 CAN pour chaque 100,00 $, valeur nominale de billets, échéant en série **cinq (5) ans** comme suit :

16 300 $	**1,80000 %**	**12 mai 2016**
16 500 $	**1,90000 %**	**12 mai 2017**
16 900 $	**2,00000 %**	**12 mai 2018**
17 400 $	**2,10000 %**	**12 mai 2019**
336 100 $	**2,20000 %**	**12 mai 2020**

QUE les billets, capital et intérêts, soient payables par chèque à l'ordre du détenteur enregistré ou par prélèvement bancaire pré-autorisé à celui-ci;

ADOPTÉE UNANIMEMENT

RÉSOLUTION : 2015-05-136

ATTENDU QUE, conformément au(x) règlement(s) d'emprunt suivant(s) et pour les montants indiqués en regard de chacun d'eux, la Municipalité de Sainte-Thècle souhaite emprunter par billet un montant total de 403 200 $:

Règlements d'emprunt n°	**Pour un montant de $**
318-2014	27 000 $
292-2012	188 468 $
292-2012	187 732 $

ATTENDU QU'à ces fins, il devient nécessaire de modifier le(s) règlement(s) d'emprunt en vertu duquel (desquels) ces billets sont émis;

IL EST PROPOSÉ PAR JACQUES TESSIER**, APPUYÉ PAR** CAROLINE POISSON **ET RÉSOLU UNANIMEMENT :**

QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante comme s'il était ici au long reproduit;

QU'un emprunt par billet au montant de 403 200 $ prévu aux règlements d'embrunt numéros 318-2014 et 292-2012 soit réalisé;

QUE les billets soient signés par le (la) maire (mairesse) et le (la) secrétaire-trésorier (secrétaire-trésorière) ou trésorier (trésorière);

QUE les billets soient datés du 12 mai 2015;

QUE les intérêts sur les billets soient payables semi-annuellement;

QUE les billets, quant au capital, soient remboursés comme suit :

2016	**16 300 $**
2017	**16 500 $**
2018	**16 900 $**
2019	**17 400 $**
2020	**17 700 $(à payer en 2020)**
2020	**318 400 $ (à renouveler)**

QUE pour réaliser cet emprunt la Municipalité de Sainte-Thècle émette pour un terme plus court que le terme prévu dans les règlements d'emprunt, c'est-à-dire pour un terme de **cinq (5) ans** (à compter du 12 mai 2015), en ce qui regarde les amortissements annuels de capital prévus pour les années 2021 et suivantes, au lieu du terme prescrit pour lesdits amortissements pour les règlements d'emprunt numéros 318-2014 et 292-2012, chaque emprunt subséquent devant être pour le solde ou partie du solde dû sur l'emprunt;

ADOPTÉE UNANIMEMENT

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-THÈCLE
COMTÉ DE CHAMPLAIN

RÈGLEMENT NUMÉRO 324-2015

RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 82-95 ET 91-96 CONCERNANT LES ANIMAUX

ATTENDU QUE le conseil municipal de Sainte-Thècle a adopté, le 5 juin 1995 le règlement numéro 82-95 concernant les animaux et modifié par le règlement 91-96;

ATTENDU QU' il est devenu nécessaire de modifier ledit règlement numéro 82-95 et 91-96;

ATTENDU QU' un avis de motion à l'effet de l'adoption du présent règlement a été donné lors de la séance régulière du 13 avril 2015;

Rés. 2015
05-137

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Caroline Poisson, appuyé par André Beaudoin et il est résolu:

Que le règlement portant le numéro 324-2015 concernant les animaux soit et est adopté et qu'il soit statué et décrété par ce règlement ce qui suit:

ARTICLE 1: Le présent article modifie le tarif pour l'obtention d'une licence pour garder un ou des chiens tel que prévu à l'article

13 du règlement 82-95 et l'article 1 du règlement 91-96 comme suit:

La somme à payer pour l'obtention d'une licence est de dix dollars (10,00$) pour le premier chien et de vingt dollars (20.00) pour chacun des autres chiens. Cette somme n'est ni divisible, ni remboursable.

La licence est gratuite si elle est demandée par un handicapé visuel pour son chien-guide, sur présentation d'un certificat médical attestant la cécité de cette personne.

Le coût du permis spécial émis à un propriétaire d'animalerie est fixé à cent dollars (100,00$) par année.
Le coût du permis spécial émis à un propriétaire de chenil est fixé à cent dollars (100,00$) par année.

Les permis d'animalerie et de chenil ne sont accordés qu'aux endroits autorisés par le règlement de zonage.

ARTICLE 2: Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la loi

ADOPTÉ À SAINTE-THÈCLE, CE 4ème JOUR DE MAI 2015.

_____ _____
Maire Secrétaire-trésorier

Rés. 2015
05-138: Adoption des soumissions pour les travaux du règlement 322-2015 décrétant l'exécution des travaux d'aqueduc, d'égout sanitaire et pluvial ainsi que la chaussée dans la rue Masson

CONSIDÉRANT que deux soumissions par invitation ont été demandées pour le nettoyage, essais et inspection des travaux de la rue Masson;

CONSIDÉRANT que la municipalité a reçu une seule soumission pour ces travaux;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Bertin Cloutier, appuyé par Jacques Tessier et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle accepte la seule soumission reçue soit celle de Test Tech Inc. au montant de 26 447.13$ taxes incluses pour le nettoyage, essais et inspection des travaux de la rue Masson.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2015
05-139: Engagement de personnel pour les travaux sur de la rue Masson

CONSIDÉRANT que les préposés aux travaux publics sauf un seront affectés aux travaux de la rue Masson;

CONSIDÉRANT que nous avons besoin de trois employés supplémentaires pour exécuter les travaux de la rue Masson en régie dans le cadre du programme TECQ;

CONSIDÉRANT que nous avons besoin aussi d'un employé supplémentaire pour aider le préposé aux travaux publics qui ne sera pas affecté aux travaux de la rue Masson;

CONSIDÉRANT que les travaux débuteront dès que la période de dégel sera terminée;
CONSIDÉRANT qu'il y a cinq employés occasionnels sur la liste des personnes ayant travaillées pour la municipalité en 2014 et ceux-ci ont priorité pour le rappel

au travail;

EN CONSÉQUNCE, il est proposé par Caroline Poisson, appuyé par Claudette Trudel-Bédard et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle

- Embauche 3 personnes occasionnelles pour compléter l'équipe de travailleurs dans le cadre des travaux sur la rue Masson. (Pierre Bélisle, Kevin Ferron-Francoeur et Guy Dontigny)
- Embauche 1 personne occasionnelle pour travailler avec le préposé aux travaux publics pour les travaux autres que la rue Masson. (Michel Genois pour 4 jours/semaines puisse qu'il travaille à l'écocentre le samedi)

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2015
05-140: Adoption du rapport financier 2014 de l'Office Municipal d'Habitation de Sainte-Thècle

CONSIDÉRANT que Marcel Lefebvre donne lecture des états financiers de l'office Municipal d'Habitation de Sainte-Thècle pour l'année 2014;

EN CONSÉQUENCE, Il est proposé par André Beaudoin, appuyé par Jean-François Couture, et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle approuve les états financiers 2014 de l'Office Municipal d'Habitation de Sainte-Thècle tels qu'ils ont été présentés par Désaulniers, Gélinas & Lanouette, s.e.n.c.r.l., comptables agréés. Les revenus totalisent 69 348 $ tandis que les dépenses s'élèvent à 124 395 $ d'où un déficit total de 55 047 $. La Société d'Habitation du Québec rembourse 90% de ce montant, ce qui représente une somme de 49 542 $, et la Municipalité de Sainte-Thècle, le solde de 10%, soit 5 505 $.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2015
05-141: Prévisions de travaux pour la voirie de l'année 2015

CONSIDÉRANT que la municipalité doit prioriser les travaux de voirie pour l'année 2014;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par André Beaudoin, appuyé par Caroline Poisson et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle exécutera les travaux de voirie suivants pour l'année 2015 :

- Réparation sur une partie du chemin Saint-Thomas, soit à partir du 2490 jusqu'au limite de la municipalité du Lac-aux-Sables, pour un montant estimé de 50 000 $ et appliquera en plus l'aide financière reçue du Ministère des Transports à ce chemin.

- Un sondage sera fait auprès des résidents de cette partie de chemin à l'effet de remettre cette route en gravier.

Les travaux seront faits en régie par la municipalité.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2015
05-142: Demande d'aide financière au Ministre des Transports pour des travaux de voirie

CONSIDÉRANT que la municipalité améliorée le chemin Saint-Thomas, le chemin Saint-Pierre Sud et la rue Place Optimiste à Sainte-Thècle;

CONSIDÉRANT que le coût de ces travaux d'amélioration s'élève à environ 100 000 $;

CONSIDÉRANT que la municipalité a beaucoup de rues et chemins à entretenir;

CONSIDÉRANT que la municipalité demande au Ministère des Transports une aide financière pour réaliser ces travaux;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Caroline Poisson, appuyé par Jacques Tessier et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle demande une aide financière de 50 000 $ au Ministre des Transports dans le cadre du programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal pour améliorer le chemin Saint-Thomas, le chemin Saint-Pierre Sud et la rue Place Optimiste à Sainte-Thècle.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2015
05-143 : Demande de dérogation mineure pour le 2901, Carré Cloutier à Sainte-Thècle

CONSIDÉRANT la demande de dérogation mineure de Monsieur Jean Tessier consistant à autoriser l'agrandissement d'un bâtiment complémentaire (garage) qui, avec l'ensemble des bâtiments totalisera une superficie de 94.97 mètres carrés, le tout en contravention à l'article 50 du 7 règlement de zonage 8-90 qui exige une superficie maximale de 75 mètres carrés;

CONSIDÉRANT que le comité consultatif en urbanisme a étudié cette demande et nous recommande de l'autoriser;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Jean-François Couture, appuyé par Claudette Trudel-Bédard et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle autorise la dérogation mineure suivante pour le 2901 Carré Cloutier à Sainte-Thècle :

- Accepte la dérogation mineure de 19.97 mètres carrés pour l'agrandissement d'un bâtiment complémentaire (garage résidentiel).

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2015
05-144: Soumission pour la levée de conteneurs à chargement avant

CONSIDÉRANT l'offre de Service Cité Propre Inc. pour la fourniture et la levée de 6 conteneurs à chargement avant;

CONSIDÉRANT que la location des conteneurs sera payée par les commerces directement à Service Cité Propre Inc.;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Jacques Tessier, appuyé par Claudette Trudel Bédard, et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle accepte l'offre de Service Cité propre pour la levée de 6 conteneurs de matières résiduelles pour un montant de 205.59 $ plus taxes par levée et pour un montant de 119.31 $ plus taxes lorsque le camping sera fermé et ce pour la période allant du 6 mai 2015 au 30 avril 2016.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2015
05-145 : Demande d'aide financière de la Fabrique pour l'hommage à M. le Curé

CONSIDÉRANT que la demande d'aide financière de la Fabrique rendre hommage à M. le Curé;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Jean-François Couture, appuyé par Caroline Poisson et résolu à l'unanimité que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle accorde une aide financière de 250.00 $ plus le permis d'alcool pour servir un vin d'honneur à la Fabrique de Sainte-Thècle (souscription du Curé Masson) pour l'organisation de l'hommage à M. le curé Gérald Baril pour souligné ses 50

ans de vie sacerdotale et ses 30 années comme curé de la paroisse de Sainte-Thècle qui aura lieu le 21 juin 2015.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2015
05-146 : Demande d'aide financière de l'Association des Riverains du lac Vlimeux Inc

CONSIDÉRANT que la demande d'aide financière de l'Association des Riverains du lac Vlimeux Inc. pour entretenir le chemin du Tour-du-lac-Vlimeux;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Jacques Tessier, appuyé par Claudette-Trudel-Bédard et résolu à l'unanimité que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle accorde une aide financière de 300.00 $ à de l'Association des Riverains du lac Vlimeux Inc. pour effectuer des réparations sur le chemin du Tour-du-lac-Vlimeux.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2015
05-147 : Demande d'aide financière de la Fondation québécoise du cancer

CONSIDÉRANT que la demande d'aide financière de la Fondation québécoise du cancer;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Bertin Cloutier, appuyé par Claudette Trudel- Bédard et résolu à l'unanimité que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle accorde une aide financière de 250.00 $ à la Fondation québécoise du cancer dans le cadre de leur campagne de financement «Changer une vie à la fois».

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2015
05-148 : Demande d'aide financière du Manoir Marie-Louise

CONSIDÉRANT que la demande d'aide financière du propriétaire du Manoir Marie-Louise dans le cadre de l'aide aux entreprises;

CONSIDÉRANT que le propriétaire du Manoir Marie-Louise a invertis environ 525 000 $ pour agrandir son centre d'hébergement;

CONSIDÉRANT que le propriétaire du Manoir Marie-Louise créera cinq (5) nouveaux emplois;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par André Beaudoin, appuyé par Bertin Cloutier et résolu à l'unanimité que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle accorde une aide financière de 2 000.00 $ au Manoir Marie-Louise (9103-4207 Québec Inc.) dans le cadre du programme d'aide aux entreprises pour la création de 5 nouveaux emplois dans notre localité.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2015
05-149 : Proposition d'entente de service de Maheu-Maheu

CONSIDÉRANT que l'offre d'un contrat de service de Maheu-Maheu pour l'extermination à l'hôtel de ville;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Caroline Poisson, appuyé par Jacques Tessier_ et résolu à l'unanimité que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle accepte l'offre de service de Maheu-Maheu au coût de 420.00 $ plus les taxes pour 4 visites et urgences.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2015
05-150 : Demande installation d'un jeu de fer

CONSIDÉRANT que la demande d'un citoyen d'installer un jeu de fer à l'Hôtel de Ville ou au parc Saint-Jean-Optimiste;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par André Beaudoin, appuyé par Claudette Trudel-Bédard et résolu à l'unanimité que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle procédera à l'aménagement d'un espace pour un jeu de fer au parc Saint-Jean-Optimiste.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2015
05-151 : Formation autopompe pour un pompier

CONSIDÉRANT que le directeur de la SISEM propose que Frédérique Abel, pompier volontaire, suive la formation d'autopompe;

CONSIDÉRANT que Frédérique Abel est pompier volontaire dans les municipalités de Lac-aux-Sables et Sainte-Thècle;

CONSIDÉRANT que le directeur de la SISEM nous demande de partager les frais de formation de ce pompier à part égale avec la Municipalité du Lac-aux-Sables;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Jacques Tessier, appuyé par Claudette Trudel-Bédard et résolu à l'unanimité que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle accepte de payer 50% de la formation d'autopompe de Frédérique Abel, pompier volontaire. L'autre 50% sera défrayé par la Municipalité du Lac-aux-Sables.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2015
05-152 : FQM introduction à la démarche d'analyse de vulnérabilité des sources d'approvisionnement en eau potable pour le directeur des travaux publics

Il est proposé par Caroline Poisson, appuyé par Claudette Trude-Bédard et résolu à l'unanimité que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle autorise le directeur des travaux publics à assister à la formation de la FQM introduction à la démarche d'analyse de vulnérabilité des sources d'approvisionnement en eau potable, son inscription et les frais de séjour seront à la charge de la municipalité.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2015
05-153 : Formation des animateurs pour le camp de jour

CONSIDÉRANT que la formation des animateurs du camp de jour aura lieu en mai 2015;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Jean-François Couture, appuyé par Bertin Cloutier et résolu à l'unanimité que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle autorise les animateurs qui seront choisis pour le camp de jour de l'été 2015 à assister à la formation des animateurs DAFA. Les animateurs seront rémunérés pour cette formation et les frais d'inscription, de déplacements seront payés par la municipalité.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2015
05-154 : SAMBBA offre de formation pour l'échantillonnage de l'eau des lacs

CONSIDÉRANT que l'offre de la SAMBBA pour participer à une formation pourtant sur les protocoles d'échantillonnage de l'eau des lacs;
EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Caroline Poisson, appuyé par Jean-François Couture et résolu à l'unanimité que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle accepte de défrayer le coût (50.00$) pour la formation de 4 personnes qui assisteront à la formation portant sur les protocoles d'échantillonnage de la qualité

de l'eau et de la transparence de l'eau dans le cadre du Réseau de surveillance volontaire des lacs.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2015
05-155 : Publicité dans le Nouvelliste/cahier spécial sur la MRC de Mékinac

CONSIDÉRANT que le Nouvelliste publiera un cahier spécial de la MRC de Mékinac;

CONSIDÉRANT qu'il nous demande de prendre une publicité dans ce cahier spécial;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par André Beaudoin, appuyé par Jean-François Couture et résolu à l'unanimité que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle accepte de prendre une publicité au montant de 310.00$ plus les taxes dans le journal le Nouvelliste lors de la publication du cahier spécial sur la MRC de Mékinac.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2015
05-156 : Association des pompiers de Ste-Thècle demande de payer d'une table de conférence et 14 chaises pour le local des pompiers

CONSIDÉRANT que l'Association des pompiers de Ste-Thècle demande de payer d'une table de conférence et 14 chaises pour le local des pompiers qu'ils ont acheté de la Caisse populaire de Mékinac :

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Jacques Tessier, appuyé par Bertin Cloutier et résolu à l'unanimité que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle accepte d'acheter une table de conférence et 14 chaises au coût de 1 011.78 $ taxes incluses conditionnellement au remboursement par l'Association des pompiers de Ste-Thècle de la table de conférence.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2015
05-157 : Hébergement du logiciel Target 911 pour le service d'incendie de la SISEM

CONSIDÉRANT que la MRC de Mékinac n'hébergera plus le logiciel Target utilisé par les municipalités sur leur serveur;

CONSIDÉRANT que la Régie des incendies Centre Mékinac nous offre d'héberger les licences à même leur futur serveur et ce pour un coût d'environ 1 000.$ par municipalité;

CONSIDÉRANT l'entente intermunicipale en incendie entre les municipalités de Lac-aux-Sables, Notre-Dame-de-Montauban et Sainte-Thècle;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Claudette Trudel-Bédard, appuyé par Bertin Cloutier et résolu à l'unanimité que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle confirme qu'il est préférable que les municipalités, membres de la SISEM, hébergent elles-mêmes le logiciel Target sur un des serveurs municipaux d'une des trois municipalités.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2015
05-158 : Achat d'un amplificateur pour le comité culturel

CONSIDÉRANT que le comité culturel de Sainte-Thècle désire acheter un amplificateur pour leurs activités;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Caroline Poisson, appuyé par Jacques Tessier et résolu à l'unanimité que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle accepte d'acheter un amplificateur du Groupe Archambault Inc. au prix de 338.99

plus les taxes pour les activités du comité culturel et la dépense sera prise à même le budget consacré à la culture.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2015
05-159 : La Municipalité de Saint-Adelphe demande d'être intégré à notre entente intermunicipale pour la cueillette des ordures ménagères

CONSIDÉRANT que la municipalité Saint-Adelphe est intéressée à se joindre à l'entente des Municipalités de Lac-aux-Sables et Sainte-Thècle pour la cueillette et le transport des ordures ménagères, à compter du 1er janvier 2016 pour une période de 5 ans;

CONSIDÉRANT que l'entente des Municipalités de Lac-aux-Sables et Sainte-Thècle prévoit l'adhésion d'une autre municipalité avec le consentement unanime des municipalités parties à l'entente;

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Sainte-Thècle aimerait offrir le service de cueillette et le transport des ordures ménagères à la Municipalité de Saint-Adelphe sur la base de client et non de l'intégré à l'entente;

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Saint-Adelphe est limitrophe à nos municipalités et serait possible de leur offrir le service de cueillette et le transport des ordures ménagères à un prix compétitif;

CONSIDÉRANT que le surplus généré par l'ajout de ce client serait réservé pour l'achat d'un futur camion de vidange;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Bertin Cloutier, appuyé par Caroline Poisson et résolu à l'unanimité que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle

- Demande à la Municipalité du Lac-aux-Sables d'autoriser une négociation conjointe de nos deux municipalités afin d'offrir le service de cueillette et de transport des ordures ménagères à la Municipalité de Saint-Adelphe.

- Si la Municipalité de Saint-Adelphe accepte l'offre conjointe de nos municipalités d'autoriser la conclusion d'un contrat pour une période de 5 ans à compter du 1er janvier 2016.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Questions de l'assistance :

Luc Lafrance demande quand sera fait le pavage de la route 153 dans le village et pose une question concernant l'aide financière à l'Association des riverains du lac Vlimeux Inc.

Affaires nouvelles :

A) Dossier Cèdart-Thècle concernant les gicleurs
B) Achat d'un terrain de la compagnie Groleau Inc.
C) Adoption du règlement 325-2015 pour le remplacement des lumières de rues par des luminaires au DEL
D) Demande d'utilisation du pavillon Desjardins par Tourisme Mauricie
E) Diffusion du bulletin municipal

Dossier Cèdart-Thècle concernant les gicleurs

Ce sujet est reporté à une séance ultérieure.

Rés. 2015
05-160 : Achat d'un terrain de Groleau Inc.

CONSIDÉRANT que la Compagnie Groleau Inc. nous cède gratuitement un terrain portant le numéro de lot 4 757 220;

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Sainte-Thècle est intéressée à faire l'acquisition de ce terrain;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par André Beaudoin, appuyé par Jacques Tessier et résolu à l'unanimité que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle

- Accepte d'acquérir le lot 4 757 220 de la Compagnie Groleau Inc.

- Mandate Denis Marchildon, notaire, pour préparer et faire signer l'acte d'achat du lot 4 757 220.

- Autorise Alain Vallée, maire et Louis Paillé, directeur général et secrétaire trésorier à signer pour et au nom de la municipalité le contrat d'achat.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-THÈCLE
MRC DE MÉKINAC
.

Règlement 325-2015

Règlement numéro 325-2015 décrétant une dépense de 56 000.00 $ et un emprunt de 56 000.00 $ pour le remplacement des lumières rues par des luminaires au DEL

ATTENDU que l'avis de motion du présent règlement a été dûment donné lors de la séance du conseil tenue le 2 mars 2015;

Rés. 2015 05-161 :

Il est proposé par Claudette Trudel Bédard, appuyé par Bertin Cloutier et il est résolu que le conseil décrète ce qui suit :

ARTICLE 1. Le conseil est autorisé à effectuer l'achat de luminaires au DEL ainsi que l'installation

ARTICLE 2. Le conseil est autorisé à dépenser une somme de 56 000.00 $ pour les fins du présent règlement.

ARTICLE 3. Aux fins d'acquitter les dépenses prévues par le présent règlement, le conseil est autorisé à emprunter une somme de 56 000.00 $ sur une période de 5 ans.

ARTICLE 4. Pour pourvoir aux dépenses engagées relativement aux intérêts et au remboursement en capital des échéances annuelles de l'emprunt, il est par le présent règlement imposé et il sera prélevé, annuellement, durant le terme de l'emprunt, sur tous les immeubles imposables situés sur le territoire de la municipalité, une taxe spéciale à un taux suffisant d'après leur valeur telle qu'elle apparaît au rôle d'évaluation en vigueur chaque année.

ARTICLE 5. S'il advient que le montant d'une affectation autorisée par le présent règlement est plus élevé que le montant effectivement dépensé en rapport avec cette affectation, le conseil est autorisé à faire emploi de cet excédent pour payer toute autre dépense décrétée par le présent règlement et pour laquelle l'affectation s'avérerait insuffisante.

ARTICLE 6. Le conseil affecte à la réduction de l'emprunt décrété par le présent règlement toute contribution ou subvention pouvant lui être versée pour le paiement d'une partie ou de la totalité de la dépense décrétée par le présent règlement.

Le conseil affecte également, au paiement d'une partie ou de la totalité du service de dette, toute subvention payable sur plusieurs années. Le terme de remboursement de l'emprunt correspondant au montant de la subvention, sera ajusté automatiquement à la période fixée pour le versement de la subvention.

ARTICLE 7. Le présent règlement entre en vigueur conformément à la loi.

ADOPTÉ À SAINTE-THÈCLE, CE 4ème JOUR DE MAI 2015.

_____ _____

Maire Secrétaire-trésorier

Rés. 2015
05-162 : Tourisme Mauricie demande de disponibilité d'une salle

Il est proposé par Caroline Poisson, appuyé par Jacques Tessier et résolu à l'unanimité que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle accepte de prêter le Pavillon Desjardins à Tourisme Mauricie le 28 mai 2015 afin de présenter une conférence aux quatre entreprises de notre localité dans le cadre du plan d'action en agrotourisme et en tourisme gourmand.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2015
05-163 : Distribution du bulletin municipal

CONSIDÉRANT que le coût d'envoi du bulletin municipal par la poste est onéreux;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Caroline Poisson, appuyé par Claudette Trudel-Bédard et résolu à l'unanimité que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle fera l'envoi du bulletin municipal par Transcontinental Média (Publi-sac) à compter du mois de juin 2015.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2015
04-164: Levée de la séance

À 20h53, il est proposé par Jean-François Couture, appuyé par Bertin Cloutier et il est résolu unanimement de lever la séance.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

_____ _____

Maire Secrétaire-trésorier

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-THÈCLE
MRC DE MÉKINAC

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle tenue le lundi 1 juin 2015, à 20 heures, sous la présidence du maire Alain Vallée.

Sont présents:

Jean-François Couture, conseiller
Claudette Trudel Bédard, conseillère
André Beaudoin, conseiller
Caroline Poisson, conseillère
Jacques Tessier, conseiller
Bertin Cloutier, conseiller

Autres présences: Louis Paillé, Jean-Yves Piché et Julie Veillette

Rés. 2015
06-165: Ouverture de la séance

Il est proposé par Bertin Cloutier, appuyé par Jean-François Couture et il est résolu unanimement d'ouvrir la séance à 20 h 00.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2015
06-166 : Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Claudette Trudel-Bédard, appuyé par Caroline Poisson et il est résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour suivant avec la mention de laisser ouvert le point Affaires nouvelles :

1. Ouverture de la séance.

2. Adoption de l'ordre du jour

3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 4 mai 2015.

4. Correspondance

5. Comptes et état des revenus et dépenses

6. Questions de l'assistance

7. Embauche des étudiants pour la saison estivale 2015.

8. A) Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local, reddition de comptes 2014.
   B) Ministère des Transports/rapport d'inspection des ponts.
   C) Travaux de réparation d'asphalte

9. A) Demande d'appui auprès de la CPTAQ de Josée Trépanier et Yvon Landry.
   B) Demande d'appui auprès de la CPTAQ de Nancy Perron et André Bordeleau.

10. Demande de dérogation mineure pour le 114, rang St-Georges.

11. Offre de service pour l'étude d'installation septique du 631, rue Notre-Dame.

12. Demande de crédit de taxes
    A) Marcel Beaupré
    B) Déplacement inutile de vidange de fosses septiques

13. Salaire des animateurs de la Maison des Jeunes.

14. Engagement d'une agence de sécurité pour la surveillance des endroits publics

15. A) Travaux sur le chemin du lac V'limeux
B) Demande de subvention pour les ponts et ponceaux
C) Demande d'ajout de gravier sur le chemin du lac Archange

16. Demande d'appui concernant le transfert d'enfants de la maternelle vers Lac-aux-Sables.

17. a) Remplacement de la clôture du parc Saint-Jean-Optimiste
b) Demande d'achat d'un tapis de nivelage flexible pour le terrain de baseball
c) Demande d'achat de buts de soccer et d'accès à un rangement.
d) Rénovation de la surface du jeu d'eau

18. A) Demande d'aide financière de l'organisateur du demi-marathon de Ste-Thècle.
B) Demande d'aide financière de la Fondation du CSSS.
C) Demande d'aide financière de l'Association des riverains pour la protection du Lac Croche de Sainte-Thècle.
D) Demande d'aide financière de la Table de concertation du mouvement des femmes de la Mauricie.

19. A) Le Nouvelliste/publicité pour la Fête nationale du Québec
B) Héritage de la Vallée de la Batiscan/publicité sur site Web
C) Cahier spécial activité estivale du Bulletin Mékinac

20. A) FQM/ congrès 2015
B) Fondation Rues Principales/ colloque annuel.

21. Modification de la résolution 2014-06-234 concernant la 4ème avenue du lac Croche Sud.

22. Période de questions de l'assistance

23. Affaires nouvelles :

A) Formation d'autopompe
B) **Engagement d'employés occasionnels**
C) **Félicitation à un bénévole du Corps de cadet**
D) **Autorisation de passage de motoneige**
E) **Maison des jeunes/porte ouverte**

24. Ajournement ou levée de la séance

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2015
06-167 : Adoption du procès-verbal des séances du mois de mars 2015

Il est proposé par Jacques Tessier, appuyé par Bertin Cloutier et il est résolu unanimement d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 4 mai 2015, tel que rédigé.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Correspondance reçue en mars 2015

Ministère de l'agriculture, Pêcheries et l'alimentation du Québec

Il nous envoie leur portrait agroalimentaire de la Mauricie.

Ministère des transports et Ministre Responsable de la Région de Montréal

Le MTQ et le MRRM nous informe que la subvention de 92 400 $ pour le Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local 2015 est accordée à notre municipalité.

Commission de Protection du Territoire Agricole du Québec

La CPTAQ nous informe qu'elle a reçu la demande d'autorisation pour Monsieur Gervais Arsenault et qu'elle procédera à l'étude détaillée de cette demande.

La CPTAQ nous envoie le compte rendu de la demande et l'orientation préliminaire pour le dossier de Madame Josée Trépanier et Monsieur Yvon Landry. Après pondération et l'ensemble des critères, la CPTAQ considère que cette demande devrait être refusée.

Corporation de Transport adapté de Mékinac

CTAM nous envoie leurs états financiers de 2014.

Curriculum Vitae

Monsieur François Trépanier nous offre ses services pour les travaux de la rue Masson.

Forum pour jeunes canadiens

Le forum pour jeunes canadiens est à la recherche de jeunes qui souhaitent faire connaître le régime politique fédéral du Canada et se faire entendre.

Fédération des Municipalité du Québec

La FQM nous envoie un communiqué de presse. Dans ce communiqué de presse la FQM accueille avec soulagement la majoration de l'aide financière pour les petites municipalités concernant les infrastructures de l'eau potable et les eaux usées.

Municipalité de Grande-Piles

La Municipalité de Grande-Piles nous envoie un extrait de la résolution concernant la demande d'appui pour l'aménagement d'une voie de desserte ferroviaire pour le site industriel à Sainte-Thècle.

Municipalité de Hérouxville

La municipalité de Hérouxville nous envoie la résolution 2015-05-117 concernant l'appui du CLD Mékinac.

Municipalité de Saint-Adelphe

La Municipalité de Saint-Adelphe nous envoie un extrait de la résolution concernant la demande d'appui pour l'aménagement d'une voie de desserte ferroviaire pour le site industriel à Sainte-Thècle.

Nouvelliste

Dans l'édition du 12 mai 2015, on mentionne que notre municipalité est placée au rang 10 des palmarès des municipalités pour les coûts les moins dispendieux.

Régie des incendies de la Vallée de Mékinac

La RIVM nous envoie une résolution pour l'entente relative à la garde, à l'entretien et à l'utilisation du traîneau d'évacuation médicale.

Sing&Sist

Maïté et Naïma Périgny nous offres leurs services comme chanteuse.

Société d'Habitation du Québec

La SHQ nous envoie la révision budgétaire pour l'année 2015.

Société Saint-Jean-Baptiste de la Mauricie

La SSJBM nous offre une aide financière de 1 200 $ dans le cadre du Programme d'assistance financière aux célébrations locales pour l'organisation de la Fête Nationale.

Ville de Saint-Tite

La Ville de Saint-Tite nous envoie la résolution 2015-05-156 : résolution d'appui au CLD Mékinac.

Rés. 2015
06-168: Dépôt de la correspondance

Il est proposé par André Beaudoin, appuyé par Jacques Tessier et il est résolu unanimement d'autoriser le dépôt de la correspondance du mois de mai 2015.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2015
06-169: Approbation des comptes

Il est proposé par Bertin Cloutier, appuyé par Claudette Trudel-Bédard et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle adopte les comptes du mois de mai 2015 au montant de 346 122.04 $

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Questions de l'assistance :

Jocelyne Gervais parle du classement de notre municipalité concernant le coût des services (2ème dans Mékinac et 10ème dans notre groupe de population).

Jovette Groleau pose des questions concernant le sondage pour le changement de nom du parc Saint-Jean-Optimiste.

Rés. 2015
06-170: Emplois étudiants : préposé à l'entretien des parcs, animateur Parc Saint-Jean-Optimiste, préposé au recensement des chiens et sauveteur de plage.

CONSIDÉRANT que les postes offerts sont deux recenseurs pour les chiens, quatre animateurs pour les parcs et deux préposés à l'entretien des parcs;

CONSIDÉRANT que le comité de sélection pour l'embauche des étudiants pour l'été 2015 recommande d'engager

Pour l'animation aux parcs : Guillaume Ricard, coordonnateur et animateur, Francis Groleau, Roxanne Rompré et Harmonie Joly, animateurs (trices)
Pour l'entretien des parcs et des débarcadères Dave Francoeur
Pour le recensement des chiens : Cédric Plamondon

CONSIDÉRANT la recommandation du comité de sélection du Carrefour Jeunesse-Emploi pour l'embauche de deux étudiants pour l'été 2015 dans le cadre du projet Jeunes au Travail Desjardins 2015 (William Ricard pour l'entretien des parcs et Vincent Bacon comme recenseur de chiens);

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Jacques Tessier, appuyé par Jean-François Couture que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle retienne les services des personnes suivantes pour effectuer les tâches ci-après décrites:

Animation au parc Saint-Jean Optimiste : Guillaume Ricard, coordonnateur/animateur, son salaire horaire sera de 11.55 $, elle débutera son travail le 15 juin 2015 pour 9 semaines à raison de 35 heures semaine. Francis Groleau, Roxanne Rompré et Harmonie Joly, animateurs (trices), le salaire horaire sera de 10.55 $, ils débuteront leur travail le 22 juin 2015 pour 8 semaines à raison de 30 heures semaine.

Entretien des espaces verts des parcs et surveillance des débarcadères : Dave Francoeur et William Ricard. Début du travail : 03 juin 2015 ou selon disponibilité pour environ 8 à 10 semaines. Salaire horaire : 10.55 $.

Recenseur de chiens : Cédric Plamondon et Vincent Bacon. Début du travail: 30 juin 2015 pour 6 semaines. Salaire horaire : 10.55 $

2 o Les heures de formation faites en dehors de ces horaires seront rémunérés au taux indiqué au premier paragraphe.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2015
06-171: Ministère des Transports/rapport d'utilisation des compensations visant l'entretien et préventif des routes locales 1 et 2

ATTENDU QUE le ministère des Transports a versé une compensation de $ 92 399 pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2014;

ATTENDU QUE les compensations distribuées à la municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts; situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité;

ATTENDU QUE la présente résolution est accompagnée de l'annexe A identifiant les interventions réalisées par la municipalité sur les routes susmentionnées;

ATTENDU QU'UN vérificateur externe présentera dans les délais signifiés pour le dépôt de la reddition des comptes de l'annexe B ou un rapport spécial de vérification externe dûment complété;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par André Beaudoin, appuyé par Caroline Poisson, il est unanimement résolu et adopté que la municipalité de Sainte-Thècle informe le ministère des Transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité, conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2015
06-172: Ministère des Transports/rapport d'inspection des ponts

CONSIDÉRANT que le Ministère des Transports a fait l'inspection des ponts situés sur notre réseau municipal;

CONSIDÉRANT que le Ministère des Transports a noté des réparations mineures à effectuer sur certains ponts;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Claudette Trudel-Bédard, appuyé par Caroline Poisson et il est résolu unanimement que la municipalité de Sainte-Thècle mandat le directeur des travaux publics pour faire effectuer les réparations nécessaires identifiées par le Ministère des Transports au ponts du chemin Saint-Michel Sud, de la Route Charest et au chemin du Lac-Aylwin.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2015
06-173: Travaux de réparation d'asphalte

CONSIDÉRANT que nous avons différents endroits dans la municipalité qui ont besoin de réparation en asphalte :

CONSIDÉRANT que le directeur des travaux publics a identifié des endroits à prioriser pour effectuer des réparations et a demandé le coût de ces travaux;

CONSIDÉRANT que Lebel Asphalte nous a fourni un prix pour ces travaux de réparations d'asphalte

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Bertin Cloutier, appuyé par Caroline Poisson et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle accepte l'offre de Lebel Asphalte au montant de 8 800$ plus les taxes pour des réparations d'asphalte au coin des chemins Saint-Joseph et Marcotte, sur Saint-Joseph, sur la rue Notre-Dame, sur la rue du Centenaire, sur le chemin Saint-Pierre

Sud et Saint-Michel Sud.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2015
06-174: Demande d'appui auprès de la Commission de Protection du Territoire Agricole du Québec de Josée Trépanier et Yvon Landry

CONSIDÉRANT que Josée Trépanier et Yvon Landry ont présenté une demande à la Commission de Protection du Territoire Agricole du Québec afin de construire une résidence, dossier # 409519;

CONSIDÉRANT le compte rendu de la demande et l'orientation préliminaire émis par la Commission;

CONSIDÉRANT qu'ils désirent se porté acquéreur des lots vacants portant les numéros 4 756 846, 5 068 445, 5 068 446 et 5 068 447 et ainsi devenir seuls propriétaires de l'ensemble de la propriété d'une superficie d'environ 80 hectares;

CONSIDÉRANT les terrains visés sont inclus dans la demande à porter collective que la municipalité a présenté et a été acceptée par la Commission dans le cadre de l'article 59;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Jacques Tessier, appuyé par André Beaudoin et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle appui la demande présentée par Josée Trépanier et Yvon Landry auprès de la Commission de Protection du Territoire Agricole du Québec afin d'utiliser le lot # 4 757 800 du cadastre du Québec, à des fins non agricole pour la construction d'une résidence.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2015
06-175 : Demande d'appui auprès de la Commission de Protection du Territoire Agricole du Québec de Nancy Perron et André Bordeleau

CONSIDÉRANT que André Bordeleau et Nancy Perron présentent une demande à la Commission de Protection du Territoire Agricole du Québec afin de lotir 7 terrains et de les utiliser à une fin autre que l'agriculture;

CONSIDÉRANT que les terrains ainsi lotis serviront pour des fins de construction résidentielle;

CONSIDÉRANT le terrain visé est inclus dans la demande à porter collective que la municipalité a présenté et qui a été acceptée par la Commission dans le cadre de l'article 59;

ENCONSÉQUENCE, il est proposé par Claudette Trudel-Bédard, appuyé par André Beaudoin et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle appuie la demande présentée par André Bordeleau et Nancy Perron auprès de la Commission de Protection du Territoire Agricole du Québec afin de subdiviser le lot 4 756 462 en 7 parties pour des fins de construction résidentielle dans la localité de Sainte-Thècle.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2015
06-176: Demande de dérogation mineure pour le 114, rang Saint-Georges

CONSIDÉRANT la demande de dérogation mineure de Madame Lina Julien consistant à autoriser la construction d'un bâtiment complémentaire qui, avec l'ensemble des bâtiments totalisera une superficie de 96.11 mètres carrés, le tout en contravention à l'article 50 du 7 règlement de zonage 8-90 qui exige une superficie maximale de 75 mètres carrés;

CONSIDÉRANT que le comité consultatif en urbanisme a étudié cette demande et nous recommande de l'autoriser;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Caroline Poisson, appuyé par Jacques Tessier et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle autorise la dérogation mineure suivante pour le 114, rang Saint-Georges à Sainte-Thècle :

- Accepte la dérogation mineure de 21.11 mètres carrés pour la construction d'un bâtiment complémentaire.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2015
06-177: Offre de service pour l'étude d'installation septique au 631, rue Notre-Dame

CONSIDÉRANT que la municipalité doit refaire l'installation septique du bureau au 631 rue Notre-Dame;

CONSIDÉRANT que la municipalité a demandé aux Consultants S.B. de nous faire un prix pour réaliser l'étude pour la caractérisation de sols et conception des plans;

EN CONSÉQUENCE, Il est proposé par Jean-François Couture, appuyé par Bertin Cloutier et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle accepte l'offre des Consultants S.B. au montant de 750.00$ plus les taxes pour effectuer l'étude de caractérisation de sols et conception des plans d'installation septique pour le bureau du 631, rue Saint-Jacques à Sainte-Thècle.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Demande de crédit de taxes de Marcel Beaupré

Il faut qu'il demande au service d'évaluation d'enlever la notion de commercial dans sa fiche d'évaluation pour pouvoir enlever les services dont ils n'utilisent pas.

Rés. 2015
06-178: Demande de crédit de taxes pour les déplacements inutiles de vidange de fosses septiques de 2014

CONSIDÉRANT que plusieurs propriétaires se plaignent des factures de déplacement inutile pour la vidange de leur fosse septique de l'année 2014;

CONSIDÉRANT que durant l'année 2014, la vidange de fosses septiques a été effectué environ deux mois après la date prévu sur les avis que la RGMRM avait expédié à ces propriétaires;

CONSIDÉRANT que la municipalité conteste la facturation des déplacements inutiles pour la vidange des fosses septiques pour les propriétaires suivants :

	Date prévu	Date effectué	Montant
Louisette Guimont	30-07-2014	20-10-2014	50.00 $
Louis Germain	23-07-2014	01-10-2014	100.00 $
Johanne Pichette	23-07-2014	01-10-2014	100.00 $
Marie-Hélène Bélisle	22-07-2014	30-09-2014	100.00 $
François Béland	23-07-2014	06-10-2014	100.00 $
Simon Charrette	28-07-2014	15-10-2014	100.00 $
Bernard Coté	16-07-2014	23-09-2014	50.00 $
Gaston Magny	17-07-2014	25-09-2014	50.00 $

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Claudette Trudel-Bédard, appuyé par Jacques Tessier et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle

- annule les factures de déplacement inutile des propriétaires ci-dessus mentionnés
- demande à la MRC de Mékinac un crédit pour ces montants de déplacement inutile

- le montant de ces déplacements inutiles sera déduit de la prochaine facturation de la MRC.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2015
06-179: Salaire des animateurs de la Maison des Jeunes

Il est proposé par Bertin Cloutier, appuyé par Jean-François Couture et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle augmente le salaire des animateurs de la Maison des Jeunes de 0.20 $ et ce à compter du 1er mai 2015. Leur salaire sera de 11.05$ de l'heure.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2015
06-180: Engagement d'une agence de sécurité pour la surveilles des endroits publics

CONSIDÉRANT que la municipalité désire engager un agent de sécurité pour la surveillance des endroits publics;

CONSIDÉRANT que nous avons reçu une offre d'agence de sécurité soit de Agence Sécurité Accès;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Caroline Poisson, appuyé par André Beaudoin et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle accepte l'offre d'Agence Sécurité Accès pour la fourniture

- D'un agent avec voiture pour les vendredis et samedis à compter du 13 juin 2015 jusqu'au 23 août 2015 de 20h00 à 1h00.

- D'un agent avec voiture pour le 23 juin 2015 de 20h00 à 1h00.

- Pour le Festival des Lacs et Forêts dans le parc Saint-Jean-Optimiste

  - Jeudi le 2 juillet, deux agents dans le parc Saint-Jean-Optimiste de 19h00 à minuit.
  - Vendredi et samedi (3 et 4 juillet), 2 agents de 20h00 à 2h00 et 2 agents de 22h00 à 4h00.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2015
06-181: Travaux sur le chemin du lac Vlimeux

CONSIDÉRANT que la municipalité a commencé le chemin menant du lac Bouton au lac Vlimeux;

CONSIDÉRANT que les argents disponibles sont :

Résiduel du 40 000 $ promis par la MRC	6 703.42 $
La Municipalité de Saint-Roch-de-Mékinac	1 500.00 $
La MRC de Mékinac (programme des baux de villégiature)	2 100.00 $

CONSIDÉRANT qu'une demande a été envoyée aux propriétaires de terrains pour avoir une participation financière;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Bertin Cloutier, appuyé par Claudette Trudel-Bédard et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle

- Accepte d'ajouter un montant de 2 000 $ pour les travaux du chemin reliant le lac Bouton au lac Vlimeux.
- Autorise les travaux d'amélioration du chemin reliant le lac Bouton au lac Vlimeux pour un montant équivalent aux sommes reçues.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2015
06-182: Demande de subvention pour les ponts et ponceaux

CONSIDÉRANT que le Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs nous a avisé de l'abaissement du tonnage autorisé sur le pont du chemin du lac-du-Missionnaire localisé sur les terres du domaine de l'État dans notre municipalité et de prévoir des travaux afin de rétablir les limites de tonnage précédentes;

CONSIDÉRANT que la capacité portante de ce pont est importante pour le maintien des opérations de déneigement;

CONSIDÉRANT que le Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs a instauré un programme d'aide pour des travaux pour la restauration des traverses de cours d'eau;

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Sainte-Thècle aimerait bénéficier de ce programme d'aide afin de restaurer le pont du chemin du lac-du-Missionnaire;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Caroline Poisson, appuyé par Jacques Tessier et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle

- Demande une aide financière dans le cadre du programme «Travaux pour la restauration des traverses de cours d'eau».

- Autorise Louis Paillé, directeur général/secrétaire trésorier à signer pour et au nom de la municipalité tout document concernant cette demande.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Demande d'ajout de gravier sur le chemin du lac Archange

Le conseil n'accorde pas de gravier pour ce chemin; car nous avons fourni plusieurs voyages de gravier l'an passé.

Rés. 2015
06-183: Demande d'appui concernant le transfert d'enfants de la maternelle vers Lac-aux-Sables

CONSIDÉRANT que le Commission scolaire de l'Énergie a informé cinq familles de notre municipalité que 2 enfants parmi ces cinq familles ne pourront être admis à la maternelle de l'École Masson de Sainte-Thècle dû à un surnombre d'enfants inscrits à la maternelle et faute d'enfants supplémentaires pour ouvrir une 2ème classe;

CONSIDÉRANT que ces 2 enfants sont âgés de 4 et 5 ans et seront envoyés à l'École le Sablon d'or de la municipalité du Lac-aux-Sables;

CONSIDÉRANT que ces enfants ont créé des liens affectifs et sociaux avec d'autres enfants de leur milieu au cours des dernières années;

CONSIDÉRANT que la municipalité de Sainte-Thècle multiplie les efforts pour attirer des familles dans la localité en invoquant la présence de services de proximité comme une école primaire;

CONSIDÉRANT que si la Commission scolaire de l'Énergie commence à envoyer les enfants de notre municipalité dans les écoles des localités voisines, la venue de nouvelles familles dans notre localité en sera grandement affectée;

CONSIDÉRANT que nous croyons que d'autres solutions peuvent être envisagées au lieu d'envoyer ces enfants dans une école d'une autre municipalité;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Jean-François Couture, appuyé par Bertin

Cloutier et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle

- demande à la Commission scolaire de l'Énergie de réviser sa position et d'intégrer tous les enfants de la maternelle de notre localité à l'École Masson de Sainte-Thècle.

- appuie fortement la démarche des parents des enfants concernés par cette situation.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2015
06-184: Remplacement de la clôture du parc Saint-Jean-Optimiste

CONSIDÉRANT qu'il est nécessaire de remplacer la clôture du parc Saint-Jean-Optimiste le long de la rue Saint-Jean;

CONSIDÉRANT qu'une offre nous a été fourni par Clôtures Cambrek Inc.;

EN CONSÉQUENCE, Il est proposé par Claudette Trudel-Bédard, appuyé par Jacques Tessier et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle accepte l'offre de Clôtures Cambrek Inc. au montant de 6 644.00 $ plus les taxes pour la fourniture et l'installation de d'environ 348 pieds de clôture industrielle de 60 pouces de hauteur, de couleur galvanisé et défaire la clôture existante du parc Saint-Jean-Optimiste le long de la rue Saint-Jean, tel que soumis sur leur proposition du 14 mai 2015.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2015
06-185: Demande d'achat d'un tapis de nivelage flexible pour le terrain de baseball

CONSIDÉRANT que les joueurs de baseball nous demandent de remplacer le tapis de nivelage pour le terrain;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Caroline Poisson, appuyé par Jean-François Couture et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle accepte d'acheter un tapis de nivelage flexible pour le terrain de baseball du Groupe Sport-Inter plus au montant de 445.95 $ plus les taxes. Cette dépense sera prise à même la réserve du baseball mineur.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2015
06-186: Demande d'achat de buts de soccer et d'accès à un rangement

CONSIDÉRANT que les organisateurs du soccer nous demandent d'acheter deux buts mobiles et avoir accès à un rangement pour ces buts;

Il est proposé par Jacques Tessier, appuyé par Claudette Trudel-Bédard et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle accepte d'acheter deux buts de soccer au coût de 219.99 $ chacun plus les taxes du Groupe Sports-Inter plus et nous leur fournirons un rangement. Cette dépense sera prise à même la réserve du baseball mineur.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2015
06-187: Rénovation de la surface du jeu d'eau

CONSIDÉRANT que la surface du jeu d'eau du parc Saint-Jean-Optimiste a besoin d'être restaurée;

CONSIDÉRANT que le coût de ces travaux est estimé à environ 6 000 $;

CONSIDÉRANT que Sophie Merla de Béton vivant nous offre d'effectuer cette rénovation et de fournir en commandite la main d'œuvre qui représente environ

3 000 $;

CONSIDÉRANT que Sophie Merla essaiera d'avoir une commandite pour la peinture;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par André Beaudoin, appuyé par Bertin Cloutier et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle accepte de payer de matériaux (peinture, béton et autres) pour un montant d'environ 1 526.66$ pour la restauration du jeu d'eau du Parc Saint-Jean-Optimiste. Cette somme proviendra du fonds réservé du Festi Desk-Soc (526.66$) et 1 000 $ du fonds général.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2015
06-188: Demande d'aide financière de l'organisateur du demi-marathon de Sainte-Thècle

CONSIDÉRANT que l'organisateur du demi-marathon de Sainte-Thècle nous demande une commandite publicité pour cette activité;

CONSIDÉRANT que cette commandite est de la publicité à la radio (rythme 100.1 et 106.9 Fm);

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Jacques Tessier, appuyé par Jean-François Couture et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle accepte de payer une publicité à la radio d'un montant de 500 $ dans le cadre du demi-marathon de Sainte-Thècle qui se tiendra le 27 juin 2015.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2015
06-189: Demande d'aide financière de la Fondation du CSSS

CONSIDÉRANT que la Fondation du CSSS nous demande une aide financière;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Bertin Cloutier, appuyé par André Beaudoin et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle accorde une aide financière de 100 $ à la Fondation du CSSS de l'Énergie pour l'achat d'un appareil d'échographie.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2015
06-190: Demande d'aide financière de l'Association des riverains pour la protection du Lac Croche de Sainte-Thècle

CONSIDÉRANT que l'Association des riverains pour la protection du lac Croche nous demande une commandite prou réaliser un aménagement paysager;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Claudette Trudel-Bédard, appuyé par Jean-François Couture et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle accorde une aide financière de 500 $ à que l'Association des riverains pour la protection du lac Croche pour la réalisation d'un aménagement paysager modèle qui sera fait au Parc Saint-Jean-Optimiste.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Demande d'aide financière de la Table de concertation du mouvement des femmes de la Mauricie

Le conseil ne donne pas suite à cette demande.

Rés. 2015
06-191: Le Nouvelliste/publicité pour la Fête nationale du Québec

CONSIDÉRANT que la municipalité envoie un dépliant dans le Publi-sac pour annoncer les activités de la Fête nationale;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Caroline Poisson, appuyé par Jacques Tessier et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle ne prend pas de publicité dans le Nouvelliste annonçant la Fête nationale du Québec; car un dépliant sera envoyé dans le Publi-sac pour cette activité.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Héritage de la Vallée de la Batiscan/publicité sur site Web

Le conseil municipal ne donne pas suite à l'offre de visibilité sur le site Web d'Héritage de la Vallée de la Batiscan.

Rés. 2015
06-192: Bulletin de Mékinac/publicité dans le cahier des activités estivales

CONSIDÉRANT que le Bulletin de Mékinac publie un cahier des activités estivales et nous demande de prendre une publicité;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Bertin Cloutier, appuyé par Caroline Poisson et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle accepte de prendre une publicité au montant de 125 $ dans le cahier des activités estivales du Bulletin Mékinac.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2015
06-193: FQM/Congres 2015

Il est proposé par Caroline Poisson, appuyé par Claudette Trudel-Bédard et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle autorise le directeur général et secrétaire trésorier à assister au congrès de la FQM et les dépenses reliées à ce congrès seront à la charge de la municipalité.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2015
06-194: Fondation Rues Principales/colloque annuel

Il est proposé par Jacques Tessier, appuyé par André Beaudoin et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle autorise le maire et la directrice générale adjointe à assister au colloque annuel de la Fondation Rues Principales et les dépenses reliées à ce colloque seront à la charge de la municipalité.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2015
06-195: Modification de la résolution 2014-06-234 concernant la 4ème avenue du Lac Croche sud (Aqueduc)

CONSIDÉRANT que nous devons modifier la résolution 2014-06-234 selon les exigences du MDDELCC concernant le prolongement du réseau d'eau potable sur la 4ième Avenue du Lac Croche Sud à Sainte-Thècle;

EN CONSÉQUENCE, Il est proposé par Caroline Poisson, appuyé par Jean-François Couture et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle

- mandate Patrice Bédard, ingénieur, du service d'ingénierie de la MRC de Mékinac afin de préparer les plans et devis pour le prolongement du réseau d'eau potable sur la 4ième Avenue du Lac Croche Sud.
- L'autorise à présenter une demande d'autorisation au Ministère du développement durable, environnement et lutte contre les changements climatiques.

- Confirme l'engagement de la municipalité de Sainte-Thècle, à transmettre au MDDELCC, au plus tard 60 jours après la fin des travaux, une attestation signée par un ingénieur quant à la conformité des travaux avec l'autorisation accordée.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Questions de l'assistance :

Michel Rheault remercie le conseil pour la subvention de l'aménagement paysager modèle au parc Saint-Jean-Optimiste, demande si le syndicat est d'accord que ce soit des bénévoles qui réalise cet aménagement et de vérifier auprès de nos assurance et de la CSST.

Jovette Groleau parle du sondage concernant le changement de nom du parc Saint-Jean-Optimiste et demande si nous avons l'historique de ce parc.

Yves Marchand demande de réparer le ponceau situé sur le chemin du Barrage et demande quand sera refait le barrage du lac du Jésuite.

Affaires nouvelles :

A) Formation d'autopompe
B) **Engagement d'employés occasionnels**
C) **Félicitation à un bénévole du Corps de cadet**
D) **Autorisation de passage de motoneige**
E) **Maison des jeunes/porte ouverte**

Rés. 2015
06-196: Formation d'autopompe pour deux pompiers volontaires

CONSIDÉRANT que les pompiers volontaires Éric Marcotte et Yves Mongrain doivent reprendre le cours d'autopompe;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Bertin Cloutier, appuyé par Jacques Tessier et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle accepte de payer la reprise du cours d'autopompe de deux pompiers volontaires au coût de 1 069.27 $

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2015
06-197: Engagement d'employés occasionnels

CONSIDÉRANT que Pierre Bélisle a un autre emploi et il ne pourra pas travailler pour les travaux de la rue Masson;

CONSIDÉRANT que la municipalité doit remplacer M. Bélisle et engager un autre employé occasionnel pour les travaux de la rue Masson;

CONSIDÉRANT que la municipalité a reçu deux CV de personnes disponibles à travailler;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Claudette Trudel-Bédard, appuyé par Caroline Poisson et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle engage Louis-Philipe Lafrenière et François Trépanier comme employés occasionnels pour les travaux de la rue Masson.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Le conseil demande d'envoyer une lettre de félicitation à Michel Lefebvre pour son implication avec le corps de cadet.

Rés. 2015
06-198: Sentier de motoneige/chemin Saint-Joseph

CONSIDÉRANT que le club de motoneige de la Mauricie Inc. nous demande un droit de passage sur une partie du chemin Saint-Joseph;

CONSIDÉRANT que la partie de chemin que demande le club de motoneige n'est pas entretenue par la municipalité durant la saison hivernale;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par André Beaudoin, appuyé par Caroline Poisson et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle

- Accord un droit de passage au Club de motoneige de la Mauricie Inc. sur une section du chemin Saint-Joseph soit : de l'intersection du chemin des oies-blanches jusqu'au lot 4 756 319 pour servir de sentier de motoneige.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Caroline Poisson informe le conseil et l'assistance qu'il y aura une porte ouverte à la Maison de Jeune de Sainte-Thècle le lundi 15 juin 2015 à 19 heures.

Rés. 2015
06-199: Levée de la séance

À 20h50, il est proposé par Jean-François Couture, appuyé par Caroline Poisson et il est résolu unanimement de lever la séance.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

_____ _____

Maire Secrétaire-trésorier

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-THÈCLE
MRC DE MÉKINAC

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle tenue le lundi 6 juillet 2015, à 20 heures, sous la présidence du maire Alain Vallée.

Sont présents:

Jean-François Couture, conseiller
André Beaudoin, conseiller
Caroline Poisson, conseillère
Jacques Tessier, conseiller
Bertin Cloutier, conseiller

Est absente :

Claudette Trudel Bédard, conseillère

Autres présences: Louis Paillé, Jean-Yves Piché et Julie Veillette

Rés. 2015
07-200: Ouverture de la séance

Il est proposé par Caroline Poisson, appuyé par Bertin Cloutier et il est résolu unanimement d'ouvrir la séance à 20 h 00.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2015
07-201 : Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par André Beaudoin, appuyé par Jean-François Couture et il est résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour suivant avec la mention de laisser ouvert le point Affaires nouvelles.

1. Ouverture de la séance.

2. Adoption de l'ordre du jour

3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 1 juin 2015.

4. Correspondance

5. Comptes et état des revenus et dépenses

6. Questions de l'assistance

7. A) Démission de M. Gilles Lamarre, préposé aux travaux publics
   B) Remplacement d'étudiants pour l'entretien des parcs et débarcadère du lac du Jésuite.
   C) Offre de service de la Coop Jeunes à tout faire.
   D) Embauche d'un étudiant pour la maison des Jeunes.
   E) Embauche d'un étudiant pour le programme d'accompagnement en loisir pour les personnes handicapées.
   F) Horaire des étudiants du service d'animation des parcs.

8. A) FQM/appel à la mobilisation en appui à la déclaration des régions.
   B) Municipalité de Ristigouche-Partie-Sud-Est/appel à la solidarité.

9. Adoption du règlement 320-2015 le prolongement du réseau d'eau potable sur la 4ième Avenue du lac Croche Sud ainsi qu'un emprunt pour financer les travaux.

10. Demande de dérogation pour le 2051 chemin Saint-Michel Sud

11. Invitation à la deuxième édition de l'omnium de la MRC de Mékinac.

12. A) Dossier d'achat de terrain de Groleau Inc.
B) Demande de Jean-Guy Cossette pour acheter une pointe de terrain

13. Dépôt de la procédure d'enregistrement pour le règlement 325-2015.

14. Emprunt temporaire pour le financement des travaux de la rue Masson.

15. OMH de Sainte-Thècle paiement du 10% pour la Coopérative Solidarité en habitation de Sainte-Thècle.

16. A) Demande d'aide financière de l'organisateur du Motocross de Ste-Thècle.
B) Demande d'aide financière pour publicité du Club Quad Mékinac (2011) Inc.
C) Demande d'aide financière du Jazz Folk Blues de Saint-Thècle.
D) Demande de prêt d'un bac du Corps de Cadets 2526 Mékinac.
E) Demande de fournir les services d'une niveleuse pour le chemin du lac Archange.
F) Demande d'aide financière de Dominique Caron, médecin

17. Achat d'équipements pour le service d'incendie.

18. Avis de motion pour l'adoption d'un règlement sur la salubrité et l'entretien des logements.

19. Soumissions reçues pour la vidange de fosses septiques par petit camion.

20. Dépôt des indicateurs de gestion pour 2014.

21. Équité salariale/Embauche de Claude Grenier

22. Rue Vallée/demande de couper les arbres sur le long du chemin

23. Travaux de pavage sur le chemin Saint-Michel Nord

24. Période de questions de l'assistance

25. Affaires nouvelles:

A) <u>Sondage pour changer le nom du Parc Saint-Jean-Optimiste</u>

26. Ajournement ou levée de la séance

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2015
07-202 : <u>Adoption du procès-verbal des séances du mois de mars 2015</u>

Il est proposé par Jacques Tessier, appuyé par Bertin Cloutier et il est résolu unanimement d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 1 juin 2015, tel que rédigé.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Correspondance reçue en juin 2015

Ministre des Affaires Municipales et de l'Occupation du Territoire du Québec

Le MAMOT nous demande de mettre en benne le drapeau du Québec suite au décès de Monsieur Jacques Parizeau.

Ministère de la sécurité Public du Québec

Le MSPQ nous demande de remplir le sondage qui vise à établir un portrait exact de la situation réelle au regard de l'application de la clause grand-père. Ce sondage fait référence à l'incendie mortel à la Résidence du Havre, à l'Isle-verte, le 23 janvier 2014.

Ministère de la Santé et des Services Sociaux du Québec

Le MSSS souhaite transmettre à la population les précautions à prendre en présence de fleurs d'eau d'algues bleu-vert dans un plan d'eau pour éviter tout problème de santé.

Ministère du transport du Québec

Le MTQ nous informe qu'à compter du 3 juillet le règlement modifiant le Règlement sur les exigences applicables aux documents d'expédition et aux contrats de services sera en vigueur.

Commission de Protection du Territoire Agricole du Québec

Le CPTAQ nous informe que sur la propriété de Manon Naud et Cyril Sancey qu'il y a eu une utilisation à une fin autre qu'agriculture concernant une partie du lot 4 757 671.

La CPTAQ nous informe qu'elle a reçu la demande de Monsieur André Bordeleau et Madame Nancy Perron et elle procédera à l'étude détaillée de cette demande.

Curriculum Vitae

Madame Salah Naili de Montréal nous offre ses services en urbanisme.

Monsieur William Gendron de Sainte-Thècle nous offre ses services pour les emplois étudiants.

Monsieur Jeffrey Gagnon de Sainte-Thècle nous offre ses services à titre d'opérateur de machinerie lourde.

Monsieur Jean-François Baril Saint-Tite nous offre ses services comme journalier.

Monsieur Marc-André Marcotte de Sainte-Thècle nous offre ses services comme journalier.

Lecorre Avocats au service des employeurs

La firme d'avocats Lecorre nous offre leurs services pour le renouvellement de la convention collective.

Les Femmes de Mékinac

Les Femmes de Mékinac nous envoient leur bulletin Autour d'Elles de juin 2015. Dans ce bulletin, on parle en autre des différentes activités qui ont eu lieu ou qui aurons lieu dans les prochaines semaines.

Par'enfants au cœur de nos actions

Par'enfants et la Maison des Familles de Mékinac nous invite au dévoilement officiel du calendrier des Famille à l'honneur qui aura lieu le 18 juin 2015.

Popote Volante à Sainte-Thècle

La Popote Volante de Sainte-Thècle ce veut d'offrir à la population le service de repas chauds livrés à domicile.

Quais Prestige Mauricie

Quais Prestige Mauricie nous offre leur service pour les quais flottants, quais sur poteaux et élévateur de bateaux.

Régie des alcools des courses et des jeux du Québec

La RACJQ nous informe que le Restaurant Tacos El Sombrero à fait la demande de permis d'alcool et que nous avons 30 jours suivant cette publication pour s'y opposer.

Régie des Gestions des Matières Résiduelle de la Mauricie

La RGMRM nous envoie un avis public comme quoi la Régie est responsable d'établir un plan de gestion des matières résiduelles conjoint.

Réseau Biblio du Centre du Québec, de Lanaudière et de la Mauricie

Le Réseau Biblio nous envoie le rapport annuel 2014 de notre bibliothèque.

RÉSOLUTION : 2015-07-203: Dépôt de la correspondance

Il est proposé par Caroline Poisson, appuyé par Jacques Tessier et il est résolu unanimement d'autoriser le dépôt de la correspondance du mois de juin 2015.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2015
07-204: Approbation des comptes

Il est proposé par André Beaudoin, appuyé par Bertin Cloutier et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle adopte les comptes du mois de juin 2015 au montant de 581 416.53 $

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Un état des revenus et des dépenses au 30 juin a été envoyé aux membres du conseil ainsi qu'un estimé des résultats au 31 décembre 2015.

Questions de l'assistance :

Aucune question

Rés. 2015
07-205: Démission de Gilles Lamarre, préposé aux travaux publics

CONSIDÉRANT que Gilles Lamarre nous a remis en date du 17 juin 2015, nous avisant qu'il mettait fin à son emploi à la Municipalité de Sainte-Thècle à compter du 12 juin 2015;

CONSIDÉRANT que Gilles Lamarre occupait un poste de préposé aux travaux publics;

CONSIDÉRANT que le conseil municipal désire combler ce poste;

CONSIDÉRANT que le poste vacant de préposé aux travaux publics doit être affiché et offert par ancienneté aux personnes salariées candidates;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Caroline Poisson, appuyé par Jacques Tessier et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle affiche le poste vacant de préposé aux travaux publics selon la convention collective et rendra une décision sur le choix de la personne à la séance du mois d'août 2015.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2015
07-206: Remplacement d'étudiants pour l'entretien des parcs et du débarcadère du lac du Jésuite

CONSIDÉRANT que Dave Francoeur nous a informé qu'il a trouvé un autre emploi et qu'il doit quitter son poste d'étudiant pour l'entretien des parcs;

CONSIDÉRANT que la municipalité a besoin d'un autre étudiant afin de le remplacer pour l'entretien des parcs et la surveillance des débarcadères;

CONSIDÉRANT que l'étudiant doit avoir un permis de conduire afin d'aller surveiller le débarcadère du lac du Jésuite;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Jean-François Couture, appuyé par Jacques Tessier et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de

Sainte-Thècle demandera à un des animateurs du parc d'aller surveiller le débarcadère du lac du Jésuite, les fins de semaines ainsi que durant les semaines de vacances de la construction.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2015
07-207: Offre de service de la Coop Jeunes à tout faire

CONSIDÉRANT que Dave Francoeur, étudiant, affecté à l'entretien des parcs (gazon) nous a quitté;

CONSIDÉRANT l'offre de service de la Coop Jeunes à tout faire afin de faire l'entretien de gazon et autres travaux;

CONSIDÉRANT la municipalité ne remplacera pas Dave Francoeur et offrira des travaux de gazon et autres à la Coop Jeunes à tout faire;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par André Beaudoin, appuyé par Bertin Cloutier et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle offre à la Coop Jeunes à tout faire les travaux suivants : EN CONSÉQUENCE, il est proposé par André Beaudoin, appuyé par Bertin Cloutier et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle offre à la Coop Jeunes à tout faire les travaux suivants : tondre le gazon au Parc Lucien Lafrance, à Hôtel de Ville, à Promenade Laurent Naud, au coin Place Optimiste et à la Caserne ainsi que la peinture des estrades du Centre de Loisirs Éric Bédard.

Autorise Louis Paillé, le directeur général à signer le contrat pour et au nom de la municipalité.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2015
07-208: Embauche d'un étudiant pour la maison des Jeunes

CONSIDÉRANT qu'il manque un animateur à la maison des jeunes pour faire du remplacement;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Jacques Tessier, appuyé par André Beaudoin et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle embauche Guillaume Ricard comme animateur à la maison des Jeunes de Sainte-Thècle.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2015
07-209: Embauche d'étudiant pour le programme d'accompagnement en loisir pour les personnes handicapées

Il est proposé par Caroline Poisson, appuyé par André Beaudoin et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle embauche Hugo Audy à raison de deux jours par semaines pour aider les animateurs du camp de jour afin d'accueillir un enfant handicapé, suite à une aide financière de 1000 $ reçue de l'Unité régionale de Loisir et de Sport de la Mauricie.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2015
07-210: Horaire des étudiants du service d'animation des parcs

CONSIDÉRANT que plusieurs enfants fréquentent le camp de jour;

CONSIDÉRANT que les animateurs auraient besoin quelque fois d'un animateur de plus;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Jacques Tessier, appuyé par Jean-François Couture et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle demandera à la Coop Jeunes à tout faire de nous fournir un jeune pour combler les besoins du camp de jour, si nécessaire.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2015
07-211: FQM/appel à la mobilisation en appui à la déclaration des régions

CONSIDÉRANT QUE le premier ministre du Québec s'est engagé à établir une relation de partenariat entre les municipalités et le gouvernement;

CONSIDÉRANT QUE le ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire s'est engagé à effectuer une réelle décentralisation des pouvoirs et des leviers financiers vers les municipalités;

CONSIDÉRANT QUE nous sommes des élus avec toute la légitimité pour agir;

CONSIDÉRANT QUE 93 % de l'ensemble des MRC et des municipalités du Québec ont participé à une vaste consultation menée par la Fédération québécoise des municipalités (FQM) sur les priorités du milieu municipal;

CONSIDÉRANT QUE quelque 400 délégués ont été très clairs sur leurs ambitions à l'occasion du Grand Rendez-vous des régions, le 3 juin 2015;

CONSIDÉRANT QUE l'augmentation des normes et des exigences du gouvernement du Québec impose de lourdes charges financières aux municipalités;

CONSIDÉRANT QUE les conséquences du Pacte fiscal transitoire sont insoutenables et qu'il y a urgence d'agir;

CONSIDÉRANT QU'il est impératif qu'un nouveau Pacte fiscal soit signé avant la préparation des budgets municipaux de 2016;

Il est proposé par : Jean-François Couture
Et appuyé par : Caroline Poisson

D'APPUYER la FQM dans sa volonté de participer en équipe à la négociation du prochain Pacte fiscal dans la mesure où les régions trouveront leur compte;

DE DEMANDER à la FQM de ne signer le prochain pacte fiscal que si et seulement si les éléments suivants s'y retrouvent :

- des moyens financiers qui suivent les nouvelles responsabilités vers l'autonomie des municipalités et des MRC;
- une diversification des revenus à l'avantage de toutes les régions du Québec;
- des leviers financiers spécifiques au milieu rural et aux municipalités dévitalisées;
- des orientations sur l'allègement de la reddition de comptes.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

RÉSOLUTION : 2015-07-212: **Démarche commune pour obtenir une dérogation au *Règlement sur le prélèvement des eaux et leur protection***

Considérant que le gouvernement du Québec a publié, le 30 juillet 2014, dans la Gazette officielle du Québec le décret édictant le Règlement sur le prélèvement des eaux et leur protection.

Considérant que ce règlement est entré en vigueur le 14 août 2014.

Considérant qu'un collectif de 5 scientifiques indépendants a mis en lumière les lacunes et faiblesses d'un tel règlement et montré son insuffisance pour assurer une protection réelle et adéquate des sources d'eau potable de la municipalité.

Considérant les études scientifiques déposées qui montrent une contamination des sources d'eau potable lorsqu'elles sont situées à un km des puits gaziers ou pétroliers.

Considérant l'étude réalisée à la demande du gouvernement du Québec dans le cas du forage pétrolier à Gaspé et qui montre la présence de méthane thermogénique ou mixte dans les puits d'eau potable situés en périphérie du forage Haldimand 1.

Considérant que lors d'une rencontre tenue à Saint-Edmond-de-Grantham, le 20 septembre 2014, les 30 élu-E-s municipaux présents provenant de 22 municipalités et de 11 MRC ont décidé de présenter une requête commune au ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte aux changements climatiques afin que leur municipalité puisse adopter des normes plus sévères que celles qui apparaissent dans le Règlement sur le prélèvement des eaux et leur protection et qu'ils ont invité toutes les municipalités du Québec intéressées à se joindre à elle.

Considérant qu'il est de l'intérêt des résidents et résidentes de la présente municipalité de mieux protéger les sources d'eau de la municipalité;

Il est proposé par Jean-François Couture, appuyé par Bertin Cloutier

Et résolu

Que la municipalité de Sainte-Thècle se joigne à cette requête commune et que copie de la présente résolution soit adressée aux initiateurs de cette démarche afin qu'elle soit jointe à la requête commune qui sera présentée à l'honorable ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte aux changements climatiques.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-THÈCLE
M.R.C. DE MÉKINAC

À la séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle tenue le 6ème jour de juillet l'an deux mille quinze et à laquelle étaient présents:

Alain Vallée, maire
Jean-François Couture, conseiller
André Beaudoin, conseiller — Caroline Poisson, conseillère
Jacques Tessier, conseiller — Bertin Cloutier, conseiller

RÈGLEMENT 320-2015 : Décrétant le prolongement du réseau d'eau potable sur la 4ième Avenue du lac Croche Sud ainsi qu'un emprunt pour financer les travaux

ATTENDU la demande des propriétaires de la 4ième Avenue du

lac Croche Sud d'être desservi par le réseau d'eau potable municipal;

ATTENDU QU' il y a treize terrains à desservir sur la 4ième Avenue du Lac Croche Sud ;

ATTENDU QU' en vertu des dispositions des articles 979 et suivants du Code Municipale, le conseil peut imposer une taxe spéciale pour les travaux municipaux décrétés par ce règlement ;

ATTENDU QUE ces travaux sont estimés à $ 56 608.44 par Patrice Bédard, ingénieur de la MRC de Mékinac ;

ATTENDU QU' un avis de présentation a été donné le 13 avril 2015;

ATTENDU QUE le maire fait lecture dudit règlement ;

RÉSOLUTION 2015-07-213

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Jacques Tessier, appuyé par André Beaudoin et résolu que ce conseil ordonne et statue comme suit:

ARTICLE 1 : PRÉAMBULE

Le préambule fait partie intégrante du présent règlement.

ARTICLE 2 : OBJET

Le conseil est autorisé à effectuer les travaux suivants:

Le prolongement du réseau d'eau potable d'une longueur de 325 mètres sur la 4ième Avenue du lac Croche Sud ainsi qu'à faire les dépenses ci-dessus mentionnées selon les plans et devis fournis par, Patrice Bédard, ingénieur, du Service d'ingénierie de la MRC de Mékinac, en date de 23 mars 20153, numéro de dossier MEK-P0023, incluant les frais, les taxes et les imprévus, tel qu'il appert de l'estimation détaillée préparée par Patrice Bédard, en date du 23 mars 2015 lesquels sont annexés au présent règlement et en font partie intégrante comme annexe «A» et «B»

ARTICLE 3 : DEPENSE AUTORISÉE

Le conseil est autorisé à dépenser une somme n'excédant pas 56 608.44 $ pour les fins du présent règlement.

ARTICLE 4 : PAIEMENT DES DÉPENSES

Aux fins d'acquitter les dépenses prévues par le présent règlement, le conseil est autorisé à emprunter une somme de 56 608.44 $ sur une période de 20 ans.

ARTICLE 5 : REMBOURSEMENT DE L'EMPRUNT

Pour pourvoir à 90 % des dépenses engagées relativement aux intérêts et au remboursement en capital des échéances annuelles de l'emprunt, il est par le présent règlement exigé et il sera prélevé, annuellement durant le terme de l'emprunt, de chaque propriétaire d'un immeuble imposable situé à l'intérieur du bassin de taxation décrit à l'annexe «C» jointe au présent règlement pour en faire partie intégrante, une compensation pour chaque immeuble imposable dont il est propriétaire.

Le montant de cette compensation sera établi annuellement en multipliant le nombre d'unités attribuées suivant le tableau ci-après à chaque immeuble imposable par la valeur attribuée à chaque unité. Cette valeur est déterminée en divisant les dépenses engagées relativement aux intérêts et au remboursement en capital des échéances annuelles de l'emprunt par le nombre d'unités de l'ensemble des immeubles imposables situés à l'intérieur du bassin.

Catégories d'immeubles	Nombre d'unités*
Immeuble résidentiel chaque logement	1
Immeuble maison de villégiature	1
Immeuble terrain vacant	1

ARTICLE 5.1 : TAXATION SELON LA VALEUR

Pour pourvoir 10 % des dépenses engagées relativement aux intérêts et au remboursement en capital des échéances annuelles de l'emprunt, il est par le présent règlement imposé et il sera prélevé, annuellement, durant le terme de l'emprunt, sur tous les immeubles imposables situés sur le territoire de la municipalité, une taxe spéciale à un taux suffisant d'après leur valeur telle qu'elle apparaît au rôle d'évaluation en vigueur chaque année.

ARTICLE 6 : AFFECTATION

S'il advient que le montant d'une affectation autorisée par le présent règlement est plus élevé que le montant effectivement dépensé en rapport avec cette affectation, le conseil est autorisé à faire emploi de cet excédent pour payer toute autre dépense décrétée par le présent règlement et pour laquelle l'affectation s'avérerait insuffisante.

ARTICLE 7 : CONTRIBUTION OU SUBVENTION

Le conseil affecte à la réduction de l'emprunt décrété par le présent règlement toute contribution ou subvention pouvant lui être versée pour le paiement d'une partie ou de la totalité de la dépense décrétée par le présent règlement.

Le conseil affecte également, au paiement d'une partie ou de la totalité du service de dette, toute subvention payable sur plusieurs années. Le terme de remboursement de l'emprunt correspondant au montant de la subvention, sera ajusté automatiquement à la période fixée pour le versement de la subvention.

ARTICLE 8 : ENTRÉE EN VIGUEUR

Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la loi.

Adopté à la séance ordinaire tenue le 6 juillet 2015 à Sainte-Thècle

_____ _____

Directeur général/Secrétaire-trésorier Maire

Rés. 2015
07-214: Demande de dérogation mineure pour le 2051 chemin Saint-Michel Sud

CONSIDÉRANT la demande de dérogation mineure de Madame Chantal St-Amand consistant à autoriser l'agrandissement du bâtiment principal vers l'arrière de 3,66 mètres dans la marge de recul arrière prescrit à 9 mètres lorsqu'après réalisation des travaux le bâtiment serait situé à 6,05 mètres de la ligne arrière du terrain dérogeant de 2,95 mètres;

CONSIDÉRANT que le comité consultatif en urbanisme a étudié cette demande et nous recommande de l'autoriser;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Caroline Poisson, appuyé par Bertin Cloutier et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle autorise la dérogation mineure suivante pour le 2051, chemin Saint-Michel Sus à Sainte-Thècle :

- Accepte la dérogation mineure de 2,95 mètres en marge de recul arrière pour l'agrandissement d'un bâtiment complémentaire.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2015
07-215: Invitation à la deuxième édition de l'Omnium de la MRC de Mékinac

CONSIDÉRANT que la MRC de Mékinac organise un omnium de golf au Club de golf le Saint-Rémi;

CONSIDÉRANT que les profits amassées lors de cette journée seront remis au Club de golf le Saint-Rémi;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Caroline Poisson, appuyé par Bertin Cloutier et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle participe à l'Omnium de la MRC de Mékinac et inscrit d'un quatuor (pour 4 joueurs de golf) au coût de 360 $.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2015
07-216: Dossier d'achat du terrain de Groleau Inc.

CONSIDÉRANT les informations reçues de Denis Marchildon, notaire, concernant l'achat du terrain de Groleau Inc.;

CONSIDÉRANT qu'il en coûterait environ 3 000 $ pour réaliser la transaction;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par André Beaudoin, appuyé par Jacques Tessier et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle annule sa demande d'achat du terrain de Groleau Inc.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2015
07-217: Demande de Jean-Guy Cossette pour acheter une pointe de terrain

Il est proposé par Caroline Poisson, appuyé par Bertin Cloutier et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle accepte de céder une partie terrain de faisant parti de la rue Notre-Dame sur le lot 4 758 005 conditionnellement à ce que tous les frais d'arpentage ainsi que l'acte notarié soient à la charge de M. Jean-Guy Cossette.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2015
07-218: Dépôt de la procédure d'enregistrement pour le règlement 325-2015

Il est proposé par Jacques Tessier, appuyé par Jean-François Couture et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle accepte le dépôt de la procédure d'enregistrement pour le règlement 325-2015.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2015
07-219: Emprunt temporaire pour le règlement 322-2015 concernant des travaux sur la rue Masson

CONSIDÉRANT que le MAMOT a approuvé le règlement 322-2015 décrétant un emprunt de 1 348 602 $;

CONSIDÉRANT que la Municipalité doit payer les dépenses reliées à ces travaux

avant le financement permanent;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par André Beaudoin, appuyé par Bertin Cloutier et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle

- autorise un emprunt temporaire de 1 348 602 $ à la Caisse Populaire Sainte-Thècle Saint-Adelphe pour payer les dépenses reliées au règlement 322-2015 en attendant le financement permanent.
- Autorise Alain Vallée, maire, et Louis Paillé, directeur général et secrétaire trésorier à signer, pour et au nom de la municipalité, le billet avec la Caisse Populaire Sainte-Thècle – Saint-Adelphe.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2015
07-220: OMH de Sainte-Thècle/paiement du 10% pour la Coopérative Solidarité en habitation de Sainte-Thècle

CONSIDÉRANT que la Municipalité s'est engagée par son règlement 293-2012 à verser, pendant les 5 premières années d'exploitation du projet, une subvention équivalente à 10 % des coûts du supplément au loyer dont bénéficieront les locataires admissibles au programme de supplément au loyer de la Société d'Habitation du Québec, les sommes nécessaires au versement de cette subvention étant prévues annuellement au budget de la Municipalité à cette fin.

CONSIDÉRANT que l'Office municipal d'Habitation de Sainte-Thècle gère ce programme pour la Société d'Habitation du Québec;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Caroline Poisson, appuyé par Bertin Cloutier et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle verse à l'Office municipal d'Habitation de Sainte-Thècle le montant prévu équivalent à 10% supplément au loyer dont bénéficieront les locataires admissibles au programme de supplément au loyer qui habitent dans la Coopérative Solidarité en Habitation de Sainte-Thècle soit environ 165.50 $ par mois.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2015
07-221: Demande d'aide financière de l'organisateur du Motocross de Ste-Thècle

CONSIDÉRANT qu'Éric Moreau, organisateur du Motocross Ste-Thècle, nous demande une commandite pour réaliser cette activité;

CONSIDÉRANT que cet évènement offre une visibilité à notre municipalité;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Bertin Cloutier, appuyé par Caroline Poisson et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle accorde une aide financière de 1 000 $ à Motocross Ste-Thècle dans le cadre de l'aide à entreprise pour l'organisation d'une compétition d'envergure provinciale.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2015
07-222: Demande d'aide financière pour publicité du Club Quad Mékinac (2011) Inc.

CONSIDÉRANT que le Club Quad Mékinac (2011) Inc. nous demande un commandite publicitaire annuelle pour apparaître sur la carte routière du Club;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Jacques Tessier, appuyé par Jean-François Couture et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle accorde une aide financière de 150 $ au Club Quad Mékinac (2011) Inc. pour une publicité dans la carte routière du Club.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2015
07-223: Demande d'aide financière du Jazz Folk Blues de Sainte-Thècle

CONSIDÉRANT que Jean-François Bellemare nous propose d'organiser un festival Jazz Folk et Blues à Sainte-Thècle en compter de 12016;

CONSIDÉRANT qu'il demande la participation financière de la municipalité pour réaliser ce festival;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Caroline Poisson, appuyé par Jean-François Couture et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle :

- Appui Jean-François Bellemare pour l'organisation d'un festival Jazz Folk Blues à Sainte-Thècle à compter de l'année 2016.
- Accepte de réaliser des travaux d'amélioration de la salle Aubin pour un montant de 1 000 $;
- Accepte de subventionner le Festival Jazz Folk Blues de Sainte-Thècle à la hauteur de 3 000 $ pour l'année 2016, 2 000 $ pour l'année 2017 et 1 000 $ pour l'année 2018.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2015
07-224: Demande de prêt d'un bac du Corps de Cadets 2526 Mékinac

Il est proposé par Jean-François Couture, appuyé par Jacques Tessier et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle accepte de prêter un bac de 1 100 litres au Corps de Cadet 2526 de Mékinac afin qu.il l'installe au camping Lac et Forêt de Sainte-Thècle pour faire le recyclage des canettes et bouteilles consignées.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2015
07-225: Demande de fournir les services d'une niveleuse pour le chemin du lac Archange.

Il est proposé par Caroline Poisson, appuyé par Jean-François Couture et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle ne fournit pas le service d'une niveleuse pour le chemin du lac Archange; puisse que ce chemin est privé.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2015
07-226: Demande d'aide financière de Dominique Caron, médecin

CONSIDÉRANT que la municipalité de Sainte-Thècle s'implique financièrement depuis 12 ans dans la coopérative de solidarité en santé de Sainte-Thècle;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Jacques Tessier, appuyé par Jean-François Couture et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle n'acquiesce pas à la demande d'aide financière de Dominique Caron, médecin, car la municipalité investit dans une Coopérative de Santé.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2015
07-227: Achat d'équipements pour le service d'incendie

Il est proposé par Jacques Tessier, appuyé par Jean-François Couture et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle autorise les

dépenses suivantes pour le service d'incendie :

Habits de combat

Nettoyage et inspection pour 9 habits	540.00 $
Remplacement de 3 habits	4 500.00 $
Réparations	1 000,00 $
Casques (2 à 235.00 $)	470,00 $
Bottes	150.00 $
Bama (6 à 12.00 $)	72,00 $
Gants	180,00 $
Lampe de poche (6 à 69.00 $)	414,00 $
Total	7 326,00 $

ADOPTÉE UNANIMEMENT

AVIS DE MOTION :

Bertin Cloutier donne avis de motion à l'effet qu'il présentera un règlement concernant la salubrité et l'entretien des logements à une séance ultérieure.

Soumissions reçues pour la vidange des fosses septiques par petit camion

Ce sujet est reporté à une séance ultérieure.

Rés. 2015
07-228: Dépôt des indicateurs de gestion pour 2014

Il est proposé par Jacques Tessier, appuyé par Caroline Poisson et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle accepte le dépôt du rapport des indicateurs de gestion de l'année 2014 préparé le directeur général.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2015
07-229: Équité salariale/Embauche de Claude Grenier

Il est proposé par Jean-François Couture, appuyé par Caroline Poisson et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle retient les services de la Claude Grenier Ressources humaines Inc. pour nous aider à réaliser la démarche d'équité salariale de la municipalité.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2015
07-230: Demande de couper des arbres sur la rue Vallée

Il est proposé par Bertin Cloutier, appuyé par André Beaudoin et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle demande à Hydro-Québec de couper les arbres sous la ligne électrique sur la rue Vallée.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2015
07-231: Travaux de pavage sur le chemin Saint-Michel Nord

Il est proposé par Bertin Cloutier, appuyé par Jacques Tessier et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle accepte la soumission de Lebel Asphalte au montant de 8 400 $ plus les taxes pour des réparations d'asphalte sur le chemin Saint-Michel Nord.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Questions de l'assistance :

Martine Cloutier demande d'avoir une copie des indicateurs de gestion et parle de terrains malpropres.
Marcel Tellier nous informe qu'il y a un terrain malpropre sur le bord du lac Croche.
Normand Béland nous informe qu'il y a plusieurs trous sur le chemin Saint-Thomas.
Renald Naud informe le conseil que le terrain voisin de sa propriété sera tondu sous peu.

Affaires nouvelles :

A) Sondage pour le changement de nom du parc Saint-Jean-Optimiste :

Rés. 2015
07-232: Sondage pour le changement de nom du parc Saint-Jean-Optimiste

CONSIDÉRANT que le parc Saint-Jean a été nommé en 1970 par la municipalité;

CONSIDÉRANT que le nom Optimiste a été ajouté en 1989 suite à un don de terrains du Club Optimiste;

CONSIDÉRANT que la municipalité a demandé un sondage à la population et plusieurs personnes ont manifesté le désir de conserver le nom du Parc Saint-Jean-Optimiste;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Caroline Poisson, appuyé par André Beaudoin et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle conserve le nom du Parc Saint-Jean-Optimiste et officialise ce nom.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Plusieurs personnes discutent avec le conseil concernant cette résolution.

Rés. 2015
07-233: Levée de la séance

À 21h15, il est proposé par Jean-François Couture, appuyé par Bertin Cloutier et il est résolu unanimement de lever la séance.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

_____ _____

Maire Secrétaire-trésorier

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-THÈCLE
MRC DE MÉKINAC

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle tenue le lundi 3 août 2015, à 20 heures, sous la présidence du maire Alain Vallée.

Sont présents:

Jean-François Couture, conseiller
Claudette Trudel Bédard, conseillère
André Beaudoin, conseiller
Jacques Tessier, conseiller

Sont absents :

Caroline Poisson, conseillère
Bertin Cloutier, conseiller

Autre présence: Louis Paillé

Rés. 2015
08-234: Ouverture de la séance

Il est proposé par Jacques Tessier, appuyé par Claudette Trudel-Bédard et il est résolu unanimement d'ouvrir la séance à 20 h 00.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2015
08-235 : Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par André Beaudoin, appuyé par Jean-François Couture et il est résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour suivant avec la mention de laisser ouvert le point Affaires nouvelles.

1. Ouverture de la séance.

2. Adoption de l'ordre du jour

3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 6 juillet 2015.

4. Correspondance

5. Comptes et état des revenus et dépenses

6. Questions de l'assistance

7. Demande d'aide financière pour l'installation d'un réservoir d'eau au 631 rue Notre-Dame à Sainte-Thècle

8. A) Embauche d'un préposé aux travaux publics.
   B) Entente concernant les griefs.

9. Modification au règlement 325-2015 concernant l'annexe A.

10. Dépôt de la procédure d'enregistrement pour le règlement 320-2015 décrétant le prolongement du réseau d'eau potable sur la 4ième Avenue du lac Croche Sud ainsi qu'un emprunt pour financer les travaux.

11. A) Demande de dérogation mineure pour le 110 chemin du lac Bouton.
    B) Demande de dérogation mineure pour le lot 4756094 au Lac Veillette.

12. A) ADMQ/Invitation au colloque de la zone de la Mauricie.
    B) PG Solutions/Séminaire de formation sur le grand livre
    C) Réseau Biblio CQLM/Formation pour les élus
    D) SSSS/Journée des partenaires

13. Chambre de Commerce de Mékinac/Adhésion 2015-2016

14. Travaux au pont du chemin du Lac-du-Missionnaire.

15. CJS Jeunes à tout faire/Demande d'autorisation pour faire une route payante.

16. Vidange des fosses septiques par petit camion.

17. A) Appartenance Mauricie/Achat de calendriers historiques 2016.
B) Daniel Durocher Inc. /Installation de filage pour lampadaire sur la rue Masson.
C) Excavation Lac-aux Sables/Vente de terre pour la rue Masson.
D) CPU/Convention de service – Soutien technique informatique pour la bibliothèque.

18. Municipalité du Lac-aux-Sables/Participation au Mérite MMQ en gestion des risques.

19. Nomination de la rue sur le lot 5 579 119 (Ancien site de Groleau Inc.)

20. Transfert des actifs du comité socio-culturel de Sainte-Thècle à la municipalité

21. Réservation du Parc Saint-Jean-Optimiste pour les Cadets 2526 de Mékinac

22. Période de questions de l'assistance

23 Affaires nouvelles:

24. Ajournement ou levée de la séance

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2015
08-236 : Adoption du procès-verbal des séances du mois de mars 2015

Il est proposé par Jean-François Couture, appuyé par Jacques Tessier et il est résolu unanimement d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 6 juillet 2015, tel que rédigé.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Correspondance reçue en juillet 2015

Vice-première ministre, ministère de la sécurité publique et ministre responsable de la région de Lanaudière.

Madame Lise Thériault, vice première ministre, nous informe que nous allons recevoir une aide financière dans le cadre du programme qui vise à soutenir financièrement les municipalités dans la formation de base des pompiers.

Ministère du Développement Durable de l'Environnement et de la Lutte Contre les Changements Climatiques du Québec

Il nous informe que le Programme Environnement-Plage est reconduit pour une autre saison. Ce programme a pour but d'informer la population de la qualité bactériologique des eaux de baignade des plages publiques et sécuritaires pour l'ensemble du Québec.

Le MDDELCCCQ nous informe que l'échantillonnage des eaux de baignade prélevé le 22 juin 2015 à la plage démontre que la plage est classée dans la catégorie **B-Bonne**.

Le MDDELCCCQ nous informe que l'échantillonnage des eaux de baignade prélevé le 13 juillet à la plage démontre qu'elle est classée dans la catégorie **A-Excellente**.

Ministère des Affaires Municipales et de l'Occupation du Territoire du Québec

Le MAMOT nous informe qu'un montant de 37 093$ sera déposé à notre compte. Ce montant correspond à la mesure financière visant à compenser les municipalités ayant sur leur territoire des terres publiques non assujetties à la compensation tenant lieu de taxes pour l'année 2015.

Le MAMOT nous informe qu'un montant de 70 613 $ sera déposé à notre compte. Ce montant correspond à la mesure financière de péréquation prévu à l'article 261 de la Loi sur la fiscalité municipale pour l'année 2015.

Ministère des Transports du Québec

Le MTQ nous informe qu'un montant de 92 400 $ est déposé à notre compte. Ce montant correspond à la subvention réseau routier 2015.

Le MTQ nous informe qu'un versement de 27 200.00$ sera déposé à notre compte. Ce montant correspond au 3ième versement pour le Transport Adapté.

Ministère de L'Énergie et des Ressources Naturelles du Québec

Le MERN nous envoie des dépliants expliquant le Programme Novoclimat 2.0, Rénoclimat et chauffez vert.

Association des Riverains du Lac Croche

L'Association nous remercie pour la participation de notre aide financière dans le projet d'aménagement modèle au Parc St-Jean.

Commission de Protection du Territoire Agricole du Québec

La CPTAQ nous envoie un avis de modification de l'orientation préliminaire concernant la demande de Monsieur René Gaudreault. M. Gaudreault demande à la CPTAQ qu'elle autorise à une fin autre que l'agriculture, soit pour l'exploitation d'une carrière incluant chemin d'accès, de deux emplacements distincts.

La CPTAQ nous envoie la décision concernant le dossier de M. René Gaudreault. La CPTAQ autorise seulement à effectuer des travaux de remblai sur une partie du lot 153.

La CPTAQ nous informe que la déclaration pour le dossier de Camille Moreau fait maintenant l'objet d'une vérification.

Le CPTAQ nous donne la décision pour le dossier de Monsieur Yvon Landry et Madame Josée Trépanier. La CPTAQ autorise l'utilisation à une fin autre que l'agriculture, soit la construction d'une résidence. La présente autorisation prendra effet lorsque les demandeurs auront démontré à la CPTAQ qu'ils sont propriétaires de l'ensemble de propriété de 80 hectares.
La CPTAQ nous envoie le compte rendu et l'orientation préliminaire pour le dossier de M. Arseneau. En effet, après pondération et l'ensemble des critères, la CPTAQ considère que cette demande devrait autorisée.

Croix-Rouge

La Croix-Rouge nous remercie pour notre aide financière lors de l'événement Bouge pour la Croix-Rouge le 20 juin dernier.

Curriculum Vitae

Monsieur Gaétan Bellerose de Trois-Rivières nous offre ses services comme directeur général, secrétaire trésorier etc…
Monsieur Alain Lefebvre de Sainte-Thècle nous offre ses services comme opérateur de machinerie.

Héma-Québec

Héma-Québec nous informe de sa nouvelle collecte de sang qui aura lieu le 4 août 2015. L'objectif à atteindre est de 100 personnes.

Groupe Environex

Groupe Environex nous informe qu'il a acquis les laboratoires d'analyse S.M.

Quais Prestige Mauricie

Quais Prestige Mauricie nous offre leurs services pour le changement de nos quais au Parc Saint-Jean Optimiste.

Richard Jobin

Monsieur Ricard Jobin nous informe qu'il a fait des démarches concernant l'avis d'évaluation de son lot dans le rang 6 sud-Ouest.

Société d'Habitation du Québec

La SHQ nous envoie la révision budgétaire 2015 de l'Office Municipal d'Habitation de Sainte-Thècle.

Tétra Tech

Tétra Tech nous envoie la présentation du service pour une demande d'aide financière : Le Programme Réhabilitation du réseau routier local (RRRL). Soit pour le redressement des infrastructures routières locales ou l'accélération des investissements sur le réseau routier local.

Unité Régionale du Loisir et de Sport de la Mauricie

L'URLSM nous informe qu'une subvention de 1000$ nous sera accordée dans le cadre du Programme d'accompagnement en loisir pour les personnes handicapées.

Rés. 2015
08-237: Dépôt de la correspondance

Il est proposé par Jacques Tessier, appuyé par André Beaudoin et il est résolu unanimement d'autoriser le dépôt de la correspondance du mois de juillet 2015.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2015
08-238: Approbation des comptes

Il est proposé par Claudette Trudel-Bédard, appuyé par Jacques Tessier et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle adopte les comptes du mois de juillet 2015 au montant de 373 586.35 $

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Questions de l'assistance :

Victorin Mongrain informe le conseil qu'il y a des castors qui bloque le ruisseau derrière sa maison.

Rés. 2015
08-239: Demande d'aide financière pour l'installation d'un réservoir d'eau au 631 rue Notre-Dame à Sainte-Thècle

CONSIDÉRANT que la municipalité doit installer une réserve d'eau pour l'usage du service incendie sur son site industriel;

CONSIDÉRANT que le coût d'installation de cette réserve d'eau est estimé à environ 100 000 $;

CONSIDÉRANT que la municipalité dispose d'environ 50 000 $ pour faire l'acquisition de cette réserve d'eau;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par André Beaudoin, appuyé par Jacques Tessier et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle

- Demande une aide financière de 50 000 $ à la MRC de Mékinac dans le cadre du fonds de développement des territoires afin d'installer un réservoir d'eau pour la protection d'incendie sur le site industriel de la municipalité au 631 rue Notre-Dame à Sainte-Thècle.
- Autorise Louis Paillé, directeur général, à signer pour et au nom de la municipalité tous documents concernant cette demande d'aide financière.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2015
08-240: Embauche d'un préposé aux travaux publics

Il est proposé par Jacques Tessier, appuyé par Claudette Trudel-Bédard et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle demande de rencontrer le syndicat afin de modifier le poste de préposé aux travaux publics pour le 4ème employé et de le jumeler avec le poste de surveillant au conteneur du garage municipal. Cet employé travaillerait du mardi au samedi au lieu du lundi au vendredi.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2015
08-241: Entente concernant les griefs

Il est proposé par André Beaudoin, appuyé par Claudette Trudel-Bédard et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle

- réitère son offre au syndicat fait en avril 2014 par la résolution 2014-04-143 afin de régler les griefs 2013-13, 2013-14 et 2014-01
- demande une rencontre sur la possibilité d'une entente pour régler les griefs 2014-02 et 2014-03;
- Ces demandes sont requises afin d'éviter d'aller en devant un arbitre; car l'arbitrage engendrera des coûts supplémentaires pour la municipalité.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2015
08-242: Modification au règlement 325-2015 concernant l'annexe A

Il est proposé par Jacques Tessier, appuyé par Jean-François Couture et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle modifie l'article 2 du règlement 325-2015 qui se lira comme suit :

Article 2 : Le conseil est autorisé à dépenser une somme de 56 000.00 $ pour les fins du présent règlement conformément à l'Annexe A laquelle fait partie intégrante du règlement.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2015
08-243: Dépôt de la procédure d'enregistrement pour le règlement 320-2015 décrétant le prolongement du réseau d'eau potable sur la 4ième Avenue du lac Croche Sud ainsi qu'un emprunt pour financer les travaux.

Il est proposé par Jean-François Couture, appuyé par Jacques Tessier et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle accepte le dépôt de la procédure d'enregistrement pour le règlement 320-2015 décrétant le prolongement du réseau d'eau potable sur la 4ième Avenue du lac Croche Sud ainsi qu'un emprunt pour financer les travaux.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2015
08-244: Demande de dérogation mineure pour le 110 chemin du lac Bouton à Sainte-Thècle

CONSIDÉRANT la demande de dérogation mineure de Monsieur Denis Guillemette consistant à régulariser la construction d'un bâtiment principal dans la rive à 6,43 mètres lorsque le bâtiment doit être à 7,92 mètres de la rive;

CONSIDÉRANT que le comité consultatif en urbanisme a étudié cette demande et nous recommande de l'autoriser;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Claudette Trudel-Bédard, appuyé par André Beaudoin et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle autorise la dérogation mineure suivante pour le 110, chemin du Lac-Bouton à Sainte-Thècle :

- Autorise la régularisation de l'implantation du bâtiment principal dans la rive à 6,43 mètres soit une dérogation de 1,49 mètre.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2015
08-245: Demande de dérogation mineure pour le lot 4 756 094 au lac Veillette à Sainte-Thècle

CONSIDÉRANT la demande de dérogation mineure de Monsieur Jean Trudel consistant à autoriser une virée de 16 mètres de rayon à 34 mètres de la ligne des hautes eaux du lac Veillette lorsque le règlement de lotissement no. 9-90 par rapport à l'implantation d'un chemin doit être à plus de 60 mètres;

CONSIDÉRANT que le comité consultatif en urbanisme a étudié cette demande et nous recommande de l'autoriser;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Jacques Tessier, appuyé par André Beaudoin et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle autorise la dérogation mineure suivante pour le lot 4 756 094, situé au lac Veillette à Sainte-Thècle :

Autorise la dérogation mineure pour une virée dérogeant de 26 mètres du règlement de lotissement 9-90 sous condition que la virée soit construite de façon à ce qu'il n'y ai pas de sédimentation libéré vers le lac en stabilisant l'ouvrage à l'aide de végétaux et de prohibé toute nouvelle servitude de chemin à moins de 60 mètres du lac en privilégiant l'accès par le chemin projeté.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2015
08-246: ADM/Invitation au colloque de la zone de la Mauricie

Il est proposé par Claudette Trudel-Bédard, appuyé par Jacques Tessier et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle autorise Louis Paillé, directeur général à assister au Colloque annuel – zone 16 qui aura lieu le 18 septembre 2015 à Sainte-Thècle. Les frais d'inscription et de séjour seront à la charge de la municipalité.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2015
08-247: PG Solutions/Séminaire de formation sur le grand livre

Il est proposé par Jacques Tessier, appuyé par André Beaudoin et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle autorise le directeur général et les directrices générales adjointes à assister à la formation sur le grand livre donnée par PG Solution, le 6 octobre 2015 à Québec. Les frais d'inscription et de séjour seront à la charge de la municipalité.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2015
08-248: Réseau Biblio CQLM/Formation pour les élus

Il est proposé par André Beaudoin, appuyé par Jean-François Couture et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle autorise la conseillère Claudette Trudel-Bédard à assister à la formation pour les élus donnée par le Réseau Biblio CQLM, le 14 septembre 2015 à Trois-Rivières. Les frais d'inscription et de séjour seront à la charge de la municipalité.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2015
08-249: SSSS/Journée des partenaires

Il est proposé par Claudette Trudel-Bédard, appuyé par Jacques Tessier et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle autorise Éric Piché à assister à la journée des partenaires, le 24 septembre 2015 à Shawinigan. Les frais d'inscription et de séjour seront à la charge de la MRC de Mékinac

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2015
08-250: Chambre de Commerce de Mékinac/Adhésion 2015-2016

Il est proposé par André Beaudoin, appuyé par Jean-François Couture et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle renouvelle son adhésion à la Chambre de Commerce de Mékinac pour 2015-2016 au coût 131.07 taxes incluses.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2015
08-251: Travaux au pont du chemin du Lac-du-Missionnaire

Il est proposé par Claudette Trudel-Bédard, appuyé par Jacques Tessier et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle demande des soumissions sur invitations aux trois entrepreneurs locaux pour les travaux de réparation du pont du chemin du Lac-du-Missionnaire.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2015
08-252: CJS Jeunes à tout faire/Demande d'autorisation pour faire une route payante

Il est proposé par Jean-François Couture, appuyé par Claudette Trudel-Bédard et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle autorise la Coopérative Jeunesse de Service (CJS) Jeunes à tout faire des Sainte-Thècle à faire une route payante sur la rue Saint-Jean pour recueillir des fonds un après – midi et une soirée dans la semaine du 3 au 7 août 2015.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2015
08-253: Vidange des fosses septiques par petit camion

Il est proposé par Jacques Tessier, appuyé par Claudette Trudel-Bédard et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle demande à la Régie de Gestion des Matières Résiduelles de la Mauricie de nous fournir le service de vidange des fosses septiques par petit camion pour l'année 2015 et les propriétaires concernés seront facturés au même tarif que ceux vidangés par le camion régulier.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2015
08-254: Appartenance Mauricie/Achat de calendriers historiques 2016

CONSIDÉRANT qu'Appartenance Mauricie nous offre d'acheter des calendriers historiques pour l'année 2016;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Jean-François Couture, appuyé par André Beaudoin et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle accepte d'acheter 25 calendriers historiques édition 2016 d'Appartenance Mauricie au coût de 10 $ chacun.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2015
08-255: Daniel Durocher Inc. /Installation de filage pour lampadaires sur la rue Masson

Il est proposé par Claudette Trudel Bédard, appuyé par Jacques Tessier et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle autorise l'achat et l'installation du filage en prévision de la pose de lampadaires sur la rue Masson de Daniel Durocher, électricien, au montant de 995.00 $ plus les taxes applicables.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2015
08-256: Excavation Lac-aux-Sables/Vente de terre pour la rue Masson

Il est proposé par André Beaudoin, appuyé par Jean-François Couture et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle achète la terre de Excavation Lac-aux-Sables pour les travaux de la rue Masson au coût de 180.00 $ du voyage de camion 10 roues.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2015
08-257: CPU/Convention de service – Soutien technique informatique pour la bibliothèque

Il est proposé par Claudette Trudel-Bédard, appuyé par Jacques Tessier et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle accepte l'offre de convention de service – Soutien technique informatique de CPU pour les ordinateurs de la bibliothèque municipale.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2015
08-258: Municipalité du Lac-aux-Sables/Participation au Mérite MMQ en gestion des risques

Il est proposé par Jacques Tessier, appuyé par André Beaudoin et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle participe au Mérite MMQ en gestion des risques 2015 en soumettant la candidature pour le Service Incendie Secteur Est de Mékinac (SISEM)

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2015
08-259: Nomination de la rue sur le lot 5 579 119

Il est proposé par Claudette Trudel-Bédard, appuyé par Jacques Tessier et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle nomme la rue Groleau sur le lot 5 579 119.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2015
08-260: Transfert des actifs du comité socio-culturel de Sainte-Thècle à la municipalité

Il est proposé par Claudette Trudel-Bédard, appuyé par André Beaudoin et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle accepte que les actifs du comité socio-culturel de Sainte-Thècle soit transférés à la municipalité et de créer une réserve pour les argents reçus de ce comité.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2015
08-261: Corps de Cadets 2526 Mékinac/Demande d'utilisation du parc Saint-Jean-Optimiste

Il est proposé par Jacques Tessier, appuyé par Claudette Trudel-Bédard et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle accepte que le Corps de Cadets 2526 Mékinac organise une épluchette de blé d'inde le samedi 2 août 2015 de 10h à 17 h dans le parc Saint-Jean-Optimiste.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Questions de l'assistance :

Martine Cloutier pose des questions concernant l'affichage des commerces.
Yvon Goulet demande si le pont du chemin du Lac-du-Missionnaire sera de la même largeur.
Michel Genois demande qui a été embauché au poste de préposé aux travaux publics.

Affaires nouvelles :

A) Le conseil demande d'envoyer une lettre de remerciement au maire de Trois-Rivières pour son invitation lors de l'inauguration de l'Amphithéâtre.
B) Le conseil demande d'envoyer une lettre de félicitation à Éric Moreau pour l'organisation du MotoCross Sainte-Thècle.

Rés. 2015
08-262: Levée de la séance

À 20h40, il est proposé par Jean-François Couture, appuyé par André Beaudoin et il est résolu unanimement de lever la séance.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

_____ _____

Maire Secrétaire-trésorier

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-THÈCLE
MRC DE MÉKINAC

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle tenue le mardi 8 septembre 2015, à 20 heures, sous la présidence du maire Alain Vallée.

Sont présents:

Jean-François Couture, conseiller
Claudette Trudel Bédard, conseillère
André Beaudoin, conseiller
Caroline Poisson, conseillère
Jacques Tessier, conseiller
Bertin Cloutier, conseiller

Autre présence: Louis Paillé

Rés. 2015
09-263: Ouverture de la séance

Il est proposé par Bertin Cloutier, appuyé par Caroline Poisson et il est résolu unanimement d'ouvrir la séance à 20 h 00.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2015
09-264 : Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Bertin Cloutier, appuyé par Jean-François Couture et il est résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour suivant avec la mention de laisser ouvert le point Affaires nouvelles.

1. Ouverture de la séance.
2. Adoption de l'ordre du jour

3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 3 août 2015.

4. Correspondance

5. Comptes et état des revenus et dépenses

6. Questions de l'assistance

7. A) Demande d'aide financière à la MRC pour l'installation de la balance au 631 rue Notre-Dame à Sainte-Thècle.
   B) Offres reçus pour l'achat d'un réservoir d'eau au 631 rue Notre-Dame à Sainte-Thècle.

8. A) Embauche d'un préposé aux travaux publics.
   B) Entente concernant les griefs.

9. Adoption du plan d'action sur les raccordements inversés demandé par le PIQM.

10. Demande de modifier le règlement de zonage 8-90 afin de pouvoir garder des poules dans une zone résidentielle.

11. Chambre de Commerce de Mékinac/Coup de cœur des municipalités.

12. MRC de Mékinac/Autorisation de partage des données du portail GMR de RECYC-QUÉBEC.

13. Louis Perron demande d'abandonner les servitudes pour l'ancien réseau d'eau.

14. Yvon Landry demande d'annuler la taxe de mutation.

15. Troupe du Caméléon/demande d'utilisation de la Salle Aubin gratuitement.

16. Ferme D. Cloutier/location des terrains de la municipalité.

17. A) Offre de service des Entreprise St-Ubald Inc. pour vidange de fosses septiques.
B) Achat de pneus pour le camion de vidange.

18. Travaux de voirie :
A) Chemin Saint-Thomas (subvention MTQ)
B) Travaux au pont du chemin du Lac-du-Missionnaire
C) Travaux au chemin reliant le lac V'limeux au lac Bouton
D) Ligne de rues
E) Fossé de long de la 8è avenue du lac-Croche Nord
F) Achat de pneus pour la rétrocaveuse
G) Panneau Place Optimiste et Centre des Loisirs Éric Bédard
H) Réparation du chemin Saint-Joseph Nord
I) Contrat de fauchage des emprises des chemins (2 offres)

19. PQ Solution/Formation Réclamations de taxes

20. Demande d'ajout d'une lumière de rue sur la rue Pierre-Ayotte

21. Période de questions de l'assistance

22. Affaires nouvelles:

A) <u>Demande de Steve Baril/fosse septique</u>
B) <u>Vie Active/Demande d'utilisation de la salle Aubin</u>
C) <u>Halloween/Budget</u>
D) **<u>Journées de la culture/coût</u>**
E) **<u>Offre de SB Médias</u>**
F) **<u>Félicitation à Christian Brunelle</u>**

23. Ajournement ou levée de la séance

ADOPTÉE UNANIMEMENT

<u>Rés. 2015</u>
<u>09-265 :</u> <u>Adoption du procès-verbal des séances du mois d'août 2015</u>

Il est proposé par Jacques Tessier, appuyé par André Beaudoin et il est résolu unanimement d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 3 août 2015, tel que rédigé.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Correspondance reçue en août 2015

<u>Ministère des Affaires Municipales et de l'Occupation du territoire du Québec</u>

Le MAMOT nous demande de prendre les mesures nécessaires pour que les états financiers présentent fidèlement la situation financière de notre municipalité pour l'année 2015 ainsi que pour les exercices subséquents.

Le MAMOT nous demande d'exiger les gens qui désirent installer des câbles comme barrière dans les entrées de mettre des fanions de sécurité ou de réflecteurs.
Le MAMOT nous informe qu'un montant de 2 508.52 $ sera déposé à notre compte. Ce montant représente le paiement d'un versement périodique pour le Programme de subvention PADEM.

Le MAMOT nous informe que le règlement 325-2015 modifié par la résolution 2015-08-242 décrétant un emprunt de 56 000$ a été approuvé aujourd'hui conformément à la Loi. Cet emprunt correspond à l'installation des luminaires des rues au DEL.

Ministère du Développement Durable de l'Environnement et de la Lutte contre les Changements Climatiques du Québec

Le MDDEELCCQ nous informe que l'échantillon d'eau prélevé au Parc Saint-Jean le 6 août dernier est classé **D-Polluée.** De plus, il nous exige la fermeture de la plage jusqu'au prochain échantillon qui sera analysé le 10 août prochain.

Le MDDEELCCQ nous informe que l'échantillon d'eau prélevé au Parc Saint-Jean le 10 août dernier est classé **B-Bonne**.

Le MDDELCCCQ nous informe du résultat prélevé le 18 août dernier à la plage de Sainte-Thècle. Les résultats démontrent que la plage est classée dans la catégorie **A - Excellente**.

Le MDDELCCCQ nous envoie la déclaration des tonnages de 2015. Le nombre total reçu au LET de la RGMR de la Mauricie est de 968.26 tonnes ce qui donne par habitation environ 389.33 kg d'élimination par personne.

Bureau du Commandant Région Mauricie-Lanaudière

Le bureau du commandant nous présente le nouveau, inspecteur-chef commandant Région Mauricie-Lanaudière, Monsieur Pierre Simard.

Canadian National

Le CN nous envoie une publication qui décrit les différents rôles que le CN joue dans les centaines de collectivités situées le long de son réseau ferroviaire Nord-Américain.

Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de la Mauricie et du centre du Québec

Le CLSC de Saint-Tite nous informe des heures d'ouvertures pendant le festival Western.

Clos de Sainte-Thècle

Les clos de Sainte-Thècle nous informes qu'ils ont reçu plus de 300 personnes lors du Marché Mékinac. Il y avait 10 producteurs de Mékinac qui étaient présents dont 5 de Sainte-Thècle.

Le Vignoble nous remercie d'avoir installé la pancarte sur le coin de la rue Vallée.

Commission de Protection du Territoire Agricole du Québec

La CPTAQ nous envoie l'orientation préliminaire de Monsieur André Bordeleau. Elle nous informe que cette demande devrait être rejetée, parce que non recevable. La CPTAQ considère qu'une autorisation aurait pour effet d'agrandir le périmètre d'urbanisation de la Municipalité.

Curriculum Vitae

Monsieur Yvan Audet de Shawinigan nous offre ses services comme commis de bureau.

Monsieur Salah Naili de Laval nous offre ses services pour un poste en urbanisme.
Monsieur Sylvain Trudel de Sainte-Thècle nous offre ses services comme journalier.

Monsieur Jacques Vanasse de Saint-Séverin nous offre ses services comme chauffeur de camion.

Femme de Mékinac

Les Femmes de Mékinac nous envoient la Programmation Automne 2015. Dans cette programmation on retrouve les diverses activités qui se tiendra dans les prochains mois et jours.

Fondation Québécoise du Cancer

La FQC nous invite à la soirée bénéfice de la Fondation québécoise du cancer qui se tiendra à la Salle Anaïs-Allard-Rousseau le 13 octobre prochain.

Génicité

La compagnie Génicité nous offre leur service en génie municipal.

Héma-Québec

L'équipe d'Héma-Québec nous remercient pour tout le support offert lors de la dernière collecte de sang. Cela a permis à 93 donneurs de faire un don de sang.

Rés. 2015
09-266: Dépôt de la correspondance

Il est proposé par Claudette Trudel-Bédard, appuyé par Jacques Tessier et il est résolu unanimement d'autoriser le dépôt de la correspondance du mois d'août 2015.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2015
09-267: Approbation des comptes

Il est proposé par André Beaudoin, appuyé par Bertin Cloutier et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle adopte les comptes du mois d'août 2015 au montant de 467 357.21 $

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Le directeur général a envoyé une copie des états des revenus et des dépenses pour le mois d'août ainsi qu'un estimé des résultats pour la fin d'année 2015.

Questions de l'assistance :

Jocelyne Gervais demande des explications au conseil au sujet du permis de feu accordé à un riverain du lac Croche.

Rés. 2015
09-268: Demande d'aide financière pour l'installation d'une balance au 631, rue Notre-Dame à Sainte-Thècle

CONSIDÉRANT que la municipalité de Sainte-Thècle doit réparer la balance du site au 631, rue Notre-Dame à Sainte-Thècle pour la rendre conforme aux normes gouvernementales;

CONSIDÉRANT que le coût des travaux de réparation est estimé à environ 26 730$;

CONSIDÉRANT que la municipalité de Sainte-Thècle aimerait bénéficier d'une aide financière du Fonds de développement des territoires;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par André Beaudoin, appuyé par Caroline Poisson et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle

- demande à la MRC de Mékinac une aide financière de 20 000 $ dans le cadre du Fonds de développement des territoires, enveloppe local, afin de mettre aux normes la balance de la municipalité de Sainte-Thècle au 631 rue Notre-Dame.

- Autorise Louis Paillé, directeur général et secrétaire trésorier, à signer pour

tout document concernant cette demande.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2015
09-269: Offres reçus pour l'achat d'un réservoir d'eau au 631 rue Notre-Dame à Sainte-Thècle

CONSIDÉRANT que la municipalité a demandé à deux entreprises pour la fourniture d'un réservoir d'eau pour la protection incendie du 631, rue Notre-Dame;

CONSIDÉRANT que les offres reçus sont :

NÉMO : 2 réservoirs de 22500 gallons pour 66 500 $ plus les taxes applicables
Système d'ancrage (si nécessaire) 8 900 $ plus les taxes applicables
Livraison incluse

MEI : 2 réservoirs de 22500 gallons pour 80 030 $ plus les taxes applicables
Système d'ancrage (si nécessaire) 20 196 $ plus les taxes applicables
Livraison 2 400 $ plus les taxes applicables

CONSIDÉRANT que la municipalité a demandé une aide financière de 50 000 $ à la MRC de Mékinac dans le cadre du Fonds de développement des territoires et une aide de 10 000 $ à la Caisse Populaire de Sainte-Thècle pour exécuter ces travaux;

CONSIDÉRANT que la municipalité approprie à même le fond général le surplus à payer sur les équipements ainsi que l'installation de ces réservoirs;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Jacques Tessier, appuyé par Claudette Trudel-Bédard et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle accepte l'offre la plus basse soit celle de NÉMO pour l'achat de 2 réservoirs de 22 500 gallon au coût de 66 500 plus les taxes applicables ainsi que le système d'ancrage (si nécessaire) au coût de 8 900 plus les taxes applicables.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2015
09-270: Nouveau poste/Préposé aux travaux publics et gardien aux conteneurs

Il est proposé par Bertin Cloutier, appuyé par Jean-François Couture et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle embauche Michel Genois à compter du 8 septembre 2015 pour le nouveau poste de préposé aux travaux publics (4 Jours) et gardien aux conteneurs (1 jour selon règlement) aux conditions suivantes :

Son horaire de travail sera :

- Comme préposé aux travaux publics : du mardi au vendredi de 8h à 17 h et ce selon le nombre de semaines que la municipalité en aura besoin de ses services (sans plancher d'emploi) (Son salaire sera au tarif des préposés aux travaux publics soit 17.51 $ selon la convention collective).
- Comme gardien aux conteneurs : le samedi selon les heures d'ouverture indiqué au règlement municipal pour l'ouverture de l'Éco-Centre. (Le salaire sera au tarif des préposés aux travaux publics soit 17.51 $ selon la convention collective)

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2015
09-271: Entente concernant les griefs 2013-13, 2013-14, 2014-01, 2014-02 et 2014-03

CONSIDÉRANT que suite à la rencontre du CRT du 25 août 2015 une entente est intervenue entre la municipalité et le syndicat sur les griefs de 2013 et 2014;
CONSIDÉRANT que les membres du CRT de la municipalité suggèrent d'entériner cette entente;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Jacques Tessier, appuyé par Jean-François Couture et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle accepte de régler les griefs comme suit :

Grief 2013-13 : Yves Vallée (Call pour déneigement un samedi)
Offre 50% : 4.5 hrs à 21.96 +6% vacance 5.93 = 104.75 X 50% = 52.38 $

Grief 2013-14 : Sylvain Magnan (Call pour ramasser vidange un dimanche)
Offre 50% : 6 hrs à 21.96 +6% vacance 7.91= 139.67 $ X 50% = 69.84 $

Grief 2014-01: Sylvain Magnan (Congé mobile patinoire)
Offre 100% : 3.00 hrs à 21.85 +6% vacance 3.93 = 69.48 $

Grief 2014-03 : France Boutet (Congé mobile et de maladie)
Le syndicat abandonne ce grief

Grief 2014-02 : Vacances des employés
Le syndicat abandonne ce grief.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2015
09-272: Adoption du plan d'action sur les raccordements inversés demandé par le PIQM

CONSIDÉRANT que le protocole d'entente avec le gouvernement du Québec pour l'octroi d'une subvention dans le cadre du programme PIQM nous devions adopter un plan d'action sur les raccordements inversés;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Caroline Poisson, appuyé par André Beaudoin et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle adopte le plan d'action pour l'élimination des raccordements inversés dans les réseaux de collecte d'eaux usées municipales préparé par Patrice Bédard, ingénieur, du service d'ingénierie de la MRC de Mékinac en date du 25 août 2015.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2015
09-273: Demande de modifier le règlement de zonage 8-90 afin de pouvoir garder des poules dans une zone résidentielle

Il est proposé par Caroline Poisson, appuyé par Claudette Trudel-Bédard et il est résolu à la majorité des membres que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle ne modifie pas le règlement 8-90 afin de permettre de garder des poules dans la zone RA 102.

Sont pour cette résolution : Claudette Trudel-Bédard, André Beaudoin, Caroline Poisson et Jacques Tessier.
Sont contre cette résolution : Jean-François Couture et Bertin Cloutier.

ADOPTÉE M AJORITAIREMENT

Rés. 2015
09-274: Chambre de Commerce de Mékinac/Coup de cœur des municipalités

Il est proposé par André Beaudoin, appuyé par Claudette Trudel-Bédard et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle nomme Marc Bergeron et Martin Picard de l'entreprise Cèdart-Tech Inc. comme coup de cœur de la municipalité au 10è Gala reconnaissance des entreprises de la Chambre de Commerce de Mékinac. Le coût des inscriptions sera à la charge de la municipalité.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2015
09-275: MRC de Mékinac/Autorisation de partage des données du portail GMR de RECYC-QUÉBEC

CONSIDÉRANT que pour compléter leur PGMR, la MRC de Mékinac a besoin des données de notre municipalité inscrites au portail GMR de RECYC-QUÉBEC;

CONSIDÉRANT que RECYC-QUÉBEC ne peut fournir ces renseignements confidentiels sans l'autorisation de la part de la municipalité;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Jacques Tessier, appuyé par Jean-François Couture et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle demande à RECYC-QUÉBEC d'accorder l'accès à la MRC de Mékinac aux données nécessaires à l'élaboration du PGMR.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2015
09-276: Louis Perron demande d'abandonner les servitudes pour l'ancien réseau d'eau

Il est proposé par Caroline Poisson, appuyé par Jacques Tessier et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle

- Mandate le bureau de notaire Marchildon et Lebrun pour préparer les documents de sessions des servitudes pour l'ancien réservoir d'eau (lot 4 757 257) ainsi que les conduites sur les lots voisins et la servitude de passage conduisant à la rue Saint-Jacques et de créer une nouvelle servitude à partir de la rue du Ruisseau avec M. Louis Perron, Julie Anne Bourret et Martin Lefebvre.

- Autorise le maire et le directeur général/secrétaire trésorier à signer pour et au nom de la municipalité tous documents concertant ces servitudes.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2015
09-277: Yvon Landry demande d'annuler la taxe de mutation

Il est proposé par Bertin Cloutier, appuyé par Jacques Tessier et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle annule le deuxième compte du droit de mutation pour le contrat numéro 21 737 090 et daté du 30-07-2015 au montant de 2 000 $ imposé à Yvon Landry et Josée Trépanier qui ont dû refaire un nouveau contrat d'achat suite à une décision de la CPTAQ.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2015
09-278: Troupe du Caméléon/Demande d'utilisation de la salle Aubin gratuitement

Il est proposé par Claudette Trudel-Bédard, appuyé par Caroline Poisson et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle accorde gratuitement la salle Aubin à la Troupe du Caméléon pour la présentation d'une pièce de théâtre, les 3, 4, 10 et 11 octobre 2015.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2015
09-279: Ferme D. Cloutier/Location des terrains de la municipalité

CONSIDÉRANT que M. Michel Trudel ne désire plus louer le lot 4 757 491 pour y pratiquer la culture;

CONSIDÉRANT que M. Dominic Cloutier de la Ferme D. Cloutier est intéressé à louer le lot 4 757 491 pour continuer de cultiver ce champ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Bertin Cloutier, appuyé par André Beaudoin et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle loue le lot 4 757 491 à la Ferme D. Cloutier pour un montant annuel de 2 200 $ plus les taxes pour les années 2016, 2017 et 2018. Le locataire ne pourra pas épandre de produits chimiques et autres résidus sur ce lot sans l'approbation de la municipalité.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2015
09-280: Offre de service des Entreprises St-Ubald pour la vidange des fosses septiques

Il est proposé par Claudette Trudel-Bédard, appuyé par Caroline Poisson et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle

- Rescinde la résolution 2015-08-253.

- Accepte l'offre des Entreprises Saint-Ubald Inc. afin de vidanger les 3 fosses qui devaient être vidangées par petit camion en 2015 pour un coût de 105.00 $ l'heure plus 0.25 $ du gallon amassé.

- Les propriétaires concernés seront facturés au tarif de 170.00 $ par fosse pour une fosse de 880 gallons et moins.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2015
09-281: Achat de pneus pour le camion de vidange

Il est proposé par Jacques Tessier, appuyé par André Beaudoin et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle accepte l'offre de Service de Pneus T.C. 2001 Inc. concernant les achats suivantes pour le camion de vidange :

- L'achat et l'installation de 2 pneus neufs de marque Continental HSU2 20 PLY au coût de 1 490.08 $ taxes incluses.
- Le rechapage et l'installation de 8 pneus au coût de 1 928.63 $ taxes incluses.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2015
09-282: Travaux de voirie/Chemin Saint-Thomas (subvention du MTQ)

CONSIDÉRANT que la municipalité recevra une subvention de 15 000 $ dans le cadre de l'aide à l'amélioration du réseau routier municipal du Ministère des Transports;

CONSIDÉRANT que la municipalité désire effectuer des travaux sur le chemin Saint-Thomas avec cette subvention;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Caroline Poisson, appuyé par Jean-François Couture et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle réalisera des travaux au coût de 65 000.00 $ sur la partie nord du chemin Saint-Thomas à Sainte-Thècle. Les travaux seront réalisés en régie et si les dépenses pour un item dépassent 25 000.00 $ des soumissions par invitation seront demandées.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2015
09-283: Travaux de voirie/Mandat à l'ingénieur pour le pont du chemin du Lac-Du-Missionnaire

CONSIDÉRANT que le tablier du pont du chemin du Lac-du-Missionnaire à Sainte-Thècle doit être remplacé;
CONSIDÉRANT qu'une aide financière dans le cadre des travaux pour la restauration des traverses de cours d'eau a été accordée à la municipalité pour réaliser ces travaux;

CONSIDÉRANT que ces travaux doivent être approuvés par un ingénieur;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Jacques Tessier, appuyé par André Beaudoin et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle accepte l'offre de service des Consultants Mario Cossette Inc., ingénieur, au montant de 2 500.00 $ plus les taxes pour nous fournir des plans afin de remplacer le tablier de bois du pont sur le chemin du Lac-du-Missionnaire à Sainte-Thècle.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2015
09-284: Travaux de voirie/Offres reçus pour le chemin reliant le lac V'limeux au lac Bouton

CONSIDÉRANT que la municipalité dispose d'une somme d'environ 19 500 $ pour réaliser des travaux de gravelage sur le chemin reliant le lac V'limeux au lac Bouton;

CONSIDÉRANT que la municipalité a reçu deux offres pour effectuer ces travaux :

Georges Paquin et Fils au montant de 27 163.00 $ taxes incluses
Le Machineries lourdes W. St-Arneault et Fils Inc. au montant de 21 270.37 $ taxes incluses;

ENCONSÉQUENCE, il est proposé par André Beaudoin, appuyé par Jacques Tessier et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle accepte la soumission la plus basse pour soit celle des Machineries Lourdes W. St-Arneault et Fils Inc. au montant de 21 270.37 taxes incluses pour l'ajout et le transport de gravier et sa mise en place sur le chemin reliant le lac V'limeux au lac Bouton.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2015
09-285 : Travaux de voirie/Ligne de rues

Il est proposé par Jean-François Couture, appuyé par Claudette Trudel-Bédard et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle accepte l'offre de Lignco-Sigma Inc. au montant de 4675.00 $ plus les taxes pour le traçage de ligne de rues sur différentes routes de la municipalité.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Travaux de voirie/Fossé le long de la 8è avenue du lac-Croche Nord

Le conseil demande au directeur des travaux publics de vérifier ce fossé, d'en évaluer le coût pour faire les corrections appropriées et les déposer au conseil à la prochaine réunion.

Travaux de voirie/Achat de pneus pour la rétrocaveuse

Le conseil fera vérifier l'état des pneus de la rétrocaveuse avant d'en faire l'achat. Ce sujet est donc reporté à la prochaine réunion.

Rés. 2015
09-286: Travaux de voirie/Panneau Place Optimiste et Centre de Loisirs Éric Bédard

Il est proposé par André Beaudoin, appuyé par Jean-François Couture et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle accepte l'offre de Lettrage Plamondon pour refaire le panneau d'entrée de la rue Place Optimiste (vert) et pour la fabrication d'une enseigne pour le Centre des Loisirs Éric Bédard (ovale).

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2015
09-287: Travaux de voirie/Réparation du chemin Saint-Joseph Nord

Il est proposé par André Beaudoin, appuyé par Jean-François Couture et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle investi un montant de 1500.00 $ dans la partie nord du chemin Saint-Joseph nord en gravier et mise en forme.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2015
09-288: Travaux de voirie/Contrat de fauchage des emprises des chemins

CONSIDÉRANT que la municipalité a reçu deux offres de service pour le fauchage des emprises des chemins soient :

Ferme Bouthec Inc. au tarif de 65 $ l'heure
Robert Pronovost au tarif de 65 $ l'heure

CONSIDÉRANT que le coût de ce contrat est inférieur à 25 000 $ dont la municipalité peut octroyer ces travaux au soumissionnaire de son choix ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Claudette Trudel-Bédard, appuyé par André Beaudoin et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle accorde un contrat de 3 ans (2106, 2107 et 2108) aux taux horaire de 65.00 $ l'heure à la Ferme Bouthec Inc. pour le fauchage des emprises des chemins de la municipalité.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2015
09-289: PG Solution/Formation Réclamations de taxes

Il est proposé par André Beaudoin, appuyé par Caroline Poisson et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle autorise la directrice générale adjointe à suivre la formation Web de PG Solution sur la gestion des Réclamations de taxes au coût de 85.00 $ plus taxes.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2015
09-290: Demande d'ajout d'une lumière de rue sur la rue Pierre-Ayotte

Il est proposé par André Beaudoin, appuyé par Jacques Tessier et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle autorise l'achat et l'installation d'une lumière de rue au DEL de 54 Watt sur le dernier poteau de la rue Pierre-Ayotte.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Questions de l'assistance :

Jocelyne Gervais pose une question au sujet de l'égout pluvial et une autre concernant la demande de dérogation mineure du 160 4è avenue lac Croche Nord. Yvon goulet pose une question concernant l'installation de roulottes sur un terrain et une autre concernant les excréments des chiens et des chevaux.

Affaires nouvelles :

A) Demande de Steve Baril pour le financement de sa fosse septique
B) Vie Active/demande d'utilisation de la salle Aubin
C) Halloween/Budget

D) Journées de la Culture/Budget pour l'organisation d'activités
E) SB Médias/Offre de service
F) Félicitation à Christian Brunelle/Nomination comme juge

Demande de Steve Baril pour le financement de sa fosse septique

Le conseil ne donne pas suite à cette demande; car il faut faire un règlement de taxation et le conseil ne désire pas le faire pour une seule personne.

Rés. 2015
09-291: Vie Active/demande d'utilisation de la salle Aubin

Il est proposé par Caroline Poisson, appuyé par Claudette Trudel et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle accorde gratuitement l'utilisation de la salle Aubin à Vie Active les lundis pour des séances d'exercices.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2015
09-292: Halloween 2015/Budget pour décoration

Il est proposé par André Beaudoin, appuyé par Bertin Cloutier et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle accorde un budget de 300.00 $ pour l'aménagement des décorations d'Halloween sur les terrains de la municipalité.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2015
09-293: Journées de la Culture/Budget pour l'organisation d'activités

Il est proposé par Jacques Tessier, appuyé par Caroline Poisson et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle accorde un budget de 1200.00 $ au Comité Culturel de Sainte-Thècle pour l'organisation des journées de la culture qui se tiendront les 25, 26 et 27 septembre 2015 au Pavillon Desjardins du Parc Saint-Jean-Optimiste.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2015
09-294: SB Médias/Offre de service

CONSIDÉRANT l'offre de SB MÉDIAS pour la confection d'une vidéo promotionnelle de la municipalité de Sainte-Thècle;

CONSIDÉRANT que le conseil trouve ce concept très intéressant pour faire connaître notre localité;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Bertin Cloutier, appuyé par Claudette Trudel-Bédard et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle accepte l'offre de SB Médias au montant de 3 000.00 $ pour la conception d'un vidéo promotionnel afin de montrer les attraits de notre localité.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2015
09-295: Félicitation à Christian Brunelle/Nomination comme juge

Il est proposé par Caroline Poisson, appuyé par André Beaudoin et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle envoie une lettre de félicitation à M. Christian Brunelle, natif de notre localité, suite à sa nomination comme juge de la Cour du Québec.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2015
09-296: Levée de la séance

À 20h48, il est proposé par André Beaudoin, appuyé par Claudette Trudel-Bédard et il est résolu unanimement de lever la séance.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

_____ _____

Maire Secrétaire-trésorier

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-THÈCLE
MRC DE MÉKINAC

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle tenue le lundi 5 octobre 2015, à 20 heures, sous la présidence du maire Alain Vallée.

Sont présents:

Jean-François Couture, conseiller
Claudette Trudel Bédard, conseillère
André Beaudoin, conseiller
Caroline Poisson, conseillère
Jacques Tessier, conseiller
Bertin Cloutier, conseiller

Autre présence: Louis Paillé, Julie Veillette et Jean-Yves Piché

Rés. 2015
10-297: Ouverture de la séance

Il est proposé par Caroline Poisson, appuyé par Jacques Tessier et il est résolu unanimement d'ouvrir la séance à 20 h 00.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2015
10-298 : Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par André Beaudoin, appuyé par Claudette Trudel-Bédard et il est résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour suivant avec la mention de laisser ouvert le point Affaires nouvelles.

1. Ouverture de la séance.

2. Adoption de l'ordre du jour

3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 8 septembre 2015.

4. Correspondance

5. Comptes et état des revenus et dépenses

6. Questions de l'assistance
7. A) Fosse septique au 631 rue Notre-Dame à Sainte-Thècle.
   B) Balance du site au 631 rue Notre-Dame à Sainte-Thècle

8. Demande d'appui auprès de la C PTAQ pour le 1861 Saint-Pierre Sud

9. Gestion ASQ/renouvellement de notre régime d'assurance collective

10. A) Programme d'aide financière pour la formation des pompiers 2016
    B) Autoriser les pompiers à intervenir lors d'accident
    C) Achat d'équipement d'incendie
    D) Budget du service d'incendie pour l'Halloween

11. A) Soumission pour pavage de diverses rues
    B) Achat de pneus pour la rétrocaveuse
    C) Travaux de fossé le long de la 8è avenue du lac Croche Nord

12. Résolution pour le TECQ

13. Prolongement du réseau d'aqueduc sur la 4è avenue du lac Croche Sud.

14. Autorisation de signature pour la servitude d'aqueduc pour le Camping

15. Demande d'aide financière dans le cadre du programme d'aménagement durable des forêts.

16. A) Demande de dérogation mineure pour le 2820 chemin Petit Saint-Georges.
B) Demande de dérogation mineure pour le 150 rue de l'Anse
C) Demande de dérogation mineure pour le 160 4è avenue du Lac Croche Nord

17. Système de chloration de l'eau potable.

18. Marcel Bacon/offre de photos des travaux de la rue Masson

19. Achat de bacs de récupération pour l'Hôtel de Ville, le Pavillon Desjardins.

20. Les Aides Familiales de Mékinac/demande de gratuité de la salle Aubin

21. Embauche d'une animatrice pour la maison des jeunes

22. Remboursement des bénéfices de la vente des DVD de la petite séduction à la CJS.

23. Période de questions de l'assistance

24 Affaires nouvelles:

A) Peinture de la salle du conseil
B) Rencontre des fêtes
C) Formation des élus
D) **Bavaroise Sainte-Thècle**

25. Ajournement ou levée de la séance

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2015
10-299 : Adoption du procès-verbal des séances du mois de septembre 2015

Il est proposé par Bertin Cloutier, appuyé par Jean-François Couture et il est résolu unanimement d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 8 septembre 2015, tel que rédigé.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Correspondance reçue en septembre 2015

Ministère des Affaires Municipales et de l'Occupation du Territoire Québec

Le MAMOT nous informe des modalités d'utilisation des mesures d'allègement fiscal visant les passifs au titre des sites d'enfouissement et des sites contaminés.

Le MAMOT nous informe qu'en 2016 le montant des droits municipaux relatifs à l'exploitation d'une carrière ou d'une sablière sera de 0.56$ par tonne métrique et de 1.06 $ par mètre cube, sauf dans le cas de la pierre de taille où le montant sera de 1.51 $ par mètre cube.

Bin-J-Clip

Bin-J-Clip nous informe de leur produit tel qu'un système à 3 points d'attache qui s'installe facilement en 10 secondes sur les bacs de 240 et 360 litre de divers modèles.

CDC Mékinac

La CDC Mékinac nous remercie de leur avoir prêté la Salle Aubin et nous exprime sa reconnaissance à la suite de la rentrée scolaire accessible pour tous.

Chambre de Commerce de Mékinac

La Chambre de Commerce de Mékinac nous envoie un électrostatique à l'image de la campagne de promotion Mékinac j'achète. Cette campagne a pour but de minimiser les fuites commerciales, de maintenir les services offerts à la population, de sensibiliser la population aux bienfaits de l'achat dans Mékinac, de favoriser le maintien des emplois et de créer un sentiment d'appartenance au territoire.

Commission d'accès à l'information du Québec

LA CAIQ nous informe de la Semaine du droit à l'information qui se déroulera du 28 septembre au 2 octobre 2015. Le but de cette semaine est de reconnaître le caractère fondamental de ce droit et de promouvoir la liberté d'information comme fondement de la démocratie et de la conne gouvernance.

Commission de Protection du Territoire Agricole du Québec

La CPTAQ nous informe que Madame Julie Bertrand et Monsieur Stéphane Arcand ont 15 jours pour leur demander une autorisation à des fins autre que l'agriculture soit pour un commerce de type imprimerie.

La CPTAQ nous informe qu'elle fermera le dossier de Monsieur Yvon Landry et Madame Josée Trépanier à la suite de l'autorisation.

La CPTAQ autorise l'aliénation en faveur de Monsieur Gervais Arseneau pour ses lots contigus, d'un e4mplacement d'une superficie de 3.06 hectares.

Groupement Forestier de Champlain Inc.

Le Groupement nous invite à la 39e assemblée générale annuelle qui aura lieu le : 28 septembre prochain.

Immigration, Diversité et Inclusion Québec

IDIQ nous envoie une affiche à poser dans le cadre de la Semaine Québécoise des rencontre interculturelles soit, du 5 au 11 octobre 2015

Les Femmes de Mékinac

Les Femmes de Mékinac nous envoient leur Programmation automne 2015. De plus, il nous demande d'afficher une affiche représentant le visuel de la journée nationale des Centres de femmes du Québec.

Perrier Experts-conseils Inc.

La compagnie Perrier-Experts-conseil nous envoie leur présentation 2015 de services spécialisés en hydrogéologie.

Réseau Biblio

Le réseau Biblio nous informe que le Programme d'aide aux immobilisations a été reconduit.

Université de Laval

L'université de Laval nous envoie le rapport de stage que Monsieur Louis-Philippe Ratelle a effectué cet été comme génie civil dans la rue Masson**.**

Rés. 2015
10-300: Dépôt de la correspondance

Il est proposé par Jacques Tessier, appuyé par Claudette Trudel-Bédard et il est résolu unanimement d'autoriser le dépôt de la correspondance du mois de septembre 2015.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Monsieur Jean-François Couture, conseiller au poste numéro 1, dépose sa déclaration des intérêts pécuniaires annuelles avant les 60 jours de son élection qui

a eu lieu le 2014-08-24.

Rés. 2015
10-301: Approbation des comptes

Il est proposé par Claudette Trudel-Bédard, appuyé par André Beaudoin et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle adopte les comptes du mois de septembre 2015 au montant de 445 155.63 $

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Questions de l'assistance :

Michel Rheault demande s'il peut poser une question lors de la prise de position du conseil sur le point 16. Le maire lui répond qu'il a une période de question à la fin de l'ordre du jour pour les sujets traités lors de cette séance.

Rés. 2015
10-302: Fosse septique au 631 rue Notre-Dame à Sainte-Thècle

CONSIDÉRANT que la municipalité de Sainte-Thècle doit installer une fosse septique pour le bureau du 631 rue Notre-Dame;

CONSIDÉRANT que le conseil désire réaliser ces travaux en régie;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Jacques Tessier, appuyé par Jean-François Couture et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle

- Exécute les travaux d'installation septique au 631 rue Notre-Dame en régie avec les employés et les équipements de la municipalité.
- Autorise l'achat des matériaux (fosse, pompe et tuyau) de la compagnie MEI Inc. au montant de 3 636.66 $ taxes incluses.
- Mandate Patrice Bédard, ingénieur, à vérifier la conformité de cette installation septique lors de l'installation.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2015
10-303: Balance au 631 rue Notre-Dame à Sainte-Thècle

CONSIDÉRANT que la municipalité doit réaménager la balance du 631 rue Notre-Dame à Sainte-Thècle;

CONSIDÉRANT que la municipalité a demandé une aide financière dans le cadre du Fonds de développement territoire;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Bertin Cloutier, appuyé par Caroline Poisson et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle

- Exécute les travaux de réaménagement de la balance au 631 rue Notre-Dame en régie avec les employés et les équipements de la municipalité.
- Autorise l'installation de 4 bases de béton par Coffrage Sanschagrin et Fils au montant de 14 193.66 $ taxes incluses.
- Loue les équipements requis de Georges Paquin et Fils et achète aussi le gravier de cette entreprise.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2015
10-304: Demande d'appui auprès de la CPTAQ pour le 1861 chemin Saint-Pierre Sud à Sainte-Thècle

CONSIDÉRANT que Madame Julie Bertrand désire offrir un service d'impression et de conception graphique dans sa résidence;

CONSIDÉRANT que la résidence de Mme. Bertrand est situé en zone agricole donc elle doit avoir l'autorisation de la Commission de Protection du Territoire

Agricole du Québec pour exploiter ce commerce;

CONSIDÉRANT que le règlement de zonage de la municipalité permet à Mme. Bertrand d'utiliser une partie de sa résidence pour exploiter son commerce de service d'impression et de conception graphique;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par André Beaudoin, appuyé par Jacques Tessier et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle appuie la demande présentée par Julie Bertrand auprès de la Commission de Protection du Territoire Agricole du Québec afin d'offrir un service d'impression de de conception graphique à partir de sa résidence située au 1861, chemin Saint-Pierre Sainte-Thècle.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2015
10-305: Gestion ASQ/renouvellement de notre régime d'assurance collective

CONSIDÉRANT que Pierre Piché, conseiller en assurance et rentes collectives, de ASQ consultant en avantages sociaux a négocié le renouvellement de notre assurance collective avec la Croix Bleue Médavie;

CONSIDÉRANT que la Croix Bleue Médavie proposait une augmentation globale de la prime de 21.91 % et celle négociée par ASQ est de 10.85 %;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Caroline Poisson, appuyé par Claudette Trudel-Bédard et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle accepte l'offre de ASQ consultant en avantages sociaux pour le renouvellement de notre régime d'assurance collective pour la période du 1er octobre 2015 au 30 septembre 2016 pour une augmentation 10.85 % de la prime.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2015
10-306: Demande d'aide financière pour la formation des pompiers

Résolution

Attendu que le *Règlement sur les conditions pour exercer au sein d'un service de sécurité incendie municipal* prévoit les exigences de formation pour les pompiers des services de sécurité incendie afin d'assurer une qualification professionnelle minimale;

Attendu que ce règlement s'inscrit dans une volonté de garantir aux municipalités la formation d'équipes de pompiers possédant les compétences et les habiletés nécessaires pour intervenir efficacement en situation d'urgence;

Attendu qu'en décembre 2014, le gouvernement du Québec a établi le Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel;

Attendu que ce programme a pour objectif principal d'apporter aux organisations municipales une aide financière leur permettant de disposer d'un nombre suffisant de pompiers qualifiés pour agir efficacement et de manière sécuritaire en situation d'urgence;

Attendu que ce programme vise également à favoriser l'acquisition des compétences et des habiletés de base requises par les pompiers volontaires ou à temps partiel qui exercent au sein des services de sécurité incendie municipaux;

Attendu que la municipalité de Ste-Thècle désire bénéficier de l'aide financière offerte par ce programme;

Attendu que la municipalité de Ste-Thècle prévoit la formation de 11 pompiers au cours de la prochaine année pour répondre efficacement et de manière sécuritaire à des situations d'urgence sur son territoire;

Attendu que la municipalité doit transmettre sa demande au ministère de la Sécurité publique par l'intermédiaire de la MRC de Mékinac en conformité avec l'article 6 du Programme.

Il est proposé par Jacques Tessier et appuyé par Bertin Cloutier et résolu de présenter une demande d'aide financière dans le cadre du Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel au ministère de la Sécurité publique et de transmettre cette demande à la MRC de Mékinac.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2015
10-307: Autorisation aux pompiers d'intervenir lors d'un accident

CONSIDÉRANT que l'achalandage et la configuration du réseau routier de la municipalité présente des risques d'accidents majeurs;

CONSIDÉRANT que lors d'un accident, la sécurité des intervenants (premiers répondants, ambulanciers et autres) est primordiale;

CONSIDÉRANT qu'il est important de prévoir la façon d'effectuer la signalisation des routes lors de certaines interventions d'urgence;

CONSIDÉRANT la recommandation de mettre en place un protocole d'appel avec la centrale de répartition déterminant les types d'évènements pour lesquels les pompiers seront appelés à porter assistance durant une intervention d'urgence;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Claudette Trudel-Bédard, appuyé par Jacques Tessier, et résolu que le conseil municipal de la municipalité de Ste-Thècle autorise le service en sécurité incendie à intervenir lors d'accidents répondant aux conditions suivantes :

- Accident impliquant un véhicule lourd;
- Accident à haute vélocité avec déploiement de coussins gonflables;
- Accident impliquant que le véhicule est renversé;
- Accident avec déversement ou fuite de carburant.

Il est de plus résolu que le directeur du service de sécurité incendie soit autorisé à mettre en place le protocole correspondant à la centrale de répartition.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2015
10-308 Achat d'équipement d'incendie

CONSIDÉRANT que le directeur du service d'incendie (SISEM) nous demande d'acheter divers équipements pour nos pompiers;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Bertin Cloutier, appuyé par Jean-François Couture et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle autorise l'achat de lances d'incendie et de sacs pour ranger les parties faciales des appareils respiratoires pour une total de 2 000.00 $.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2015
10-309: Demande du service d'incendie de Sainte-Thècle pour l'Halloween

Il est proposé par Bertin Cloutier, appuyé par Jean-François Couture et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle accorde un budget de 100 $ au service d'incendie de Sainte-Thècle pour décorer la caserne et distribuer des friandises aux enfants lors de la soirée d'Halloween.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2015
10-310: Soumissions reçues pour des travaux de pavage de diverses rues et chemins

CONSIDÉRANT les soumissions reçues sont les suivantes :

Eurovia Québec Construction Inc. au montant de 45 956.94 $ taxes incluses
Construction & Pavage Portneuf Inc. au montant de 73 584.00 $ taxes incluses

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par André Beaudoin, appuyé par Bertin Cloutier et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle

- accepte la soumission la plus basse soit celle de Eurovia Québec Construction Inc. au montant de 45 956.94 $ pour le pavage de diverses rues et chemins de la municipalité
- et demande d'ajouter deux autres endroits à paver à celles prévues qui ont été oubliées lors de la demande de soumission et ce au même tarif à la tonne.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2015
10-311: Achat de pneus pour la rétrocaveuse

Il est proposé par Caroline Poisson, appuyé par Jacques Tessier et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle autorise l'achat de pneus pour la rétrocaveuse de Service de Pneus T.C. 2001 Inc. au montant de 3 064.42 $ plus les taxes.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2015
10-312: Travaux de fossé le long de la 8è avenue du lac Croche nord

Il est proposé par Bertin Cloutier, appuyé par André Beaudoin et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle autorise le directeur des travaux publics à effectuer les travaux correctifs du fossé longeant la 8è avenue du lac Croche pour un coût d'environ 1 454.50 $.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2015
10-313: TECQ/approbation de la programmation révisée

Attendu que :
- La municipalité a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2014 à 2018;

- La municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire.

Il proposé par Jacques Tessier, appuyé par Caroline Poisson et il est résolu que :

- la municipalité de Sainte-Thècle s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle;

- la municipalité s'engage à être la seule responsable et à dégager le Canada et le Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2014-2018;

- la municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de la programmation de travaux jointe à la présente et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de

recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire;

- la municipalité s'engage à atteindre le seuil minimal d'immobilisations en infrastructures municipales fixé à 28 $ par habitant par année, soit un total de 140 $ par habitant pour l'ensemble des cinq années du programme;

- la municipalité s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution.

- la municipalité atteste par la présente résolution que la programmation de travaux ci-jointe, comporte des coûts réalisés véridiques et reflète les prévisions de dépenses des travaux admissibles jusqu'au 31 mars prochain

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2015
10-314: Autorisation de signatures pour la servitude d'aqueduc avec le Camping Domaine Lac et Forêts de Sainte-Thècle

Il est proposé par Caroline Poisson, appuyé par Claudette Trudel Bédard et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle autorise Alain Vallée, maire et Louis Paillé, directeur général/secrétaire trésorier à signer pour et au nom de la municipalité tout document concernant la servitude pour un réseau d'eau potable sur le lot 4 757 409 avec les propriétaires du camping Domaine Lac et Forêt de Sainte-Thècle.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2015
10-315: Prolongement du réseau d'aqueduc sur la 4è avenue du lac Croche sud à Sainte-Thècle

CONSIDÉRANT que la municipalité a reçu l'approbation du MAMOT du règlement 320-2015 pour le financement des travaux pour le prolongement du réseau d'aqueduc sur la 4è avenue du lac Croche sud à Sainte-Thècle;

CONSIDÉRANT que la municipalité a reçu deux offres pour la fourniture des conduites soient de
EMCO Corporation au montant de 16 308.99 $ taxes incluses
Réal Huot Inc au montant de 17 902.71 $ taxes incluses

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par André Beaudoin, appuyé par Jean-François Couture et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle autorise les travaux du règlement 320-2015 comme suit :

- Les travaux seront réalisés en régie avec les employés municipaux et les équipements municipaux.
- Autorise l'achat de conduite d'aqueduc du plus bas soumissionnaire soit EMCO au montant de 16 308.99 $ taxes incluses.
- Autorise l'embauche d'une pelle mécanique de l'entreprise Georges Paquin et Fils Inc.
- Autorise l'embauche de la compagnie André Bouvet Ltée pour forage unidirectionnel sous le chemin Saint-Pierre Nord au coût d'environ 5 000.00 $
- Autorise l'achat de pierre concassée pour les travaux.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2015
10-316: Demande d'aide financière dans le cadre du programme d'aménagement durable des forêts

CONSIDÉRANT que la municipalité a encore beaucoup de travaux à effectuer sur le chemin du Tour du Lac V'limeux;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Bertin Cloutier, appuyé par Jacques

Tessier et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle

- Demande une aide financière au montant de 40 000 $ dans le cadre du programme d'aménagement durable des forêts pour effectuer des travaux dans le chemin du Tour du lac V'limeux.
- Autorise Louis Paillé, directeur général/secrétaire trésorier à signer pour et au nom de la municipalité tout document se rapportant à cette demande.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2015
10-317: Demande de dérogation mineure pour le 2820, chemin Petit Saint-Georges à Sainte-Thècle

CONSIDÉRANT la demande de dérogation mineure de Monsieur Pierre Millard et Madame Diane Dussault consistant à autoriser la construction d'un bâtiment complémentaire (remise) qui, avec l'ensemble des bâtiments totalisera une superficie de 101.65 mètres carrés, le tout en contravention à l'article 50 du 7 règlement de zonage 8-90 qui exige une superficie maximale de 75 mètres carrés;

CONSIDÉRANT que le comité consultatif en urbanisme a étudié cette demande et nous recommande de l'autoriser;

Il est proposé par Jacques Tessier, appuyé par Caroline Poisson et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle autorise la dérogation mineure suivante pour le 2820, chemin Petit Saint-Georges à Sainte-Thècle :

- Accepte la dérogation mineure de 26.65 mètres carrés pour la construction d'un bâtiment complémentaire (remise résidentiel).

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2015
10-318: Demande de dérogation mineure pour le 150, rue de l'Anse à Sainte-Thècle

CONSIDÉRANT la demande de dérogation mineure de Monsieur Patrice Bédard consistant à autoriser la construction d'un bâtiment complémentaire (garage) qui, avec l'ensemble des bâtiments totalisera une superficie de 81.11 mètres carrés, le tout en contravention à l'article 50 du 7 règlement de zonage 8-90 qui exige une superficie maximale de 75 mètres carrés;

CONSIDÉRANT que le comité consultatif en urbanisme a étudié cette demande et nous recommande de l'autoriser;

Il est proposé par Caroline Poisson, appuyé par Bertin Cloutier et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle autorise la dérogation mineure suivante pour le 150, rue de l'Anse à Sainte-Thècle :

- Accepte la dérogation mineure de 6.11 mètres carrés pour la construction d'un bâtiment complémentaire (garage résidentiel).

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2015
10-319: Demande de dérogation mineure pour le 160, 4è avenue du la Croche nord à Sainte-Thècle

CONSIDÉRANT la demande de dérogation mineure de Monsieur Roger Goyette consistant à autoriser la construction d'un bâtiment principal en parti dans la rive, soit à 12.8 mètres de la ligne des hautes eaux lorsque le règlement exige 15 mètres donc dérogatoire de 2.2 mètres;

CONSIDÉRANT que le comité consultatif en urbanisme propose 2 suggestions :

1) De modifier les plans de construction afin que le bâtiment soit hors de la

rive ou

2) De conserver les plans actuels de construction et de déplacer l'installation septique de façon à ce que le bâtiment en place soit déplacé en totalité hors de la rive.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par André Beaudoin, appuyé par Caroline Poisson et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle refuse la dérogation mineure suivante pour le 160, 4è Avenue du lac Croche nord à Sainte-Thècle

- Demande au propriétaire de modifier les plans de construction de sa résidence pour de respecter le règlement sur la protection des rives afin que le bâtiment soit hors de la rive.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2015
10-320: Système de chloration de l'eau potable

Il est proposé par Jean-François Couture, appuyé par Jacques Tessier et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle demande à Communication le Rocher de réparer le système d'alerte pour le réseau d'eau potable dans les plus brefs délais et ce sans frais pour la municipalité.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2015
10-321: Marcel Bacon/offre de photos des travaux de la rue Masson à Sainte-Thècle

Il est proposé par André Beaudoin, appuyé par Caroline Poisson et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle refuse l'offre de M. Marcel Bacon pour l'achat de photos des travaux de la rue Masson.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2015
10-322: Achat de bacs de récupération pour l'Hôtel de Ville et le Pavillon Desjardins

Il est proposé par Claudette Trudel-Bédard, appuyé par Jacques Tessier et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle

- Achète 2 ilots multi plus de 2 compartiments gris, avec pictogrammes pour installer dans la salle Aubin et au Pavillon Desjardins de la compagnie NI Corporation
- Demande l'aide financière de 70% aux municipalités pour l'achat d'équipements de récupération dédiés aux aires publiques dans le cadre du programme de Eco Entreprises Québec.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2015
10-323: Les Aides Familiales de Mékinac/Demande de gratuité de la salle Aubin

Il est proposé par Jean-François Couture, appuyé par Bertin Cloutier et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle accorde gratuitement la salle Aubin aux Aides Familiales de Mékinac, le 26 octobre 2015, dans le cadre d'une grande journée de formation offerte à tous leurs employés, sous le thème de la sensibilisation et de la prévention.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2015
10-324: Embauche d'une animatrice pour la maison des Jeunes

Il est proposé par Claudette Trudel-Bédard, appuyé par Jean-François Couture et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle embauche Roxanne Rompré-Ferland comme animatrice pour la Maison des Jeunes.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2015
10-325: Remboursement des bénéfices de la vente des DVD de la petite séduction à la CJS de Sainte-Thècle

Il est proposé par André Beaudoin, appuyé par Caroline Poisson et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle remet au comité local de la CJS de Sainte-Thècle le bénéfice obtenu pour la vente des DVD de Petite Séduction soit un montant de 417.00 $.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Questions de l'assistance :

Michel Rheault remercie le conseil d'avoir respecté le règlement de la protection des rives dans la demande de dérogation mineure pour le 160, 4ème Avenue du lac Croche Nord.

Roger Goyette dit qu'il était de bonne foi et avait mesuré la distance de la rive au meilleur selon ce qu'il croyait juste.

Jocelyne Gervais pose une question au sujet de l'assurance collective.

Affaires nouvelles :

A) Rénovation de la salle du conseil municipal
B) Rencontre des fêtes
C) Formation des élus
D) Bavaroise Sainte-Thècle/Utilisation de la salle Aubin

Rés. 2015
10-326: Rénovation de la salle du conseil municipal

Il est proposé par Claudette Trudel-Bédard, appuyé par Bertin Cloutier et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle engage Gaétan Gingras pour effectuer des réparations de plâtre ainsi que la peinture de la salle du conseil municipal.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2015
10-327: Rencontre des fêtes

Il est proposé par Jean-François Couture, appuyé par Claudette Trudel-Bédard et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle organise une rencontre des fêtes pour les élus et les employés municipaux, le 18 décembre 2015 au Pavillon Desjardins.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2015
10-328: Formation des élus

Il est proposé par André Beaudoin, appuyé par Bertin Cloutier et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle autorise les élus Jean-François Couture, Caroline Poisson et Claudette Trudel-Bédard à suivre la formation sur les droits acquis donnée par la FQM. Les dépenses d'inscription et de déplacement seront payées par la municipalité.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2015
10-329: Bavaroise Sainte-Thècle/Utilisation de la salle Aubin

Il est proposé par Bertin Cloutier, appuyé par Jean-François Couture et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle accepte de louer la salle Aubin à Bavaroise Sainte-Thècle comme suit :

- Au tarif de 150.00 $ plus taxes et le coût du permis d'alcool, si

l'organisme s'engage à fournir à la municipalité un compte rendu de la soirée ainsi que l'utilisation du surplus soit réinvesti à Sainte-Thècle dans les organismes ou autres.

- ou au tarif de 350.00$ plus taxes et Bavaroise Sainte-Thècle s'occupe du permis d'alcool et auront aucun compte rendu à fournir à la municipalité.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2015
10-330: Levée de la séance

À 20h27, il est proposé par Claudette Trudel-Bédard, appuyé par Jean-François Couture et il est résolu unanimement de lever la séance.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

_____ _____

Maire Secrétaire-trésorier

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-THÈCLE
MRC DE MÉKINAC

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle tenue le lundi 2 novembre 2015, à 20 heures, sous la présidence du maire Alain Vallée.

Sont présents:

Jean-François Couture, conseiller
Claudette Trudel Bédard, conseillère
André Beaudoin, conseiller
Caroline Poisson, conseillère
Jacques Tessier, conseiller
Bertin Cloutier, conseiller

Autre présence: Louis Paillé, Jean-Yves Piché et Julie Veillette

Rés. 2015
11-331: Ouverture de la séance

Il est proposé par Caroline Poisson, appuyé par Jean-François Couture et il est résolu unanimement d'ouvrir la séance à 20 h 00.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2015
11-332 : Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par André Beaudoin, appuyé par Claudette Trudel-Bédard et il est résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour suivant avec la mention de laisser ouvert le point Affaires nouvelles.

1. Ouverture de la séance.
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 5 octobre 2015.
4. Correspondance
5. Comptes et état des revenus et dépenses
6. Questions de l'assistance
7. Projet Par'enfants au cœur de nos actions
8. Nomination du maire suppléant
9. Rapport du maire sur la situation financière de la municipalité.
10. Demande d'Éric Moreau de modifier le règlement de zonage afin de construire une station-service au 171 rue Lacordaire à Sainte-Thècle
11. A) Déneigement des trottoirs.
    B) Déneigement des conteneurs et réservoir au nord du lac du Jésuite
    C) Déneigement des bacs à l'intersection du chemin St-Joseph et de Outardes
12. Formation RCR pour les pompiers
13. Offre pour le changement de l'unité de chauffage de la Coop. Santé
14. Offre de contrat de balayage de la chaussée du Ministère des Transports

15. A) Demande de dérogation mineure pour le 110 Carré Cloutier.
B) Demande de dérogation mineure pour le 130 4è avenue du Lac Croche Nord

16. Offre de services en Architecture pour l'Hôtel de Ville

17. A) Demande d'aide financière d'Opération Nez Rouge
B) Demande d'aide financière de Frédéric Piché pour une nouvelle entreprise
C) Demande d'aide financière de Sonia Bélanger pour une garderie avec permis ministériel.
D) Demande d'aide financière de la MDJ Ado-Thècle
E) Demande d'aide financière pour l'achat de supports à patineur
F) Demande d'aide financière pour plaisir d'Hiver
G) Demande de commandite pour l'organisation du Noël des enfants

18. A) Réseau Biblio/Nomination des représentants officiels 2016
B) Projet d'aménagement de la bibliothèque municipale

19. Chambre de Commerce/Coup de cœur

20. A) Budget pour décoration de noël.
B) Projet de formation Gardiens Avertis

21. Avis de motion modification du programme de revitalisation.

22. Claudette Piché/offre de services paysagers.

23. Remplacement des buts de hockey/Offre du Groupe Sports-Inter plus

24. A) Assurance collective durant la mise à pied des employés
B) Travail partagé pour le poste de préposé à la patinoire

25. Période de questions de l'assistance

26. Affaires nouvelles:

27. Ajournement ou levée de la séance

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2015
11-333 : Adoption du procès-verbal des séances du mois d'octobre 2015

Il est proposé par Bertin Cloutier, appuyé par André Beaudoin et il est résolu unanimement d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 5 octobre 2015, tel que rédigé.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Correspondance reçue en octobre 2015

Ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité Sociale. Ministre Responsable de la Région de la Capitale-Nationale.

Il nous invite à présenter les bénévoles ou les organismes qui, selon nous mérite d'être honorés pour leur engagement lors du Prix Hommage Bénévolat-Québec 2016.

Ministère des Affaire Municipales et de l'Occupation du Territoire du Québec

Le MAMOT nous informe que la proportion médiane et le facteur comparatif du rôle d'évaluation foncière pour l'année passera 1.05 soit 95% de l'évaluation.

Le MAMOT nous informe qu'un montant 60 698$ sera déposé à notre compte. Ce montant correspond à la subvention du PRECO pour la rue Villeneuve et Carré Proteau.

Ministère des transports du Québec

Le MTQ nous informe qu'un versement de 27 199$ sera déposé à notre compte. Ce montant correspond au 4ième versement de la subvention transport adapté 2015 et ajustement 2014.

Biblio Qualité

La BQ nous informe de la 3ième édition du Programme BiblioQualité.

Carrefour Jeunesse Emploi Mékinac

Le CJE Mékinac nous informe qu'il déposera dans notre compte un montant de 1899$ Ce montant représente la subvention pour les emplois étudiants soit, le recensement des chiens et l'entretien du Parc St-Jean.

Centre Intégré Universitaire de santé et de services sociaux de la Mauricie-et-centre-du-Québec.

Il nous invite au Colloque régional de traumatologie Mauricie et Centre-du-Québec qui aura lieu le 6 novembre prochain.

Le Centre nous demande notre collaboration pour afficher des affiches concernant la campagne de vaccination contre la grippe saisonnière.

Commission de Protection du Territoire Agricole du Québec

La CPTAQ nous informe qu'il rejette de demande de Monsieur Bordeleau concernant l'utilisation à des fins autre que l'agriculture, soit à des fins résidentielles.

Corporation de Transport Adapté de Mékinac

CTA Mékinac nous envoie leur prévision budgétaire et cotisation 2016 pour le service de transport adapté. De plus, il nous confirme que notre cotisation pour l'année 2016 sera de 6 920.72$.

Curriculum Vitae

Monsieur Marcelin Labrosse de Sainte-Thècle offre ses services comme pompier volontaire.

Fabrique de Sainte-Thècle

La Fabrique nous remercie de notre commandite lors du 50ième anniversaire de sacerdoce de M. L'abbé Gérald Baril.

M.R.C. Mékinac

La MRC nous accorde une aide financière de 20 000$ pour la mise à niveau de la balance au 631 rue Notre-Dame.

La MRC nous accorde une aide financière de 20 000$ de l'enveloppe régionale et 20 000 $ pour le de l'enveloppe local pour le réservoir d'eau au 631 rue Notre-Dame.

Restaurant le Petit Palace

Le Restaurant nous offre leur service pour notre souper d'employés des fêtes.

RMT

RMT nous envoie leur guide balance et caméra de recul 2015 pour nos camions.

S. Lavoie CPA Inc.

Il nous offre ses services comme comptable professionnels agréés.

Sécurité publique du Québec

La SPQ nous informe que le montant estimé pour les frais de service policier de la sureté du Québec est estimé à **160 031$** pour l'année 2016.

Table de Concertation Abus auprès des aînés de la Mauricie Inc.

L'Association des Personnes Aidantes de la Vallée-de-la-Batiscan et les Aides Familiales de Mékinac sont fières de se joindre à la Table de Concertation de la Mauricie lors de son déroulement du projet Sentinelle Mauricie qui a eu lieu le, 14 octobre dernier.

Rés. 2015
11-334: Dépôt de la correspondance

Il est proposé par Jacques Tessier, appuyé par Jean-François Couture et il est résolu unanimement d'autoriser le dépôt de la correspondance du mois d'octobre 2015.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2015
11-335: Approbation des comptes

Il est proposé par Bertin Cloutier, appuyé par Caroline Poisson et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle adopte les comptes du mois d'octobre 2015 au montant de 429 904.40 $

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Questions de l'assistance :

Jocelyne Gervais pose une question concernant la proportion médiane et la facture de la Sureté du Québec pour l'année 2016.

Projet Par'enfants au cœur de nos actions

Annie Proulx, directrice générale de la Maison des familles de Mékinac et Maude Grenier, coordonnatrice du regroupement Par'enfants au cœur de nos actions, nous présentent le projet de calendrier des Familles à l'Honneur de Mékinac. Elles nous remettent un laminé de la famille gagnante de Sainte-Thècle.

RéS. 2015
11-336 : Nomination du maire suppléant

Il est proposé par Claudette Trudel-Bédard, appuyé par André Beaudoin et il est résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle nomme Jacques Tessier, conseiller au siège numéro 5,

a) maire suppléant pour les six prochains mois.

b) substitut du maire, en cas d'absence, pour participer aux assemblées de la M.R.C. de Mékinac.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rapport annuel sur la situation financière de la Municipalité de Sainte-Thècle

Conformément aux dispositions de l'article 955 du Code municipal, je vous présente le rapport sur la situation financière de la municipalité.

ÉTATS FINANCIERS 2014

RECETTES

TAXES MUNICIPALES	2 019 386
AUTRES RECETTES	
Paiements tenant lieu de taxes:	
- télécommunication, gaz, électricité, péréquation école, foyer	95 802
Recettes de sources locales	
- loyers, intérêts, permis, amendes, droits de mutation	714 637
Transferts:	
- assainissement des eaux, entretien du réseau routier	899 366
TOTAL DES RECETTES:	**3 729 191**

DÉPENSES

Administration générale	576 127
Sécurité publique	361 768
Transport	913 324
Hygiène du milieu	796 114
Santé et bien-être	25 847
Urbanisme, mise en valeur territoire	149 927
Loisirs et culture	384 075
Frais de financement, remboursement de capital, refinancement de prêt	422 159
Immobilisations	162 240
TOTAL DES DÉPENSES:	**3 791 581**
SURPLUS (DÉFICIT) DE L'EXERCICE	**(62 390)**
SURPLUS ACCUMULÉ au 31-12-2014	**79 044**

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

L'audit a été effectué par Désaulniers, Gélinas & Lanouette conformément aux normes d'audit généralement reconnues au Canada. À leur avis, à l'exception des incidences du problème de perception des droits sur les carrières et sablières, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la municipalité de Sainte-Thècle au 31 décembre 2014 ainsi que les résultats de ses activités, de la variation de la dette nette et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

EXERCICE FINANCIER 2015

Pour l'année 2015, l'analyse de l'évolution des revenus et dépenses pour l'année 2015 permet de constater que les revenus égaleront sensiblement les dépenses.

Voirie: Au cours de l'année 2015, la municipalité a effectué des travaux de voirie sur le chemin du Tour du Lac V'limeux avec l'aide d'une subvention au montant de 30 000 $ de la Conférence régionale des élus dans le cadre du programme de mise en valeur du milieu forestier.

Madame Julie Boulet, députée de Laviolette, a accordé à notre municipalité une subvention de 15 000$ pour la réparation sur le chemin Saint-Thomas.

Grâce à la subvention disponible dans le cadre du TECQ, la municipalité a refait entièrement la rue Masson, tant au niveau des conduites que de la chaussée et des trottoirs.

La Municipalité a aussi refait l'asphaltage sur diverses parties de rues à même le budget municipal.

La Municipalité a fait l'installation de nouvelles lumières de rues au DEL qui réduira de 60% la facture d'Hydro-Québec.

Construction : Depuis le dernier discours du maire jusqu'à ce jour**,** 309 permis ont été émis pour une valeur déclarée de 4 383 229.87 $, soit une augmentation en comparativement à l'année 2014 de 1.00% pour le nombre de permis émis et une diminution de 8.48% de la valeur déclarée. Sur ce nombre de permis émis, il y a 10 constructions soient : 7 résidences principales, 2 chalets et une cabane à sucre. Les autres sont des permis de rénovations/réparations, agrandissement, bâtiment secondaire, déménagement, démolition, changement d'usage, installation septique, captage des eaux souterraines, piscines.

Élargissement des zones d'appel local: Le conseil poursuit toujours ses démarches auprès de Télus Québec et de Bell Canada en vue de l'obtention de l'élargissement des zones d'appel local vers Grand-Mère, Shawinigan et Trois-Rivières. Pour la téléphonie cellulaire, en fin TELUS a installé les différentes antennes sur le clocher de l'église, ce qui a amélioré grandement l'efficacité des cellulaires.

Développement économique : Le conseil municipal a identifié 21 îlots déstructurés dans la municipalité où l'on pourrait permettre la construction de résidences dans la zone agricole et a déposé une demande auprès de la Commission de Protection du Territoire Agricole du Québec dans le cadre de l'article 59 de la loi afin d'obtenir l'autorisation de permettre la construction de résidences sur ces îlots. La réponse favorable de la CPTAQ a été reçue, il ne manque plus que les nouveaux règlements d'urbanisme de la municipalité soient adoptés pour que les développements soient possibles. Toutefois, si des gens sont intéressés à se construire dès maintenant, il est possible de faire une demande à la CPTAQ qui est automatiquement autorisée. La municipalité travaille de concert avec la MRC de Mékinac sur ce dossier.

D'autres terrains sont aussi disponibles dans la zone urbaine, soit dans les rues Saint-Amand, Pierre-Ayotte, Charles-Audy et Villeneuve pour la construction résidentielle. Quelques terrains commerciaux et industriels sont également en vente.

Cette année, d'autres développements sur le plan économique dont l'ouverture de quelques commerces. La municipalité a également contribué au développement économique en acquérant l'ancienne usine Groleau en 2014. De par cet achat, la municipalité a réussi à attirer une nouvelle entreprise de transformation du cèdre qui a débuté ses opérations à l'été 2015 et ainsi créer 14 emplois. Suite à l'agrandissement du Manoir Marie-Louise, le propriétaire a embauché 5 personnes de plus.

Revitalisation : La municipalité a continué ses projets de revitalisation de la municipalité avec le travail de la directrice des projets spéciaux, madame Julie Veillette. Une entente a été établie avec la Fabrique de Sainte-Thècle afin de revitaliser le devant de l'église et permettre la construction de stationnements sur la rue principale. Les travaux devraient être réalisés à l'été 2016.

La municipalité a toujours l'intention de faire l'aménagement d'une promenade sur la rue Magnan pour pouvoir développer un sentier de marche qui pourrait se rendre jusqu'à la rivière des Envies. La municipalité poursuit toujours ses actions afin d'embellir sa localité et la rendre plus accueillante**.** Nous avons préparé des emplacements sur la rue Masson afin poursuivre le remplacement des lampadaires par un modèle plus attrayant.

Environnement : La municipalité a constaté de gros gains environnementaux depuis l'établissement du règlement de revégétalisation des rives. La qualité de l'eau s'est améliorée et il n'y a pas eu d'épisode de cyano-bactéries (algues bleus) cette année. La vérification des rives du Lac-Croche s'est poursuivie et la majorité était conforme. L'inspection des fosses riveraines a aussi continué cette année. Depuis 2010, ce sont 80 % des fosses qui ont été inspectées. Cela a eu pour conséquence d'entraîner l'émission de 15 permis pour des installations septiques cette année, dont 5 pour des propriétés riveraines. Finalement, un registre a été créé via l'émission des vignettes à bateau pour évaluer l'effet des vagues sur les rives et nous avons constaté que seulement 3% des embarcations enregistrées sont des motomarines et que 33 % sont des bateaux, donc susceptibles d'entraîner des

vagues pouvant causer de l'érosion, 61% des embarcations sont des chaloupes de pêche et des pontons, peu susceptibles de causer des vagues importantes.

Sécurité incendie : La municipalité a continué ses efforts pour atteindre les exigences du schéma de couverture de risques incendies. De nombreuses visites de prévention résidentielles ont eu lieu et se poursuivront tout l'hiver, toujours dans le but de sensibiliser les citoyens aux façons de réduire les risques d'incendie.

Programme de revitalisation : Le programme de revitalisation de la Municipalité de Sainte-Thècle, adopté en 2004, est toujours en vigueur. C'est un règlement permettant un remboursement de taxes à tous propriétaires d'une unité d'évaluation, située à l'intérieur du périmètre urbain, sur laquelle aucun bâtiment principal n'est construit, lorsque ce propriétaire y construit un nouveau bâtiment principal. La Municipalité de Sainte-Thècle accorde de même un remboursement de taxes à tous propriétaires d'un bâtiment déjà construit et situé à l'intérieur du périmètre urbain, lorsque ce propriétaire y effectue la construction d'un nouveau bâtiment, un agrandissement ou des travaux de rénovation majeurs. Dans tous les cas, le propriétaire ne peut avoir droit au remboursement de taxes que si les travaux de construction, d'agrandissement ou de rénovation entraînent une augmentation de la valeur inscrite au rôle d'évaluation de la municipalité supérieure à 50 000 $. Ce remboursement de taxes a une durée de 5 ans (d'un maximum de 5 000 $ pour les 5 années) et vise uniquement la taxe foncière générale sur la valeur imposable du bâtiment. Cette année, ce sont 22 résidences dont les propriétaires ont pu bénéficier de ce remboursement de taxes.

Pour les constructions qui ne sont pas dans le périmètre urbain, la municipalité, en collaboration avec Promotion Ste-Thècle Inc a instauré un programme d'aide à la construction domiciliaire. Ce sont 29 autres propriétaires qui ont pu bénéficier de l'aide financière à la construction en 2015. Informez-vous au bureau municipal pour ce programme.

Développement domiciliaire : La politique adoptée par le conseil municipal en 1996 est toujours en vigueur. Cette politique implique la municipalité et le promoteur pour la construction de nouvelles rues ainsi l'asphaltage de nouvelles rues.

RÉMUNÉRATION ET ALLOCATIONS DES ÉLUS

Conformément à ce qu'exige l'article 11 de la loi sur le traitement des élus municipaux, je vous mentionne les rémunérations et les allocations de dépenses que les membres du conseil reçoivent de la municipalité en 2015:

	RÉMUNÉRATION	ALLOCATION	TOTAL
MAIRE	14 257.92 $	7 128.84 $	21 386.76$
CONSEILLER	4 752.72 $	2 376.24 $	7 128.96 $

TOTAL DE LA RÉMUNÉRATION ET ALLOCATION DES ÉLUS 64 158.92 $.

LA MASSE SALARIALE DES AUTRES EMPLOYÉS MUNICPAUX EST DE 479 550 $.

En 2015, la municipalité a bénéficié des subventions salariales suivantes : Emploi Été Canada pour 1 emploi d'étudiant et Desjardins Jeunes au Travail pour 2 emplois d'étudiant.

DÉPÔT DE LA LISTE DES CONTRATS

Je dépose la liste des contrats conformément à l'article 955 du Code municipal du Québec.

FRAIS DE FINANCEMENT DE LA DETTE À LONG TERME

Remboursement en 2015	intérêts	capital
Intérêts aqueduc St-Pierre Sud	117 $	534 $
Intérêt emprunt garage incendie	995 $	2 900 $

Intérêt camion et pépine	3 764 $	23 200 $
Intérêt camion-citerne incendie	2 290 $	8 800 $
Intérêt camion auto-pompe incendie	5 313 $	24 366 $
Intérêt emprunt monte-personne	1 600 $	5 900 $
Intérêt emprunt - CLE	2 854 $	13 100 $
Intérêt emprunt – aqueduc Saint-Pierre Nord	291 $	$
Intérêt rue Charles-Audy	2 373 $	3 600 $
Intérêt Achat terrain	1 478 $	14 700 $
Intérêt Camion de vidange (Sainte-Thècle)	2 950 $	11 150 $
Intérêt Site de neiges usées	2 928 $	6 200 $
Intérêt emprunt – PADEM (municipalité)	2 659 $	19 660 $
Intérêt emprunt – PRECO (municipalité)	5 942 $	28 565 $
Intérêt emprunt – TECQ (municipalité)	2 026 $	$
Intérêt Gouv. Québec - PADEM	12 097 $	103 140 $
Intérêt Gouv. Québec – SHQ	2 992 $	11 400 $
Intérêt Gouv. Québec – PRECO	17 978 $	76 235 $
Intérêt Gouv. Québec – TECQ	2 035$	$
	---	---
Total des intérêts et du capital	72 682 $	353 800 $

DETTE À LONG TERME AU 31 DECEMBRE 2015

Emprunt aqueduc St-Pierre Sud	5 000 $
Emprunt aqueduc St-Pierre Nord	27 000 $
Emprunt auto-pompe incendie	251 800 $
Emprunt camion 10 roues et pépine	126 800 $
Emprunt camion-citerne incendie	79 800 $
Emprunt garage incendie (caserne)	20 400 $
Emprunt monte-personne (hôtel de ville)	41 100 $
Emprunt municipalité - CLE (hôtel de ville)	56 100 $
Emprunt rue Charles-Audy	51 990 $
Achat de terrain	47 000 $
Emprunt camion de vidange	66 050 $
Emprunt PRECO rues Saint-Gabriel et Lavoie	121 675 $
Emprunt PRECO rue Villeneuve et Carré Proteau	84 692 $
Emprunt site neige usées	60 800 $
Emprunt TECQ ! (Rues Vallée, Montagne, Saint-Jean, Lacordaire)	187 732 $
Emprunt municipalité - assainissement des eaux usées (PADEM)	81 640 $
Total de la dette à long terme à payer par la municipalité:	1 309 579 $
Dette à long terme à payer par Lac-aux-Sables (camion de vidange)	66 050 **$**
Dette à long terme à payer par le gouvernement du Québec - assainissement des eaux usées (PADEM)	396 360 **$**
Société d'habitation du Québec (Les Suites du Manoir)	104 300 **$**
MAMROT (TECQ rues Vallée, Montagne, Saint-Jean et Lacordaire)	188 468 $
MAMROT (PRECO rues Saint-Gabriel et Lavoie)	182 125 $
MAMROT (PRECO rue Villeneuve et Carré Proteau)	385 208 $
Total de la dette à long terme à payer par le gouvernement :	1 256 461 $

Total de la dette à long terme	2 632 090 **$**

PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2016-2017-2018

Le rôle triennal indique une valeur imposable de 194 507 800 $ pour l'année 2016.

Les projets du programme triennal d'immobilisations sont:

Rue Bédard	500 000 $
Rénovation de l'Hôtel de Ville	200 000 $
Réfection de trottoirs et stationnement devant l'église	100 000 $
Plan d'intervention pour le renouvellement des conduites	50 000 $

ORIENTATIONS POUR 2016

De plus, en 2016, la priorité sera l'amélioration des chemins, rues et des trottoirs. La municipalité compte sur le programme TECQ pour faire la rénovation de l'Hôtel de Ville, de certaines rues et réaliser un nouveau plan d'intervention de la municipalité.

La municipalité continuera également à développer sa zone industrielle afin d'attirer de nouvelles entreprises et de créer des emplois.

La municipalité effectuera une étude de faisabilité cette année, pour le projet de skate-park pour les jeunes de la municipalité, cette installation sportive étant de plus en plus en demande. Les familles étant de plus en plus nombreuses à Sainte-Thècle, comme le témoigne les inscriptions plus élevées à l'école primaire, nous devons nous efforcer de combler leurs besoins.

Sur le plan économique, afin d'assurer l'avenir de la municipalité, nous continuerons de travailler avec la Fondation Rues Principales pour l'amélioration physique des bâtiments de la rue Saint-Jacques et pour se doter d'une image distinctive pour notre localité. Le réaménagement du devant de l'église sera au premier plan cette année.

De plus, des projets seront également à l'étude pour que l'achat local soit priorisé par toute la population pour favoriser l'essor économique des commerces et entreprises de Sainte-Thècle.

Alain Vallée, maire

Rés. 2015
11-337: Diffusion du discours du maire

Il est proposé par Jean-François Couture, appuyé par André Beaudoin et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle autorise le dépôt du rapport du maire sur la situation financière de la municipalité et la diffusion sur le bulletin municipal.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2015
11-338: Demande d'Éric Moreau afin de modifier le règlement de zonage pour construire une station-service au 171 rue Lacordaire à Sainte-Thècle

Il est proposé par André Beaudoin, appuyé par Bertin Cloutier et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle débute la procédure pour le changement du zonage de la zone 67CA afin de permettre la construction d'une station-service.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Avis de motion :

Jacques Tessier donne avis de motion à l'effet qu'il présentera un règlement modifiant le règlement de zonage afin de permettre la construction d'une station-service dans la zone 67CA

Rés. 2015
11-339: Déneigement des trottoirs

Il est proposé par Caroline Poisson, appuyé par Claudette Trudel-Bédard et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle déneigera les trottoirs suivants pour la saison hivernale soit

Rue Notre-Dame des deux côtés
Rue Saint-Gabriel des deux côtés
Rue Lacordaire sur un côté
Rue Lavoie sur un côté
Rue Saint-Jacques des deux côtés
Rue Masson des deux côtés
Rue Saint-Jean sur un côté

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2015
11-340 : Michel Demers offre de service pour le déneigement des bacs de 1100 litres à déchets et du réservoir d'eau au nord du lac du Jésuite

CONSIDÉRANT l'offre de service de Michel Demers pour effectuer le déneigement des bacs à déchets et du réservoir d'incendie au nord du Lac du Jésuite;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Jean-François Couture, appuyé par Jacques Tessier et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle accepte l'offre de Michel Demers pour le déneigement des bacs de 1100 litres au coût de 960 $ et du réservoir pour le service d'incendie au coût de 340 $ pour la période du 1er novembre 2015 au 1er avril 2016.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2015
11-341: Pierre Bilodeau offre de service pour le déneigement des bacs de 1100 litres à déchets au chemin des Outardes

CONSIDÉRANT l'offre de service de Pierre Bilodeau pour effectuer le déneigement des bacs à déchets à l'intersection des chemins Saint-Joseph et des Outardes;
EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Bertin Cloutier, appuyé par et Claudette Trudel-Bédard et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle accepte l'offre de Pierre Bilodeau au montant de 175 $ pour le déneigement des bacs de 1100 litres à l'intersection du chemin des Outardes et du chemin Saint-Joseph pour la saison hivernale 2015-2016.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2015
11-342: Autorisation, renouvellement RCR pour les pompiers

CONSIDÉRANT que les exigences de formation pour les pompiers municipaux;

CONSIDÉRANT que les pompiers se doivent d'avoir une formation en RCR valide;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Jacques Tessier, appuyé par Claudette Trudel-Bédard et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle autorise le directeur incendie à organiser la formation RCR de 18 heures pour 8 pompiers et le paiement des frais relatifs à cette formation (salaires, inscription et repas) sera payé par la municipalité.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2015
11-343: Offre pour le changement de l'unité de chauffage du 115 rue Lacordaire (Coop. Santé)

CONSIDÉRANT que l'unité de chauffage du 115 rue Lacordaire est défectueuse et elle doit être remplacé;

CONSIDÉRANT qu'Alain Lavallée Réfrigération nous fait une offre pour remplacer cette unité de chauffage;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Caroline Poisson, appuyé par Jacques Tessier et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle accepte l'offre de Alain Lavallée Réfrigération au montant de 7 330.00 $ plus taxes pour le remplacement de l'unité de chauffage du 115 rue Lacordaire à Sainte-Thècle.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2015
11-344: Offre de contrat de balayage de la chaussée du Ministère des Transports

CONSIDÉRANT que le Ministère des Transports nous offre de faire le balayage des rues sous leur gestion;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Bertin Cloutier, appuyé par André Beaudoin et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle

- accepte l'offre de subvention du Ministère des Transports au montant de 1 167.84 $ pour le balayage des rues Notre-Dame et Saint-Jacques à Sainte-Thècle pour les années 2016-2017 et 2018.
- autorise Louis Paillé, directeur général et secrétaire trésorier, à signer pour et au nom de la municipalité ledit contrat.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

RÉS. 2015
11-345: Demande de dérogation mineure pour le 110, Carré Cloutier à Sainte-Thècle

CONSIDÉRANT la demande de dérogation mineure de Monsieur Marc-André Tessier consistant à autoriser la construction d'un bâtiment complémentaire (abri à bois) qui, avec l'ensemble des bâtiments totalisera une superficie de 93.33 mètres carrés, le tout en contravention à l'article 50 du 7 règlement de zonage 8-90 qui exige une superficie maximale de 75 mètres carrés;

CONSIDÉRANT que le comité consultatif en urbanisme a étudié cette demande et nous recommande de l'autoriser;

Il est proposé par Jacques Tessier, appuyé par Caroline Poisson et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle autorise la dérogation mineure suivante pour le 110, Carré Cloutier à Sainte-Thècle :

- Accepte la dérogation mineure de 18.33 mètres carrés pour la construction d'un bâtiment complémentaire (abri à bois).

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2015
11-346: Demande de dérogation mineure pour le 130, 4è Avenue du Lac Croche Nord à Sainte-Thècle

CONSIDÉRANT la demande de dérogation mineure de Monsieur François Mongrain consistant à autoriser la construction d'un bâtiment complémentaire (remise) qui, avec l'ensemble des bâtiments totalisera une superficie de 147.83 mètres carrés, le tout en contravention à l'article 50 du 7 règlement de zonage 8-90 qui exige une superficie maximale de 75 mètres carrés;

CONSIDÉRANT que le comité consultatif en urbanisme a étudié cette demande et nous recommande de l'autoriser;

Il est proposé par Jean-François Couture, appuyé par Bertin Cloutier et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle autorise la dérogation mineure suivante pour le 130, 4è avenue du lac Croche Nord à Sainte-Thècle :

- Accepte la dérogation mineure de 72.83 mètres carrés pour la construction d'un bâtiment complémentaire (remise).

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2015
11-347: Offre de services en architecture pour rénover l'Hôtel de Ville

CONSIDÉRANT que la municipalité désire rénover l'Hôtel de Ville;

CONSIDÉRANT que la municipalité peut bénéficier d'une aide financière dans le cadre du programme TECQ

CONSIDÉRANT que la municipalité doit avoir un plan d'architecte pour demander des soumissions;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Jacques Tessier, appuyé par Claudette Trudel-Bédard et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle accepte l'offre de Michel Pellerin architecte comme suit :

- pour la préparation du document d'appel d'offres, les relevés seront facturés à taux horaire.

- Pour le document d'appel d'offres, il sera préparé de manière à pourvoir demander des prix par lots et pourront être facturés à taux horaire selon le tableau à taux horaire ou selon le décret 2402-84 lorsque le coût des travaux sera connu.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2015
11-348: Demande d'aide financière – Opération Nez Rouge

CONSIDÉRANT la demande d'aide financière de Opération Nez Rouge pour les activités de raccompagnements qui se feront au cours du mois de décembre 2015;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Caroline Poisson, appuyé par Claudette Trudel- Bédard et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle accorde une aide financière de 100.00 $ à Opération Nez rouge dans le cadre de leur campagne de financement 2015.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Demande d'aide financière de Frédéric Piché pour une nouvelle entreprise

Le conseil demande plus d'information sur ce dossier avant de prendre une décision. Le sujet est donc reporté à une séance ultérieure.

Demande d'aide financière de Sonia Bélanger pour une garderie avec permis ministériel

Le conseil demande plus d'information sur ce dossier avant de prendre une décision. Le sujet est donc reporté à une séance ultérieure.

Rés. 2015
11-349: Demande d'aide financière pour la démarche sur le développement du potentiel de Sainte-Thècle/Activité à la MDJ Ado-Thècle

CONSIDÉRANT la demande d'aide financière pour la démarche sur le développement du potentiel pour réaliser une activité pour les jeunes;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Claudette Trudel-Bédard, appuyé par Jean-François Couture et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle accorde un montant de 300 $ au groupe sur le développement potentiel de Sainte-Thècle afin d'organiser un repas pour connaître exactement les besoins et intérêts des jeunes de notre localité.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2015
11-350: Demande d'aide financière pour l'achat de supports à patineur

CONSIDÉRANT que la responsable des loisirs désire que la municipalité achète 8 supports à patineur au coût de 1 423.38 $;

CONSIDÉRANT que des aides financières ont accepté de Bonichoix (800 $) et l'URLS (500$) :

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Bertin Cloutier, appuyé par Jean-François Couture et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle accepte de payer la somme de 123.38 $ plus les taxes pour l'achat de supports à patineurs ainsi que le coût de la fabrication des affiches chez Lettrage Plamondon.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2015
11-351: Plaisirs d'hiver

CONSIDÉRANT que Caroline Poisson, conseillère, demande un budget pour l'organisation de plaisirs d'hiver afin d'organiser des activités sportives durant une journée en 2016;

EN CONSÉQUENCIE, il est proposé par Jacques Tessier, appuyé par Claudette Trudel-Bédard et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle d'accorder un budget de 600 $ pour l'activité plaisirs d'hiver qui aura lieu en 2016.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2015
11-352: Demande de commandite – Noël des enfants de Sainte-Thècle

Il est proposé par Caroline Poisson, appuyé par Bertin Cloutier et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle permet au Noël de enfants de Sainte-Thècle de

- De faire leurs photocopies pour la publicité, dessins à colorier et autres gratuitement au bureau municipal.
- La gratuité de la salle Aubin, le 13 décembre 2015, pour l'organisation du Noël des enfants.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2015
11-353: Réseau Biblio : nomination des représentants officiels 2016

Il est proposé par Jean-François Couture, appuyé par André Beaudoin et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle nomme comme représentants officiels 2016 de la bibliothèque municipale de Sainte-Thècle pour le Réseau Biblio CQLM soit :

- Claudette Trudel-Bédard : représentante (répondant) – élu municipal
- Diane Proulx comme coordonnatrice de la bibliothèque municipale

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2015
11-354: Projet d'aménagement de la bibliothèque municipale

CONSIDÉRANT que la bibliothèque municipale ne rencontre pas les normes de qualité des bibliothèques québécoises;

CONSIDÉRANT que les caractéristiques de la bibliothèque actuelle ne permettent pas l'actualisation de ses services;

CONSIDÉRANT que l'opportunité d'un réaménagement de la bibliothèque;

CONSIDÉRANT que l'apport de la culture est important pour notre communauté;

CONSIDÉRANT que le Réseau Biblio CQLM offre un soutien technique et professionnel pour les projets de réaménagement à ses bibliothèques membres;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Caroline Poisson, appuyé par Jacques Tessier et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle

- Demande au Réseau BIBLIO CQLM une analyse-conseil gratuite pour un aménagement tel que désiré par le conseil municipal;
- Que monsieur Louis Paillé, directeur général et secrétaire trésorier, agisse comme mandataire et soit autorisé, au nom de la municipalité, à signer tout les documents nécessaires.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2015
11-355: Chambre de Commerce/Coup de cœur

Il est proposé par Claudette Trudel-Bédard, appuyé par Bertin Cloutier et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle nomme M. Grégoire Rompré, Président de la Coopérative de Solidarité en habitation de Sainte-Thècle, comme coup de cœur de la municipalité pour le Gala Reconnaissance Desjardins organisé par la Chambre de Commerce de Mékinac.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2015
11-356: Budget pour les décorations de Noël

CONSIDÉRANT que le conseil désire décorer différents emplacements de la municipalité;

CONSIDÉRANT que la directrice des projets spéciaux a besoin d'un budget pour réaliser ces décorations;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par André Beaudoin, appuyé par Caroline Poisson et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle accorde à la directrice des projets spéciaux un budget de 250 $ pour son projet de décoration de Noël.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Le conseil félicite M. et Mme. Marcel Veillette, Aline Doucet ainsi que Lyne Magnan de leur bénévolat pour l'installation des décorations de Noël.

Rés. 2015
11-357: Projet de formation Gardiens Avertis/fourniture d'un local

Il est proposé par Caroline Poisson, appuyé par Jacques Tessier et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle prête gratuitement le Pavillon Desjardins pour la formation de Gardiens Avertis.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

AVIS DE MOTION

Bertin Cloutier donne avis de motion à l'effet qu'il présentera à une séance ultérieure un règlement modifiant le règlement de revitalisation de la municipalité.

Claudette Piché/offre de services paysagers

Le conseil demande des soumissions pour ces travaux aux deux entrepreneurs locaux

Rés. 2015
11-358: Remplacement des buts de hockey/Offre du Groupe Sports-Inter plus

Il est proposé par Jacques Tessier, appuyé par Jean-François Couture et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle accepte l'offre de Groupe Sports-Inter Plus pour la fourniture de deux buts de pratique O.H.A. pour le hockey au montant de 1 126.75 $ taxes incluses.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2015
11-359: Paiement de l'assurance collective durant la mise à pied des employés

CONSIDÉRANT que lors de la mise à pieds des employés, ceux-ci conservent leurs assurances collectives;

CONSIDÉRANT que la municipalité doit payer la facture émise par la Croix Bleu dans les premiers jours de chaque mois;

CONSIDÉRANT que les employés doivent payer leur participation à ce régime d'assurance collective;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Jean-François Couture, appuyé par Bertin Cloutier et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle informe les employés qui bénéficient de l'assurance collective qu'à compter du 1er janvier 2016 que lorsqu'ils seront en mise à pied, ils devront payer leur participation à ce régime et ce dans les dix jours suivant la facture émise par la municipalité.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2015
11-360: Travail partagé pour le poste de préposé à la patinoire

CONSIDÉRANT la demande du syndicat d'instaurer un programme de travail partagé pour l'hiver 2015-2016 pour le poste de préposé à la patinoire;

CONSIDÉRANT que les employeurs du secteur public (municipalités) ne sont pas admissibles au programme du Travail partagé de Service Canada;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Claudette Trudel-Bédard, appuyé par Caroline Poisson et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle

- Informe les employés syndiqués que les organismes publics (municipalités) ne sont pas admissibles au programme Travail partagé donc nous ne pouvons pas acquiescer à leur demande.
- Demande de nommer la personne effectuera le travail de préposé à la patinoire pour la saison hivernale 2015-2016 et d'en informer la municipalité avant le 4 décembre 2015 tel que mentionné dans l'annexe B de la convention collective.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Questions de l'assistance : Aucune question.

Affaires nouvelles : Aucune

Rés. 2015
11-361: Lever de la séance

À 20h43, il est proposé par André Beaudoin, appuyé par Claudette Trudel-Bédard et il est résolu unanimement que de lever la séance.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

_____	_____
Maire	Secrétaire-trésorier

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-THÈCLE
MRC DE MÉKINAC

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle tenue le lundi 7 décembre 2015, à 20 heures, sous la présidence du maire suppléant Jacques Tessier.

Sont présents:

Jean-François Couture, conseiller
Claudette Trudel Bédard, conseillère
André Beaudoin, conseiller
Caroline Poisson, conseillère
Bertin Cloutier, conseiller

Autre présence: Louis Paillé, Jean-Yves Piché et Julie Veillette

Rés. 2015
12-362 : Ouverture de la séance

Il est proposé par André Beaudoin, appuyé par Caroline Poisson et il est résolu unanimement d'ouvrir la séance à 20 h 00.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2015
12-363 : Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Claudette Trudel-Bédard, appuyé par Jean-François Couture et il est résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour suivant avec la mention de laisser ouvert le point Affaires nouvelles.

1. Ouverture de la séance.
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 2 novembre 2015.
4. Correspondance
5. Comptes et état des revenus et dépenses
6. Questions de l'assistance
7. Adoption du calendrier des séances du conseil municipal pour l'année 2016.
8. A) Adoption des prévisions budgétaires de l'office municipal d'habitation de Sainte-Thècle pour l'année 2016.
   B) Adoption de la quote-part de la MRC de Mékinac pour l'année financière 2016
   C) Approbation du budget pour l'inspecteur en bâtiment et en environnement.
   D) CTA Mékinac: Adhésion 2016.
9. Approbation des dépenses pour la subvention accordée pour l'amélioration du réseau routier.
10. Avis de motion : Règlement pour fixer les taux de taxes et des tarifs pour l'exercice financier 2016 et les conditions de leur perception.
11. Adoption du 1er projet du Règlement 326-2015 modifiant le règlement de zonage concernant l'ajout des usages 5530 et 6412 de la sous-classe commerces lourds du groupe iii) commerces axés sur l'automobile à la zone 67.
12. A) Autorisation signataire et communication entre les parties MFFP (pont Chemin du lac du Missionnaire)
    B) Autorisation de signature entente de partenariat avec Bonichoix Sainte-Thècle

13. a) Centre de loisir Éric Bédard et parc Saint-Jean-Optimiste / patinoire : Date du retour du préposé
b) Centre de loisir Éric Bédard / patinoire les fins de semaine : retour du préposé (travailleur occasionnel ou étudiant) et Parc Saint-Jean-Optimiste : Patinoire, sentier et glissade (vendredi soir, samedi et dimanche après-midi: retour du préposé (travailleur occasionnel ou étudiant)

14. Demande d'aide financière dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ).

15. A) Demande de dérogation mineure pour le lot 4 756 864 rue des Hêtres
B) Demande de dérogation mineure pour le 900 Chemin du Canton de le Jeune
C) Demande de permis pour le 300 rue Masson

16. Demande de commandite :
A) Fondation du Foyer de Sainte-Thècle Inc.
B) Les Gymnatech
C) Maison des familles de Mékinac/boîtes à cadeaux
D) Centraide Mauricie
E) APHA demande la gratuité de la Salle Aubin
F) Les services de garde de Sainte-Thècle demande la gratuité de la Salle Aubin
G) Chevalier de Colomb de Sainte-Thècle demande de commandite
H) Hockey Bottine homme demande de réserver la patinoire

17. La Municipalité du Lac-Aux-Sables nous demande une participation pour l'entretien du Rang Saint-Georges.

18. A) Éric Lahaie nous offre d'acheter une partie de notre terrain sur le lot 5 579 118
B) Alain Gervais nous offre d'acheter une partie de notre terrain sur le lot 5 579 118
C) Vente de l'érablière délimiter le terrain (arpentage).

19. Système de son pour le Pavillon Desjardins

20. Fourniture et livraison d'huile à chauffage

21. Fourniture et location de conteur au garage municipal

22. Liste des personnes endettées envers la corporation pour taxes municipales non payées

23. Vente d'équipements usagés (lumières de rue, piscine, fournaise à bois (Séquoia)

24. FADOQ/Signature du contrat social

25. Travaux chemin du Tour-du-Lac Vlimeux

26. Demande au Ministère des transports de nous céder le lot 4 757 173

27. Utilisation du système de son de la salle Aubin

28. Période de questions de l'assistance

29. Affaires nouvelles:

A) <u>Tournoi hockey bottine</u>
B) **<u>Projet des élèves de l'école Masson</u>**

30. Ajournement ou levée de la séance

ADOPTÉE UNANIMEMENT

<u>Rés. 2015</u>
<u>12-364 :</u> <u>Adoption du procès-verbal des séances du mois de novembre 2015</u>

Il est proposé par Bertin Cloutier, appuyé par Caroline Poisson et il est résolu unanimement d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 2 novembre 2015, tel que rédigé.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Correspondance reçue en novembre 2015

Ministère des Transports du Québec

Le MTQ nous informe qu'un montant de 30 709$ sera déposé à notre compte. Ce montant correspond au 4e versement pour le transport adapté 2015.

Association des Riverains du Lac Croche

L'Association nous remercie les pompiers pour l'intervention du 7 septembre dernier.

Bibliothèque municipale de Sainte-Thècle

La Bibliothèque invite le maire et ses conseillers au lancement littéraire de l'œuvre épistolaire de Guylen Béland Tessier ayant pour titre *: Euphrosine et Emma*.

Cadet Royaux de l'armée Canadienne

Les Cadets nous remercient pour notre collaboration du prêt du bac de recyclage.

Commission de Protection du Territoire Agricole du Québec

La CPTAQ nous informe que la demande pour la Ferme Bouthec a été refusée concernant l'aliénation en faveur de Madame Nancy Roy.

La CPAQ nous informe qu'elle a reçu la demande d'autorisation de Madame Julie Bertrand et qu'elle procédera à l'étude détaillé de cette demande.

Curriculum Vitae

Monsieur Dominic Boutet de Lac à la Tortue, nous offre ses services comme inspecteur municipal, préposé aux loisirs et journalier.

Groupe CLR

Le Groupe CLR nous informe qu'il prévoit offrir un nouveau service de TEXTO au 911, service réservé aux personnes sourdes, malentendantes ou qui présente un trouble de la parole à compter du 1er décembre 2015.

Muni Express

Le Muni Express nous informe des nouvelles mises aux normes des installations septiques-Pouvoir d'emprunt des municipalités.

Plaisir D'hiver

Kino-Québec encourage notre municipalité à participer à la 15e édition de la campagne Plaisir d'hiver qui se tiendra au 8 janvier au 28 février 2016.

Recyc-Québec

Recyc-Québec nous informe qu'il y a une augmentation de 1.5 millions de pneus pour l'année 2015 comparativement en 2014.

Revenu Québec

RQ nous envoie une fiche d'information virtuelle concernant la subvention pour les aînés relative à une hausse de taxes municipales.

Rés. 2015
12-365 : Dépôt de la correspondance

Il est proposé par Caroline Poisson, appuyé par André Beaudoin et il est résolu unanimement d'autoriser le dépôt de la correspondance du mois de novembre 2015.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2015
12-366 : Approbation des comptes

Il est proposé par Bertin Cloutier, appuyé par André Beaudoin et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle adopte les comptes du mois de novembre 2015 au montant de 331 299.65 $

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Questions de l'assistance :

Aucune question

Rés. 2015
12-367 : Calendrier des séances du conseil municipal pour l'année 2016

CONSIDÉRANT que l'article 148 du Code municipal du Québec prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Claudette Trudel-Bédard, appuyé par Caroline Poisson et il est résolu unanimement

QUE le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour 2016, qui se tiendront le **lundi** et qui débuteront à **20 heures et une fois le mardi**

- 11 janvier **(2ème lundi)**
- 1 février
- 7 mars
- 4 avril
- 2 mai
- 6 juin
- 4 juillet
- 8 août **(2ème lundi)**
- 6 septembre **(Mardi)**
- 3 octobre
- 7 novembre
- 5 décembre

QU'un avis public du contenu du présent calendrier soit publié par le directeur général et secrétaire-trésorier, conformément à la loi qui régit la municipalité.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2015
12-368 : Approbation des prévisions budgétaires 2016/OMH de Sainte-Thècle

Il est proposé par André Beaudoin, appuyé par Jean-François Couture et il est résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle

- approuve les prévisions budgétaires de l'Office Municipal d'Habitation de Sainte-Thècle pour l'an 2016 comme suit

	2015	2016
Revenus	72 200	71 406
Dépenses		
Administration	12 182	13 411
Concierge et entretien	19 616	20 330
Énergie, taxes, assurances,	26 142	25 158
Améliorations/modernisation	18 856	
Financement	51 506	51 985
Services à la clientèle	5 132	5 777
Total des dépenses	133 434	116 661
Déficit (surplus)	61 234	45 255

Contributions		
Société Habitation Québec	55 111	40 730
Municipalité	6 123	4 525

- s'engage à assumer sa quote-part des investissements effectués dans le cadre des travaux de remplacement, d'amélioration et de modernisation capitalisés(RAM-C) et plus particulièrement, son financement en capital et intérêts de l'ensemble des sommes octroyées à même le Plan québécois des infrastructures (PQI).

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2015
12-369 : Adoption de la quote-part 2016 de la MRC de Mékinac

Il est proposé par Caroline Poisson, appuyé par Claudette Trudel-Bédard et il est résolu unanimement que la Municipalité de Sainte-Thècle adopte la quote-part de la MRC de Mékinac pour l'année financière 2016 dévolu à notre municipalité comme suit :

- Administration :	29 450 $
- Hygiène du milieu (récupération) :	69 387 $
- A.D.A. :	1 821 $
- Ingénierie :	24 725 $
- Développement économique :	15 033 $
- Évaluation :	67 495 $
TOTAL DE LA QUOTE-PART 2016 :	207 911 $

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2015
12-370 : Approbation du budget pour l'inspecteur en bâtiment et en environnement

CONSIDÉRANT que la municipalité à une entente de service avec la MRC de Mékinac pour la fourniture d'un inspecteur en bâtiment et en environnement;

CONSIDÉRANT que la MRC de Mékinac nous demande d'entériner le budget de l'inspecteur en bâtiment et en environnement pour l'année 2016;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Jean-François Couture, appuyé par Claudette Trudel-Bédard et il est résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle approuve le budget de l'inspecteur en bâtiment et en environnement en autant que les frais de repas et de déplacements soient à la charge directement des municipalités où les dépenses ont été réalisées et non sur la quote-part de l'entente.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2015
12-371 : Mandat à la Corporation de Transport Adaptée Mékinac et Adhésion pour l'année 2016

Il est proposé par Caroline Poisson, appuyé par Jacques Tessier et il est résolu unanimement que la Municipalité de Sainte-Thècle:

- mandate la Corporation Transport Adapté Mékinac pour organiser un service de transport adapté sur son territoire en 2016.
- Adopte les prévisions budgétaires 2016 de la Corporation Transport Adapté Mékinac au montant de 157 244$.
- adopte le montant de notre cotisation pour l'exercice financier 2016 : 6 920.72 $ lequel sera acquitté en deux versements égaux, le premier en janvier 2016 et le second en juillet 2016.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2015

12-372 : Adoption des dépenses pour la subvention accordée pour l'amélioration du réseau routier

CONSIDÉRANT que une subvention de 15 000 $ a été accordées à la Municipalité de Sainte-Thècle par le Ministre délégué des Transports, Monsieur Robert Poëti, pour l'amélioration des chemins Saint-Pierre Sud, Saint-Thomas et de la Place Optimiste, référence les lettres du 16 septembre 2015;

CONSIDÉRANT qu'à date, les dépenses effectuées pour l'amélioration du chemin Saint-Michel Nord et la rue Charles-Audy s'élèvent à 37 567.56 $ et que les travaux sont terminés;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Bertin Cloutier, appuyé par Claudette Trudel-Bédard et il est résolu unanimement

QUE le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle approuve les dépenses pour les travaux exécutés sur le chemin Saint-Thomas pour le montant subventionné de 15 000 $, conformément aux exigences du ministère des Transports.

QU'il informe le ministère des Transports que les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses du chemin Saint-Thomas dont la gestion incombe à la municipalité.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

AVIS DE MOTION :

Caroline Poisson donne avis de motion à l'effet qu'il présentera à une séance ultérieure un règlement pour fixer les taux de taxes et des tarifs pour l'exercice financier 2016 et les conditions de leur perception.

Rés. 2015
12-373 : Adoption du premier projet du règlement 326-2015 modifiant le règlement de zonage concernant l'ajout des usages 5530 et 6412 de la sous-classe commerces lourds du groupe iii) commerces axés sur l'automobile à la zone 67

Il est proposé par Bertin Cloutier, appuyé par Claudette Trudel-Bédard et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle adopte le premier projet du règlement 326-2015 modifiant le règlement de zonage concernant l'ajout des usages 5530 et 6412 de la sous-classe commerces lourds du groupe iii) commerces axés sur l'automobile à la zone 67.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2015
12-374 : Autorisation signataire et communication entre les parties MFFP (pont chemin du lac-du-Missionnaire

CONSIDÉRANT que dans cadre du programme de réfection, l'amélioration ou la reconstruction des travers de cours d'eau du domaine de l'état dans la région Mauricie et Centre-du-Québec dans le cadre de l'Entente Canada-Québec, la municipalité doit nommer un signataire et un représentant au dossier;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Jean-François Couture, appuyé par Caroline Poisson et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle nomme Louis Paillé, directeur général comme signataire et Éric Piché au communication entre les parties pour l'entente de gestion concernant la réfection, l'amélioration ou la reconstruction des travers de cours d'eau du domaine de l'état dans la région Mauricie et Centre-du-Québec dans le cadre de l'Entente Canada-Québec

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2015
12-375 : Autorisation de signature pour l'entente de partenariat avec Bonichoix de Sainte-Thècle

CONSIDÉRANT qu'Éric Moreau de Bonichoix nous demande l'exclusivité des

affiches publicitaires sur les supports à patineur de la municipalité suite à son implication financière dans ce dossier;
CONSIDÉRANT qu'une entente a été préparée à cet effet;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Jean-François Couture, appuyé par André Beaudoin et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle autorise Alain Vallée, maire à signer pour et au nom de la municipalité l'entente de partenariat avec Bonichoix de Sainte-Thècle pour la commandite des supports pour apprentis patineurs.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2015 12-376 : Nomination du préposé aux travaux publics pour la saison hivernale et du préposé à la patinoire

CONSIDÉRANT que le conseil désire garder un employé comme préposé aux travaux publics durant la saison hivernale ;

CONSIDÉRANT l'annexe «B» de la convention collective de travail entre la Municipalité de Sainte-Thècle et le Syndicat régional des employés municipaux de la Mauricie (CSN) - section Sainte-Thècle concernant l'horaire de travail du préposé à la patinoire;

CONSIDÉRANT l'annexe «B» de la convention collective de travail entre la Municipalité de Sainte-Thècle et le Syndicat régional des employés municipaux de la Mauricie (CSN) - section Sainte-Thècle stipule que le travail de préposé à la patinoire est effectué par l'un des préposés aux travaux publics saisonnier, et ce, en alternance à chaque année.

CONSIDÉRANT que Sylvain Magnan nous propose d'effectuer le travail de préposé à la patinoire pour la saison hivernale 2015-2016 ;

CONSIDÉRANT que Sylvain Magnan nous demande que tous les mercredi soir, il puisse quitter son emploi à 20 heure au lieu de 21 comme stipulé sur l'horaire afin de pouvoir jouer au hockey ;

CONSIDÉRANT que nos procureurs nous informent que nous devons donner trois heures de travail au remplaçant de Sylvain Magnan ;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par Claudette-Trudel-Bédard, appuyé par Caroline Poisson et il est résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle

- engage le préposé aux travaux publics ayant le plus d'ancienneté pour travailler durant la saison hivernale 2015-2016 soit Monsieur Yves Vallée en plus des tâches de travaux publics, il sera affecté au démarrage des patinoires jusqu'à quelles soient prête pour l'embauche du préposé à la patinoire.

- Accepte d'engager Monsieur Sylvain Magnan comme préposé à la patinoire pour la saison 2015-2016 parmi les employés des travaux publics. Le préposé à la patinoire effectuera le travail selon l'horaire établi par la convention collective pour ce poste (33 heures par semaine) soit 3 heures de moins le mercredi. Son horaire du mercredi sera de 13h à 16h30. Selon les besoins de l'employeur, la municipalité pourra faire effectuer au préposé à la patinoire 4 heures de plus comme préposé aux travaux publics.

- Les préposés aux travaux publics devront désigner le remplaçant au préposé à la patinoire pour effectuer les trois heures du mercredi comme suit de 16h30 à 17h et de 18h30 à 21h.

- Une lettre d'entente devra être signée avec le syndicat compte tenue de l'article 8.01 de la convention collective.

- mandate Louis Paillé, directeur général, et Jean-Yves Piché, directeur des travaux publics, pour déterminer la date du début du travail et procéder à l'engagement de Monsieur Sylvain Magnan comme préposé à la patinoire

avec l'horaire modifié.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2015
12-377 : Surveillance à la patinoire les samedis dimanches et les jours de congé du préposé du Centre de Loisir Éric Bédard et surveillance du sentier de glace et de la glissade les vendredis, les samedis, dimanches et les jours de congé du Parc Saint-Jean-Optimiste.

CONSIDÉRANT la lettre d'entente intervenue entre la Municipalité de Sainte-Thècle et le Syndicat régional des employés municipaux de la Mauricie (CSN) - section Sainte-Thècle abolissant les postes de surveillant de patinoire, de sentier de glace et de la glissade, les vendredis, les samedis, dimanches et les jours de congé.

CONSIDÉRANT cette lettre d'entente autorise la municipalité a embauché des employés non syndiqués pour exécuter ces tâches ;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par Jean-François Couture, appuyé par Bertin Cloutier et il est résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle

- Engage Michel Genois pour effectuer les tâches suivantes :
  - de surveillant et d'entretien du sentier de glace et de la glissade du parc Saint-Jean-Optimiste et l'entretien de la glace de la patinoire du Centre de Loisir Éric Bédard, hors de l'unité syndicale et le conseil municipal fixe son salaire horaire à 16.50 $ de l'heure selon l'horaire établi plus bas. La surveillance de patinoire du Centre de Loisir Éric Bédard sera confiée à Kevin Francoeur et son salaire horaire sera de 11.05 $ l'heure.

- L'horaire d'ouverture à la patinoire est les samedis, dimanches, les jours de congé du préposé à la patinoire du Centre de loisir Éric Bédard (la veille et le lendemain de noël ainsi que la veille et le lendemain du jour de l'an) de 13 h à 17 h et selon les besoins de l'employeur.

- L'horaire d'ouverture au sentier de glace et à la glissade est les vendredis (de 18h à 21h), les samedis, dimanches, les jours de congé du préposé au sentier de glace et à la glissade du Parc Saint-Jean-Optimiste (la veille et le lendemain de noël ainsi que la veille et le lendemain du jour de l'an) de 9 h à 17 h et selon les besoins de l'employeur.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2015
12-378 : Demande d'aide financière dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et la contribution du Québec (TECQ)

Attendu que :
- La municipalité a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2014 à 2018;

- La municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire.

Il est résolu que :
- la municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle;

- la municipalité s'engage à être la seule responsable et à dégager le Canada et le Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2014-2018;

- la municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de la programmation de travaux jointe

à la présente et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire;

- la municipalité s'engage à atteindre le seuil minimal d'immobilisations en infrastructures municipales fixé à 28 $ par habitant par année, soit un total de 140 $ par habitant pour l'ensemble des cinq années du programme;

- la municipalité s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution.
- la municipalité atteste par la présente résolution que la programmation de travaux ci-jointe, comporte des coûts réalisés véridiques et reflète les prévisions de dépenses des travaux admissibles jusqu'au 31 mars prochain.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2015
12-379 : Demande de dérogation mineure pour le lot 4 756 864 rue des Hêtres

CONSIDÉRANT la demande de dérogation mineure de Monsieur Louis Magnan consistant à autoriser la construction d'un bâtiment principal (maison) sur la rue des Hêtres avec une marge de recul arrière de 6 mètres lorsque le règlement de zonage prescrit 7 mètres;
CONSIDÉRANT que le comité consultatif en urbanisme a étudié cette demande et nous recommande de l'autoriser;

Il est proposé par Claudette Trudel-Bédard, appuyé par Bertin Cloutier et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle autorise la dérogation mineure suivante pour le lot 4 756 864 sur la rue des Hêtres à Sainte-Thècle :

- Accepte la dérogation mineure de 1 mètre sur la marge de recul arrière pour la construction d'un bâtiment principal (maison).

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2015
12-380 : Demande de dérogation mineure pour le 900 Canton-Lejeune

CONSIDÉRANT la demande de dérogation mineure de Monsieur Maurice Mongrain consistant à autoriser la construction d'un bâtiment complémentaire (remise) de 53.33 mètres carrés qui, avec l'ensemble des bâtiments totalisera une superficie de 143 mètres carrés, le tout en contravention à l'article 50 du 7 règlement de zonage 8-90 qui exige une superficie maximale de 75 mètres carrés;

CONSIDÉRANT que le comité consultatif en urbanisme a étudié cette demande et nous recommande de l'autoriser;

Il est proposé par Caroline Poisson, appuyé par Jean-François Couture et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle autorise la dérogation mineure suivante pour le 900, Canton-Lejeune à Sainte-Thècle :

- Accepte la dérogation mineure de 68 mètres carrés pour la construction d'un bâtiment complémentaire (remise).

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2015
12-381 : Demande de permis pour le lot 300 rue Masson

CONSIDÉRANT que le 300 rue Masson a été cité monument historique tel que défini par le règlement 57-93 de la Municipalité de Sainte-Thècle;

CONSIDÉRANT que Monsieur Oliver Myre et Roxanne Monfette demande de d'effectuer des réparations au bâtiment du 300 rue Masson soit démolir la cheminée, de réparer et calfeutrer le bout du pignon arrière de la toiture ;

CONSIDÉRANT que le comité consultatif en urbanisme a étudié cette demande et nous recommande de l'autoriser sous certaines conditions;

Il est proposé par Bertin Cloutier, appuyé par Jean-François Couture et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle autorise l'émission du permis pour le 300, rue Masson à Sainte-Thècle comme suit :

- Accepte la demande de démolition de la cheminée conditionnement à la reconstruction d'une cheminée en maçonnerie ou l'installation d'une nouvelle cheminée de type 2100 avec revêtement de la cheminée à l'aide de caisson revêtue de manteau s'harmonisant au bâtiment nommé historique.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2015
12-382 : Demande d'aide financière – Fondation du Foyer de Sainte-Thècle

CONSIDÉRANT la demande d'aide financière de la Fondation du Foyer de Sainte-Thècle pour l'organisation de leur brunch annuel;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Claudette Trudel-Bédard, appuyé par Caroline Poisson et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle accorde une aide financière de 350.00 $ à la Fondation du Foyer de Sainte-Thècle.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2015
12-383 : Demande de commandite – des Gymnatech

CONSIDÉRANT la demande de commandite des Gymnatech pour défrayer le coût de la location du gymnase de l'école Masson pour une mini-compétition;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par André Beaudoin, appuyé par Bertin Cloutier et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle accepte de payer la location du gymnase de l'école Masson pour la mini-compétition des Gymnatech qui a eu lieu le 29 novembre 2015.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2015
12-384 : Demande d'aide financière – Maison des familles de Mékinac/Boîtes à cadeaux

CONSIDÉRANT la demande d'aide financière de la Maison de familles de Mékinac pour les boîtes à cadeaux;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Caroline Poisson, appuyé par Claudette Trudel-Bédard et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle accorde une aide financière de 100.00 $ à la Maison des familles de Mékinac pour le projet des boîtes à cadeaux.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Demande d'aide financière – de Centraide Mauricie

Le conseil ne donne pas suite à cette demande; car toute la population est sollicitée par cet organisme.

Demande de gratuité de la Salle Aubin de APHA

Ce sujet est reporté à une séance ultérieure

Rés. 2015
12-385 : Demande de gratuité de la Salle Aubin des services de garde en milieu familiale de Sainte-Thècle

CONSIDÉRANT la demande la gratuité de la salle Aubin des services de garde en milieu familiale de Sainte-Thècle;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Bertin Cloutier, appuyé par André Beaudoin et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle accepte de prêter gratuitement la Salle Aubin aux services de garde de Sainte-Thècle pour l'organisation d'une fête de Noël des enfants fréquentant les garderies.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Demande d'aide financière – Chevalier de Colomb

Ce sujet est reporté à une séance ultérieure

Rés. 2015
12-386 : Hockey Bottine homme demande de réserver la patinoire

CONSIDÉRANT la demande de réserver la patinoire pour du hockey bottine durant la saison hivernale;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Claudette Trudel-Bédard, appuyé par Caroline Poisson et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle autorise la réservation de la patinoire pour le hockey bottine des hommes les jeudis soirs à 19h15

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2015
12-387 : Municipalité du Lac-aux-Sables demande une participation pour l'entretien du Rang Saint-Georges

CONSIDÉRANT QUE le Rang Saint-Georges est situé au limite nord de notre municipalité et dessert des résidences des municipalités du Lac-Aux-Sables et de Sainte-Thècle;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité du Lac-Aux-Sables nous demande de participer à l'entretien du Rang Saint-Georges;

CONSIDÉRANT QUE le coût de l'entretien annuel défrayé par la Municipalité du Lac-Aux-Sables pour le Rang Saint-Georges est estimé à environ 15 500 $;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité du Lac-Aux-Sables reçoit une subvention du Ministère des Transports d'environ 10 500 $ annuellement pour l'entretien du Rang Saint-Georges;

CONSIDÉRANT QUE le Rang Saint-Georges dessert autant de résidents de chacune des municipalités;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Jean-François Couture, appuyé par Bertin Cloutier et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle

-Accepte de verser un montant annuel de 2 500 $ à la Municipalité de Lac-Aux-Sables comme participation à l'entretien du Rang Saint-Georges.
- Une entente de 5 ans devra être signée par les deux municipalités concernant l'entretien du chemin Saint-Georges.
-Le maire et le directeur général sont autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité de Sainte-Thècle la dite entente.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Éric Lahaie nous offre d'acheter une partie de notre terrain lot 5 579 118

Ce sujet est reporté à une séance ultérieure

Alain Gervais nous offre d'acheter une partie de notre terrain lot 5 579 118

Ce sujet est reporté à une séance ultérieure

Ventre de l'érablière délimiter le terrain arpentage

Ce sujet est reporté à une séance ultérieure

Rés. 2015
12-388 : Achat d'un système de son pour le pavillon Desjardins

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Jean-François Couture, appuyé par Claudette Trudel-Bédard et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle

- Autorise l'achat d'un système de son de D.H. Électronique Inc. au montant de 2 758.11 $ taxes incluses pour le Pavillon Desjardins.
- Un montant de 50.00 $ sera chargé, en plus de la location du Pavillon Desjardins, aux organismes ou aux gens qui feront la location du Pavillon pour l'utilisation de ce système de son.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2015
12-389 : Fourniture et livraison d'huile à chauffage

CONSIDÉRANT que le montant de la fourniture d'huile à chauffage ne dépasse pas 25 000 $ pour l'année, une seule offre a été demandée;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par André Beaudoin, appuyé par Caroline Poisson et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle accepte l'offre du Groupe Harnois Inc. au montant de 0.6560 $ du litre d'huile à chauffage pour la fourniture environ 20 000 litres d'huile à être livré dans les édifices de la municipalité pour la période du 7 décembre 2015 au 31 décembre 2016.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2015
12-390 : Fourniture et location de conteneur au garage municipal

CONSIDÉRANT que le montant de la fourniture et la location de conteneur au garage municipal ne dépasse pas 25 000 $ pour l'année, une seule offre a été demandée;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Claudette Trudel-Bédard, appuyé par Bertin Cloutier et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle accepte l'offre de Transport J.Y. Martel Inc. au montant de 205.00 $ plus les taxes pour chaque levée d'un conteneur incluant la fourniture, la location de ce conteneur à déchets au garage municipal pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2016.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2015
12-391 : Personnes endettées envers la corporation pour taxes municipales non payées

ATTENDU QUE les membres du conseil ont approuvé la liste des arriérés de taxes et autres en date du 7 décembre 2015 représentant une somme de 73 456.61 $;

ATTENDU QUE des avis de rappel ont été expédiés aux retardataires, à savoir, le 5 mai 2015, 7 août 2015 et 6 novembre 2015 ;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par Jean-François Couture, appuyé par Bertin

Cloutier et il est résolu unanimement de transmettre à la Cour municipale de la MRC de Mékinac, pour paiement, les comptes d'arrérages figurant sur ladite liste qui sont supérieurs à 50 $ et pour lesquels aucun arrangement n'a été pris le 31 décembre 2015.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2015
12-392 : Vente d'équipements usagés

CONSIDÉRANT que la municipalité a plusieurs équipements à vendre;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Bertin Cloutier, appuyé par Caroline Poisson et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle met en vente les articles suivants :

- Des têtes de lumières de rue de 100 watt au sodium au prix de 25.00 $ plus les taxes. Les personnes intéressées à acheter une ou plusieurs de ces lumières devront se présenter au bureau municipal sur les heures d'ouverture.
- Une fournaise au bois de Marque Sequoia GE-60. La mise à prix de cette fournaise est de 10 000.00 $. Les personnes intéressées par cette fournaise devront déposées leur offre écrite dans une enveloppe sellée avec la mention achat de fournaises et la déposée au bureau municipal au plus tard le 11 janvier 2016 à 11h. Les taxes seront ajoutées au prix soumis.

- Une piscine hors terre de Marque Coleman de 12 X 22 X 52. La mise à prix de cette piscine est de 500.00 $. Les personnes intéressées par cette piscine devront déposées leur offre écrite dans une enveloppe sellée avec la mention achat de piscine et la déposée au bureau municipal au plus tard le 11 janvier 2016 à 11h. Les taxes seront ajoutées au prix soumis.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2015
12-393 : FADOQ/Signature du contrat social

Il est proposé par Caroline Poisson, appuyé par Claudette Trudel et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle autorise le maire a signé pour et au nom de la municipalité le contrat social de la FADOQ pour affirmer notre engagement à tenir des actions concrètes qui auront une incidence directe sur la qualité de vie adéquate pour les ainés d'aujourd'hui et de demain soit : le respect des conditions de santé, de sécurité, de bien-être et d'appartenance envers toutes les personnes de 50 ans et plus de notre localité.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2015
12-394 : Travaux sur le chemin du Tour-du-lac Vlimeux

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a obtenu une aide financière d'un montant de 5 000 $ dans le cadre du programme d'aménagement durable des forêts 2015-2106 pour ajouter du gravier sur le chemin du Tour-du-lac-V'limeux;

CONSIDÉRANT QUE l'offre des Machineries Lourdes W. St-Arneault et Fils Inc. pour effectuer ces travaux;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Bertin Cloutier, appuyé par Jean-François Couture et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle accepte l'offre des Machineries Lourdes W. St-Arneault et Fils Inc. au montant de 5 173.87 $ taxes incluses pour le transport de gravier et sa mise en place de 270 tonnes de gravier sur le nouveau chemin du Tour-du-lac-V'Limeux.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2015
12-395 : Demande au Ministère des transports de nous céder le lot 4 757 173

CONSIDÉRANT QUE le Ministère des Transports possède une partie de terrains enclaver entre deux terrains de la municipalité de Sainte-Thècle;

CONSIDÉRANT QUE ce terrain est situé entre la route 352 et le terrain de la Municipalité de Sainte-Thècle;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité désire acquérir ce terrain;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Bertin Cloutier, appuyé par André Beaudoin et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle

- Demande au ministère des Transports de céder le lot 4 757 173 à la Municipalité de Sainte-Thècle.
- Autorise le maire et de directeur général/secrétaire trésorier à signer pour et au nom de la municipalité tous documents ou contrats concernant ce terrain.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2015
12-396 : Utilisation du système de son de la Salle Aubin

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Caroline Poisson, appuyé par Claudette Trudel-Bédard et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle chargera, à compter du premier janvier 2016, un montant de 50.00 $ pour l'utilisation du système de son de la Salle Aubin.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Questions de l'assistance :

Aucune question

Affaires nouvelles :

A) Utilisation du Pavillon Desjardins et la patinoire du Desk Hockey pour le tournoi de Hockey bottine.
B) Projet des élèves de 2ème et 5ième année de l'École Masson

Rés. 2015
12-397 : Utilisation du Pavillon Desjardins et de la patinoire du Desk Hockey pour le tournoi de Hockey bottine

CONSIDÉRANT la demande des organisateurs du tournoi de hockey bottine utiliser le Pavillon Desjardins et la patinoire du Desk Hockey pour leur tournoi;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Caroline Poisson, appuyé par Bertin Cloutier et il est résolu à la majorité que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle

- refuse de prêter le Pavillon Desjardins et la patinoire du Desk Hockey aux organisateurs du tournoi de Hockey Bottine, les 15, 16 et 17 janvier 2016.
- Leur offre de faire leur tournoi au Centre de Loisir Éric Bédard.

Le vote est demandé :
Pour cette résolution : Carolin Poisson, Bertin Cloutier, Jean-François Couture et Claudette Trudel-Bédard
Contre cette résolution : André Beaudoin

ADOPTÉE MAJORITAIREMENT

Rés. 2015
12-398 : Projet des élèves de 2ème et 5ième année de l'École Masson

Il est proposé par Caroline Poisson, appuyé par Jean-François Couture et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle accepte de prêter gratuitement la Salle Aubin le 22 décembre 2015 pour le projet des élèves de 2ème et 5ième année de l'École Masson afin de réaliser un vernissage de toiles et le lancement d'une bande dessinée.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2015
12-399 : Levée de la séance

À 20h40, il est proposé par André Beaudoin, appuyé par Caroline Poisson et il est résolu unanimement que de lever la séance.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

_____ _____

Maire Secrétaire-trésorier

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-THÈCLE
MRC DE MÉKINAC

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle tenue le lundi 14 décembre 2015, à 20 heures, local 213, au 301 rue Saint-Jacques, à Sainte-Thècle, sous la présidence du maire, Monsieur Alain Vallée.

Sont présents:
Monsieur Jean-François Couture, conseiller
Madame Claudette Trudel Bédard, conseillère
Madame Caroline Poisson, conseillère
Monsieur Jacques Tessier, conseiller
Monsieur Bertin Cloutier, conseiller

Est absente :
Monsieur André Beaudoin, conseiller

Autres présences: Louis Paillé et Julie Veillette

Rés. 2015
12-400 : Ouverture de la séance

CONSIDÉRANT QUE l'avis de convocation a été signifié tel que requis par l'article 156 du Code municipal;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Caroline Poisson, appuyé par Jean-François Couture et il est résolu unanimement d'ouvrir la séance à 20 heures afin d'adopter les prévisions budgétaires 2016 et le programme triennal d'immobilisations pour les années 2016, 2017 et 2018.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2015
12-401: Prévisions budgétaires 2016

Il est proposé par Jacques Tessier, appuyé par Claudette Trudel-Bédard et il est résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle adopte les prévisions budgétaires suivantes pour l'exercice financier 2016

RECETTES

	BUDGET 2015	**BUDGET 2016**

TAXES	**1 580 447 $**	**1 652 610 $**
COMPENSATION SERVICES MUNICIPAUX	**482 682 $**	**496 311 $**
PAIEMENTS TENANT LIEU DE TAXES	**156 288 $**	**110 198 $**
AUTRES RECETTES DE SOURCES LOCALES	**320 650 $**	**377 046 $**
TRANSFERTS DU GOUVERNEMENT	**1 527 192 $**	**478 264 $**
AFFECTATION DE SURPLUS	**0 $**	**0 $**
Grand TOTAL DES RECETTES	**4 067 259 $**	**3 114 429 $**

DÉPENSES

	BUDGET 2015	**BUDGET 2016**
ADMINISTRATION GÉNÉRALE	**473 296 $**	**503 549 $**
SÉCURITÉ PUBLIQUE	**326 401 $**	**337 861 $**
TRANSPORT ROUTIER	**729 135 $**	**747 446 $**
HYGIÈNE DU MILIEU	**471 794 $**	**501 562 $**
SANTÉ ET BIEN-ÊTRE	**19 265 $**	**26 620 $**
URBANISME/MISE EN VALEUR TERRITOIRE	**160 335 $**	**155 114 $**
LOISIRS ET CULTURE	**355 110 $**	**348 665 $**
FRAIS DE FINANCEMENT (INTÉRÊT)	**75 591 $**	**71 410 $**
- (REMBOURSEMENT DE CAPITAL)	**365 949 $**	**392 202 $**
Immobilisation	**1 090 383 $**	**30 000 $**
GRAND TOTAL DES DÉPENSES	**4 067 259 $**	**3 114 429 $**

LA MUNICIPALITÉ DE SAINTE-THÈCLE
TAUX DES TAXES ET TARIFS DES SERVICES POUR 2016

	TAXES 2015	**TAXES 2016**
Taxe foncière générale	$ 0.598/100	$ 0.628/100$
Taxe spéciale Sécurité publique	$ 0.092/100	$ 0.082/100$
Taxe spéciale - Réforme Ryan(Voirie)	$ 0.140/100	$ 0.140/100$
Total des taxes	**$ 0.830/100**	**$ 0.850/100$**

TAXES DE SERVICE

Tarif service d'eau	$ 70.00 log.	$ 75.00 log.
Tarif service d'égout	$ 95.00 log.	$ 100.00 log.
Tarif d'enlèvement des ordures		
Maison et logement	$ 130.00	$ 130.00
Chalet	$ 100.00	$ 100.00
Camp forestier	$ 50.00	$ 50.00
Commerce catégorie no.1	$ 100.00	$ 100.00
Commerce catégorie no.2	$ 150.00	$ 150.00
Commerce catégorie no.3	$ 250.00	$ 250.00
Commerce catégorie no.4	$ 500.00	$ 500.00
Récupération (logement/commerce)	$ 50.00	$ 50.00
TOTAL TAXES SERVICES PAR MAISON	**$345.00**	**$355.00**

Les comptes de taxes seront augmentés d'environ 2.5 % pour l'année 2016

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2015
12-402 : Adoption du programme des dépenses en immobilisation 2016-2017-2018

Il est proposé par Bertin Cloutier, appuyé par Jean-François Couture et il est résolu que le conseil adopte le programme de dépenses en immobilisation 2016-2017-2018

DESCRIPTION	**COÛT**
Les projets du programme triennal d'immobilisations sont:	
Rue Bédard	500 000 $
Rénovation de l'Hôtel de Ville	200 000 $
Réfection de trottoirs et stationnement devant l'église	100 000 $
Plan d'intervention pour le renouvellement des conduites	50 000 $

TOTAL DES DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS	**850 000 $**

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2015
12-403 : Diffusion des prévisions budgétaires 2016 et le programme des dépenses en immobilisation 2016-2017-2018

Il est proposé par Jacques Tessier, appuyé par Claudette Trudel-Bédard et résolu unanimement de diffuser le document des prévisions budgétaires pour 2016 et le programme des dépenses en immobilisation 2016-2017-2018 par la poste dans le bulletin municipal

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Questions de l'assistance :

Aucune question

Rés. 2015
12-404 : Levée de la séance

À 20 heures et 5 minutes, il est proposé par Caroline Poisson, appuyé par Jean-François Couture et il est résolu unanimement de lever la séance.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

_____ _____

Maire Secrétaire-trésorier

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-THÈCLE
MRC DE MÉKINAC

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle tenue le lundi 14 décembre 2015, à 20 heures 5 minutes, local 213, au 301 rue Saint-Jacques, à Sainte-Thècle, sous la présidence du maire, Monsieur Alain Vallée.

Sont présents :
Monsieur Jean-François Couture, conseiller
Madame Claudette Trudel Bédard, conseillère
Madame Caroline Poisson, conseillère
Monsieur Jacques Tessier, conseiller
Monsieur Bertin Cloutier, conseiller

Est absent :
Monsieur André Beaudoin, conseiller

Autres présences: Louis Paillé et Julie Veillette

Rés. 2015
12-405 : Ouverture de la séance

CONSIDÉRANT QUE tous les membres présents dans la municipalité renoncent à leur avis de convocation;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Jacques Tessier, appuyé par Bertin Cloutier et il est résolu unanimement d'ouvrir la séance à 20 heures 5 minutes et de traiter des points suivants :

- Le tournoi de Hockey bottine.
- Le système de son pour le pavillon Desjardins.
- L'utilisation de la patinoire par le hockey bottine des femmes.
- Avis de motion pour les travaux de rénovation de l'Hôtel de Ville, des lampadaires pour la rue Saint-Jacques et Masson ainsi que la confection d'un plan pour le renouvellement des conduites d'aqueduc, d'égout et de la chaussée.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2015
12-406 : Utilisation du Pavillon Desjardins et de la patinoire du Desk Hockey pour le tournoi de Hockey bottine

CONSIDÉRANT la rencontre avec les organisateurs du tournoi de Hockey Bottine;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Claudette Trudel-Bédard, appuyé par Jean-François Couture et il est résolu à unanimité que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle

- Rescinde la résolution 2015-12-397.
- Autorise la location du Pavillon Desjardins et la patinoire du Desk Hockey aux organisateurs du tournoi de Hockey Bottine, les 15, 16 et 17 janvier 2016.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2015
12-407 : Achat d'un système de son pour le Pavillon Desjardins

CONSIDÉRANT que le conseil révise sa position concernant l'achat d'un système de son pour le Pavillon Desjardins;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Bertin Cloutier, appuyé par Caroline Poisson et il est résolu à unanimité que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle

- Rescinde la résolution 2015-12-396.
- Autorise l'achat d'une télévision et une barre de son pour Pavillon Desjardins pour un montant n'excédant pas 1 500 $

ADOPTÉ UNANIMEMENT

Rés. 2015
12-408 : Utilisation de la patinoire du Centre de Loisir Éric Bédard/hockey bottine femmes

Il est proposé par Jacques Tessier, appuyé par Caroline Poisson et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle autorise la réservation de la patinoire pour le hockey bottine des femmes les jeudis soirs à 18h à 19h

ADOPTÉ UNANIMEMENT

AVIS DE MOTION

M. Jacques Tessier donne avis de motion à l'effet qu'il présentera à une séance ultérieure une règlement pour les travaux de rénovation de l'Hôtel de Ville, des lampadaires pour la rue Saint-Jacques et Masson et la confection d'un plan pour le renouvellement des conduites d'aqueduc, d'égout et de la chaussée et un emprunt de 300 000 $ pour financer ces dépenses.

Questions de l'assistance :

Aucune question.

Rés. 2015
12-409 : Levée de la séance

À 20 heures et 10 minutes, il est proposé par Claudette Trudel-Bédard, appuyé par Jean-François Couture et il est résolu unanimement de lever la séance.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

_____ _____

Maire Secrétaire-trésorier